MONTRÉAL · MATIN

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS DU MATIN EN AMERIQUE

Vol. XL — N° 132 | MONTREAL, SAMEDI 6 DECEMBRE 1969 | CIEL VARIABLE

72 PAGES 10¢
PARIS 2 fr.
MIAMI 35¢
Service à domicile 70¢

Les employés: non aux offres finales

Fermeture de Daly & Morin?

(VOIR PAGE 2)

Assurance de Bertrand

Le Québec défendra fermement ses vues

(VOIR PAGE 2)

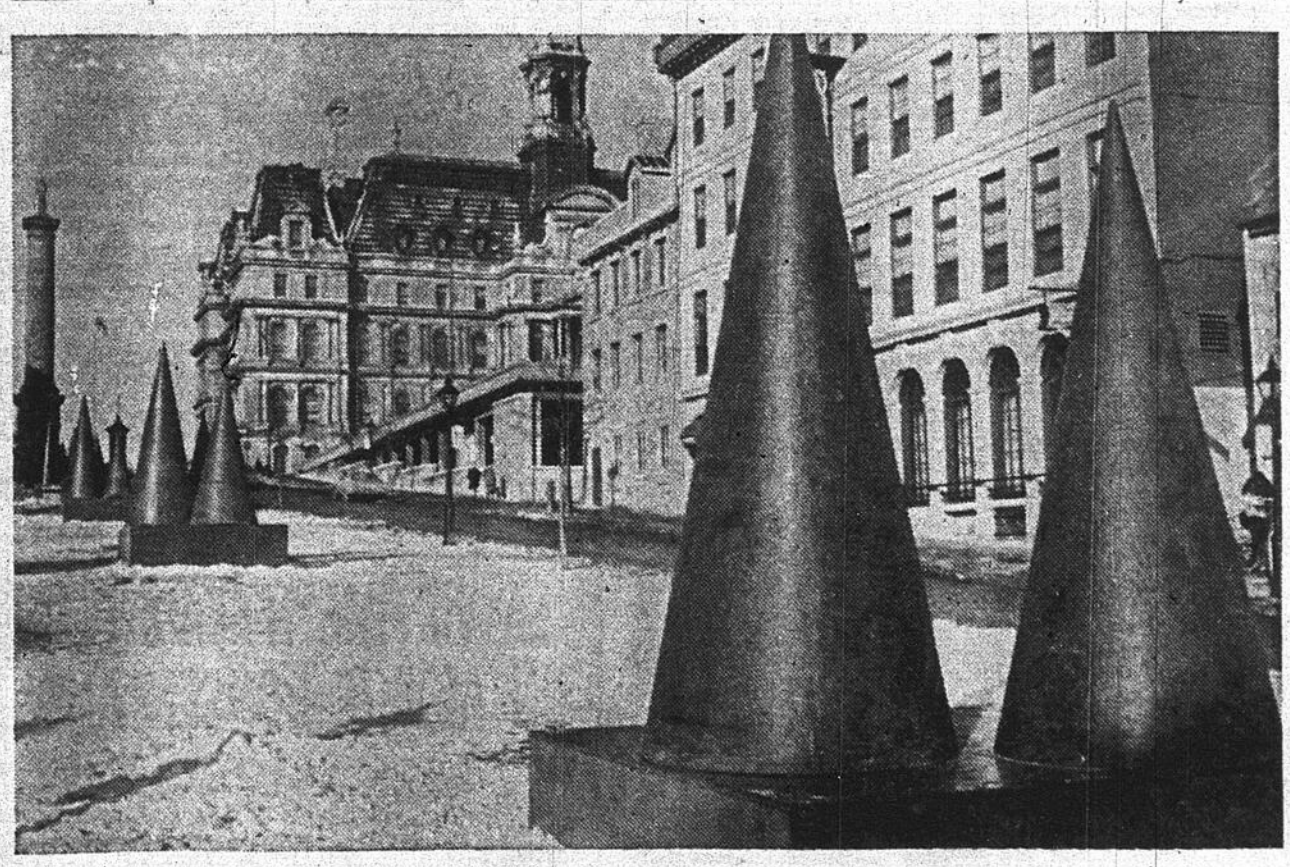

Un Noël du 20e siècle

Des décorations stylisées de formes coniques évoquant, selon l'imagination de chacun, les fusées des conquêtes spatiales tout autant que le traditionnel sapin de Noël, témoignent depuis hier, Place Jacques-Cartier, dans le Montréal du siècle dernier, de l'approche d'un Noël du siècle nouveau où l'étoile qui a guidé Joseph jusqu'à l'étable de Bethléem est devenue la Lune.

(Photo MM - André Hébert)

Laperrière suspendu pour 3 parties

(VOIR PAGE 30)

habitat revue
PUBLI-REPORTAGE

MAINTENANT 3 DANS 1

SPORTS week-end

A la conférence constitutionnelle

J.-J. Bertrand s'engage à faire valoir le point de vue du Québec

Québec (DNC) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, à la veille de l'importante conférence fédérale-provinciale de la semaine prochaine, a donné hier l'assurance formelle qu'il défendrait et ferait valoir le point de vue du Québec.

Ce point de vue, même s'il a maintes fois été affirmé, estime M. Bertrand, doit l'être de nouveau "si nous voulons que le Canada demeure, comme nous le souhaitons tous".

TERRAINS D'ENTENTE

Le premier ministre répondait ainsi aux voeux que venait de lui transmettre le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage.

Ce dernier a émis l'espoir que la sérénité des débats soit telle au cours de la conférence qu'il soit possible de trouver des terrains d'entente.

M. Lesage a ajouté que la position du gouvernement du Québec était d'ailleurs le plus souvent celle de son parti.

Selon lui, depuis quelque temps, il y a eu "une grande atténuation dans ce que j'appellerai les chicanes de prestige entre Ottawa et Québec". M. Lesage a dit qu'il voulait qu'on sache qu'il en était très heureux et qu'il espérait que ce soit dans cet esprit que se tienne la conférence fédérale-provinciale.

LA SECURITE SOCIALE

M. Bertrand a remercié le chef de l'Opposition et a fait remarquer que dans ce domaine des relations fédérales-provinciales, "chacun y va suivant son style" et que, personnellement, il n'aimait pas les querelles.

"Toutefois, ne pas rechercher des querelles, ne pas provoquer des chicanes, cela ne veut pas dire qu'on ne doive pas énoncer cette politique qui a été élaborée depuis des années par tous les gouvernements du Québec, en particulier dans le domaine de la sécurité sociale".

BEAUCOUP DE FERMETE

M. Bertrand a déclaré que même si l'on désire être souple et cordial dans ses relations, il faut quand même respecter une certaine "continuité historique" et faire preuve de "beaucoup de fermeté".

Sans aucun doute, a-t-il ajouté, dès lundi je reprendrai des termes qui ont déjà été exprimés et exposés tant par M. Daniel Johnson que par le chef de l'Opposition actuel, surtout dans le domaine de la sécurité sociale.

Le premier ministre a également fait savoir que même si sa conception du fédéralisme s'alliait à l'idée de la coopération, elle devait cependant permettre à un gouvernement provinciale, et celui du Québec en particulier, d'exercer, dans certains domaines qu'il considère essentiels pour sa vie et son rayonnement, sa pleine et entière juridiction et sa souveraineté.

M. Lesage a conclu cet échange en se félicitant des dispositions du premier ministre et en ajoutant qu'il était clair qu'il serait le dernier à lui conseiller un manque de fermeté, surtout dans ce domaine de la sécurité sociale où il y a continuité dans la politique indépendamment des partis politiques qui ont tenu les rênes du pouvoir.

Aux obsèques de Notre-Dame-du-Lac

Le gouvernement va être représenté officiellement

Québec (DNC) — A cause de la conférence fédérale-provinciale imminente, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand ne pourra pas se rendre à Notre-Dame-du-Lac pour assister aux funérailles des victimes de l'incendie du foyer "Le repos du vieillard".

M. François-Eugène Mathieu représentera le gouvernement québécois à cette cérémonie, tandis que M. Montcalm Simard, député de Témiscouata, représentera personnellement M. Bertrand.

Le premier ministre, dans un télégramme envoyé au maire de Notre-Dame-du-Lac, M. René Bérubé, renouvelait également l'expression de ses plus sincères condoléances.

Une question de femme

QUINZE ANS DE PRISON POUR AVOIR TUÉ SON RIVAL

(Par G.B.) — Le juge Ignace-J. Deslauriers, de la Cour supérieure, a imposé, hier, des peines de quinze ans et de trois ans et demi de pénitencier ainsi que de six mois de prison à autant d'individus reconnus coupables par les jurés.

Robert Giroux, qui avait été accusé de meurtre, s'en est tiré avec un verdict de culpabilité d'homicide involontaire. Il avait abattu Denis Lajeunesse, un rival qui fréquentait la même femme que lui. Le juge lui a imposé une peine de quinze ans de pénitencier.

Giroux était défendu par Me Claude Archambault.

De son côté, Raymond Larivière, qui avait été accusé d'avoir tenté de tuer sa femme, a écopé d'une peine de trois ans et demi. Le tribunal a tenu compte de certaines circonstances atténuantes dont celle que l'inculpé nécessite des traitements psychiatriques. L'incident s'était déroulé dans une maison de rapport appartenant aux parents de Mme Larivière. L'accusé s'était rendu à cet endroit pour y rencontrer sa femme.

Enfin, Robert Plouffe, qui s'était reconnu coupable d'attentat à la pudeur, sur le conseil de son avocat, Me Norbert Lozier, après avoir été inculpé de viol, s'en est tiré avec six mois de prison.

Les employés : non aux offres finales

Daly & Morin déménagerait en Ontario

par Raymond BERNATCHEZ

Le dernier mot semble avoir été dit dans l'affaire de la grève à la compagnie Daly & Morin de Lachine. Au cours d'une assemblée syndicale qui s'est tenue hier soir à Lachine, 166 des 275 employés affiliés à la Fédération du vêtement (CSN) ont voté, dans une proportion de 83% contre le retour au travail malgré un ultimatum lancé hier après-midi par la partie patronale à l'effet que la compagnie cessera définitivement ses opérations au Québec si les employés ne réintègrent pas leur travail lundi matin.

M. Jean-Noël Godin, président de la Fédération du textile, a déclaré, à la suite du vote, que les employés avaient décidé de ne pas retourner au travail et ce, en étant conscient que l'usine pouvait fermer ses portes lundi, et qu'on faisait appel au ministère du Travail du Québec pour reclasser tous les ouvriers conformément à l'article 45 du bill 49." Or, au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu hier après-midi dans les bureaux de Daly & Morin, le principal négociateur patronal, M. Roy Heenan, affirmait que la compagnie n'était pas liée par les dispositions du bill 49 parce qu'on ne cessait pas les opérations à cause de "raisons d'ordre technologique ou économique" mais bien à la suite d'une grève. M. Godin estime, quant à lui, que le résultat est le même et que le gouvernement doit voir à ce que tous trouvent du travail.

En Ontario

La grève à Daly & Morin a débuté il y a cinq mois lorsque les 275 employés syndiqués ont décidé de voter un arrêt de travail pour obtenir de meilleurs salaires, une plus grande sécurité syndicale et la cessation des sous-contrats. Par le fait même environ 400 employés étaient touchés, soit le personnel de bureau, les vendeurs itinérants et tout le personnel non syndiqué. Par la suite, la compagnie devait menacer à plusieurs reprises de "déménager" son usine en Ontario sans toutefois mettre ses menaces à exécution. Le 17 septembre et vers la mi-octobre, toutefois, selon un porte-parole de la compagnie, on transportait une partie de l'équipement de l'usine de Lachine à deux usines à Brockville et Renfrew et on se remettait à produire à partir de ce pied-à-terre ontarien. Simultanément, on procédait à une étude de rentabilité en Ontario et on décidait de fermer les portes de l'édifice de Lachine pour transporter ses pénates à Cornwall. Daly & Morin, qui fabrique des stores et des tentures, était installé à Lachine depuis 68 ans.

Donc; à moins d'une intervention extraordinaire dans le cours de la fin de semaine, 400 employés seront sans emploi à moins que quelques-uns, avec l'assentiment de la compagnie, décident de s'exiler en Ontario.

"Renvoi sans arbitre"

La partie patronale a reproché, au cours de sa conférence de presse d'hier, à la partie syndicale son "Intransigeance sur la question des ateliers fermés." En effet, on prétendait que la Fédération du vêtement voulait s'abroger le droit d'exiger le renvoi d'un ouvrier sans que ce dernier puisse avoir recours à l'arbitrage." Or, M. Jean-Noël Godin a formellement démenti hier soir que telle était la position de la CSN dans cette affaire se bornant à expliquer qu'on était prêt à accepter la sentence arbitrale dans un tel cas. Un autre point soulevé par la compagnie pour justifier son déménagement est que la partie syndicale voulait les obliger à abandonner les sous-contrats malgré, ont-ils déclaré, que cette question n'ait jamais donné lieu à un seul congédiement dans l'usine. M. Godin devait répliquer qu'il n'y avait pas eu de congédiement à la suite de sous-contrats pris par la compagnie mais que plusieurs employés avaient vu leur semaine de travail réduite à deux jours par les contrats à forfaits.

Le ministère du Travail du Québec est intervenu le 27 novembre pour forcer les deux parties en cause à s'asseoir à la table de négociation mais malgré une série de rencontres quotidiennes depuis le 29 novembre on mettait fin, hier, aux négociations et les deux parties se figeaient sur leurs positions.

Couleur du temps

Le bureau météorologique de Dorval prévoit, pour aujourd'hui, un ciel généralement ensoleillé avec périodes nuageuses. Il fera plus chaud. Les températures se maintiendront près de la normale. (Normale : 32 et 21 degrés).

Le maximum prévu : 30°
Le minimum prévu : 20°

Aujourd'hui :
CIEL VARIABLE.

Aperçu pour demain : ciel variable et températures de saison. Les températures normales pour un 7 décembre sont de 31 et 21 degrés.

Le maximum record pour un 7 décembre a été enregistré en 1951 : 59°.

Demain :
CIEL VARIABLE.

Réveillée à coups de couteau

LA VICTIME N'ÉTAIT PLUS UN ADULTE CONSENTANT...

(Par G. B.) — Pierre Gagnon, un homme de 34 ans, du 2650 Davidson, aurait des façons bien originales d'offrir l'hospitalité à ses amis. Selon les témoignages entendus, hier, à son enquête préliminaire, devant le juge Irénée Lagarde, il appert qu'après avoir consommé de la bière... et des goof-balls, il aurait invité son ami, Jean-Paul Wodoman, 35 ans, de la rue Rachel, à partager son appartement... et son lit, pour la nuit.

Mais l'"ami" aurait été réveillé vers 4 heures du matin par des coups répétés qui auraient été des coups de couteau, à la gorge et au cou.

Ceci se serait déroulé dans la nuit du 26 novembre dernier, mais comme il faisait noir et que Woodman aurait aperçu une ombre, ce dernier aurait lancé ce qui lui serait tombé sous la main, soit un aquarium rempli d'eau... et de poissons.

Par la suite, la victime, qui aurait aperçu du sang venant de sa personne, aurait couru chez le concierge pour que celui-ci appelle la police. Le témoin Woodman ne semble pas très certain que son agresseur ait été Gagnon. "La porte n'était pas fermée à clef, a-t-il dit, mais Gagnon n'était plus dans le lit".

Devant le récit de ces faits, le juge Lagarde a cité l'accusé à son procès aux Assises sous l'inculpation de tentative de meurtre.

VOTRE ÉDITION DE FIN DE SEMAINE

Section REGULIERE

EDITORIAL	8
Bandes dessinées	11
Carrefour de Tek	22
Décès	22
Des arts et des hommes	22
Horaire des cinémas	20
Finance	17 à 19
Spectacles	20 et 21
Télévision	12 et 13

Section HABITAT Revue

Robert Henry	2 h
Les duplexes "Evolutifs"	1 h
Les boiseries	2 h
Le voisinage	3 h
Habitation en bref	4 h
Sur l'inspection de maison	5 h
Décor-personnalité	6 h
La brique artificielle	7 h
Petites annonces	8 h à 15 h

Section Sports Week-end

Jacques Barrette	6 S
Jean Aucoin	2 S
Jean-Paul Sarault	8 S
Des hommes et du sport	10 S
TV sport	12
Canne et fusil	18
Ski	20
Courses	22 à 25

Dans la cour où l'on attendait Blass Bonami et Thouin

Un pistolet et une clef de menottes découverts dans le box des accusés

par Roger GUIL

Un joli petit pistolet de calibre .25, chargé de six balles, et une clef de menotte, avaient été dissimulés d'une façon ingénieuse, hier, sous le banc des accusés en chambre No-2 où l'on attendait Richard Blass, André Bonami, Denis Thouin, Michel Kelly, Michel Bergeron et Michel Marion, de la bande fameuse des évadés du camion cellulaire, le 16 octobre dernier.

Ce pistolet avait été collé avec du sparadrap chirurgical sous le banc dans le box où se place ordinairement les prévenus qui doivent subir une enquête préliminaire.

Qui avait pu apporter cette arme et la dissimuler ainsi à la portée d'un détenu dans cette cour criminelle ? Voilà la question que tentent de résoudre les enquêteurs de l'identité judiciaire qui ont emporté le pistolet et qui ont relevé toutes les empreintes digitales sur le banc des accusés durant la matinée d'hier.

UNE TROUVAILLE

C'est vers neuf heures du matin que le policier de service a ouvert la chambre No-2, où se déroulent ordinairement les enquêtes préliminaires.

Ce policier s'est ensuite dirigé vers l'arrière de la cour pour y rencontrer un autre policier provincial qui lui ouvrait la porte par où les détenus arrivent des cellules. C'est à ce moment que le premier policier vit, ous le banc des accusés un objet, entouré de ruban gommé, gisant à terre, sous ce banc.

Il constata immédiatement que c'était un pistolet de calibre .25 chargé de six balles. L'arme était tombée parce que la colle du sparadrap avait dû sécher sur le bois du banc.

UNE AUTRE EVASION ?

Selon les déductions les plus plausibles qui se faisaient jour au moment de cette découverte inquiétante, un complice " de l'extérieur ou de l'intérieur" aurait pu dissimuler ce pistolet pour le mettre à la portée de la main des Blass ou Bonami et autres assoiffés d'évasion afin qu'ils puissent le récupérer au moment où ils viendraient pour leur enquête préliminaire.

On croit que le pistolet aurait pu servir pour une future évasion au moment où toute la bande se serait retrouvée dans le camion cellulaire sur la route de la prison de Bordeaux à la fin de l'enquête.

Bien qu'ils n'aiment pas les barreaux !

Nouvelle étude légale : Blass, Thouin et Bonami

par Guy BOURDON

L'absence des avocats de la défense a permis hier à Richard Blass, Denis Thouin et André Bonami de faire valoir leurs qualités de plaideurs. Blass a même mérité les félicitations du juge Irénée Lagarde !

Celui-ci lui a déclaré, à un certain moment : "Vous auriez fait un bon avocat". Ce à quoi Blass a rétorqué : "Comme vous voyez, j'ai manqué ma vocation.

Plus tard, parlant de Thouin, Blass l'a appelé "mon collègue". Et le juge de préciser : "Entre avocats, il faudrait dire : mon honorable collègue".

Ces reparties, qui ont eu l'heur de dérider quelque peu l'auditoire, ont traversé une salle jusque-là passablement tendue à cause de la découverte, quelques heures auparavant, d'un revolver chargé de six balles dans le box des accusés. (Voir nouvelle à cet effet dans cette page).

Blass, Thouin et Bonami n'en ont tout de même pas moins été cités à leur examen volontaire pour le 9 décembre "pro forma" et le 17 "pour vrai".

Mais les trois autres, soit Michel Bergeron, Michel Kelly et Michel Marion, accusés également de conspiration, de vol à main armée et du vol de deux véhicules moteurs, ont été libérés dès l'enquête préliminaire.

Blass, Thouin et Bonami ont annoncé qu'ils présenteront une défense à leur examen volontaire et ils ont obtenu du tribunal que les gardiens des prisons où ils sont détenus leur facilitent la tâche d'assigner leurs témoins. Incidemment, on s'attendait, hier, que Blass en assigne une soixantaine pour cette procédure.

Avant que les accusés ne soient admis à la barre, le juge Lagarde a ordonné l'évacuation de la salle et il a donné l'ordre aux policiers de fouiller toute personne qui voudrait assister au débat. Ce qui fut fait "scrupuleusement". Seuls les avocats, les policiers, les journalistes et les fonctionnaires de la cour ont été dispensés de cette "formalité".

Les crimes reprochés à ces six évadés du fourgon cellulaire, le 16 octobre dernier, alors qu'ils étaient conduits au palais de justice, auraient été commis à peine quelques minutes plus tard.

Aucun n'ayant cependant relié Mario, Kelly et Bergeron à ces crimes, ces derniers se sont vus libérés immédiatement.

Par ailleurs, M. Claude Chaillot, qui conduisait une camionnette, dans les parages du boulevard Henri-Bourassa et la rue Lajeunesse, et qui aurait été "intercepté" par trois individus, a réussi à en identifier deux comme étant Blass et Thouin. Quant au troisième, qui serait Roger Marceau, encore au large, le témoin n'a pu le reconnaître même en examinant les photos des fugitifs.

Selon ce témoin, les trois individus se seraient précipités vers son véhicule qui ralentissait à l'intersecton de la rue Frémont et, ouvrant les portières, se seraient précipités à l'intérieur, bousculant M. Chaillot vers l'arrière, braquant un revolver dans sa direction, le dépouillant d'une somme de $7 à $9, et tentant de le ligoter.

Un autre témoin, M. Roger St-Laurent, qui conduisait une wagonnette, près des rues Sauvé et Lajeunesse, a raconté, pour sa part, avoir été expulsé de son véhicule par un individu, qu'il a identifié comme étant Bonami, à la pointe d'un revolver. M. St-Laurent aurait immobilisé sa voiture à un feu rouge au moment de l'agression.

BLASS VEUT AIDER LA JUSTICE

Devant les longues hésitations du témoin Chaillot quant à l'identification du "troisième" individu qui serait demeuré avec lui à l'arrière de son véhicule pendant une vingtaine de minutes et qui aurait même commencé à le ligoter, Blass lui a dit qu'il s'agissait de Roger Marceau.

"Vous fournissez des preuves à la couronne", de lui faire remarquer le juge.

Je le sais, de répondre Blass, mais je veux aider la justice".

Le témoin Chaillot a aussi déclaré que ce serait Thouin qui aurait pris la direction de la voiture pendant que Blass lui aurait demandé s'il avait une scie pour le débarrasser de sa menotte qui aurait pendu au poignet gauche.

Finalement, on le savait déjà, le véhicule aurait été intercepté à nouveau ... et par la police, cette fois, à l'intersection de la rue Vauquelin et de la neuvième avenue.

Coup de théâtre !

Le juge Paul Miquelon expulse l'avocat-conseil de Vallières

par Roger GUIL

Le procès de Pierre Vallières, qui s'est poursuivi pour seulement quelques heures, hier matin, a été marqué par un incident spectaculaire: Me Robert Lemieux, avocat conseil de Vallières, a été expulsé par le juge Paul Miquelon, de la cour des Assises de Montréal.

Me Lemieux avait voulu s'objecter à certaines questions posées à un officier de la prison en prétextant le serment de "discrétion" qui lie les gardes des institutions pénitentiaires. Le juge Miquelon a demandé à l'avocat conseil de s'asseoir et de se taire. Les voix s'élevèrent et le juge Miquelon trancha la question en ordonnant à Me Lemieux de quitter la salle d'audience jusqu'à mardi matin.

C'est en effet mardi, à cause de la fête légale de l'Immaculée qui tombe lundi, que le tribunal reprendra les audiences de ce procès, de même que les audiences du procès de Charles Gagnon, pour les plaidoiries.

Les témoins de la défense

Le juge Miquelon a décidé de se rendre à la requête de Vallières pour permettre l'assignation de certaines hautes personnalités d'Ottawa: le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau, le secrétaire d'Etat M. Gérard Pelletier, le solliciteur général et le président de l'enquête sur les Jeunes Canadiens.

Pour ce qui est des témoins venant de France, d'Allemagne et de New York, le juge a dit qu'il ne voyait pas encore le besoin d'autoriser leur assignation, bien que Vallières les réclame.

La sédition

Le juge Emile Trottier retient toujours en suspens sa décision sur l'accusation de sédition qui a été portée contre Pierre Vallières pour son livre "Nègres Blancs d'Amérique".

La décision du juge a été repoussée à une date ultérieure.

Avec le bill 77

La partie québécoise de la capitale nationale respectée

Québec (par Claude-Guy Jasmin) — Par la Société d'aménagement de l'Outaouais, qui sera formée au moment de l'adoption du projet de loi de la communauté régionale de l'Outaouais, le gouvernement québécois a créé un interlocuteur valable à la commission de la capitale nationale.

Le ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, qui a fait adopter ce projet de loi (bill 77) en première lecture, hier matin, a très nettement fait savoir que par cette société, la partie québécoise de la "capitale nationale" allait être respectée parce que mieux préparée.

M. Lussier ne croit pas cependant qu'on puisse s'attendre à des conflits entre les deux organismes puisque, selon lui, les pouvoirs s'additionnent et que personne n'a intérêt à ce qu'il y ait des conflits.

Subvention de $25 millions

Le ministre des Affaires municipales, dans une conférence de presse, hier midi, rendait public le projet de loi 77 qui s'ajoute aux projets de loi de la communauté urbaine de Montréal et de Québec qui ont été déposés au cours de la semaine.

Le bill 77 resssemble à celui de Québec, mais avec deux particularités: une commission de transport qui n'est pas encore créée, mais que l'on créera lorsque les études qui sont en cours seront terminées; et la création d'une société d'aménagement de l'Outaouais qui reçoit une subvention de $25 millions pour cinq ans du gouvernement québécois.

Cette société d'aménagement sera subordonnée à la communauté régionale au point de vue zonage.

Le but de cette société sera la promotion industrielle et commerciale et elle aura le pouvoir d'acheter des terrains et de mettre en place l'infrastructure nécessaire à la construction des édifices dont elle favorisera la construction.

Le gouvernement vient par la création de cette société de réaliser une des principales recommandations de

Prendre nos responsabilités

la commission Gendron.

Le Dr Robert Lussier a fait remarquer que la région de l'Outaouais avait été négligée par le gouvernement québécois et qu'il s'agissait d'une région défavorisée qui a besoin de connaître un essor beaucoup plus considérable qu'il prévoit d'ici quelques années.

Enfin, selon le ministre, il fallait prendre nos responsabilités et c'est de cette façon que le Québec obtiendra le plus, qu'il se fera respecter et qu'il obtiendra une véritable collaboration.

"Pour le plus grand bien de la région de l'Outaouais, c'est un projet de loi qui devrait être sanctionné avant le 1er janvier 1970.

UN ARSENAL BIEN À EUX

La Sûreté du Québec se demande pourquoi des inconnus ont volé des armes et des munitions dans une quincaillerie de Trois-Pistoles.

Le crime à été commis à la ferronnerie Roux, rue Vézina. Les malfaiteurs ont ravi trois carabines de calibre .303, une carabine de calibre .22, un fusil de calibre .12 et plusieurs boîtes de cartouches.

Ils s'y sont introduits par effraction.

Les hausses de traitement aux juges

Quatre libéraux sont dissidents

QUEBEC (DNC) — Quatre députés libéraux ont voté contre le bill 72 bien que le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, ait voté lui-même avec le gouvernement, en faveur du projet de loi.

Ces quatre députés, MM. Lafrance, Fraser, Pearson et Tremblay (comté de Bourassa), trouvent indécentes les augmentations de traitement accordées aux juges quelques jours après l'adoption de la loi de l'aide sociale.

Le nouveau député du parti québécois, M. Jérôme Proulx, a également voté contre le projet de loi.

A LA CONSCIENCE DE CHACUN

M. Jean Lesage, à cause de cette opposition, s'est senti obligé de justifier son vote en faisant remarquer que le travail des juges venait d'être considérablement augmenté.

Il a bien précisé cependant que c'était après de "mûres réflexions" qu'il s'était senti obligé de voter en faveur du projet de loi.

M. Lesage ne se sentant pas suffisamment convaincu, n'a donc pas voulu demander à ses collègues de suivre une ligne de parti dans cette affaire qu'il a voulu laisser à la conscience de chacun. D'où cette division du vote chez les libéraux.

Jean-Paul Lefebvre quitte la politique

QUEBEC (DNC) — Le député d'Ahuntsic à l'Assemblée nationale, M. Jean-Paul Lefebvre, a annoncé hier qu'il ne briguerait pas à nouveau les suffrages dans son comté au moment des prochaines élections.

M. Lefebvre a été élu en 1966 dans le comté d'Ahuntsic pour la première fois avec une majorité de 8,355 voix sur son plus proche adversaire de l'Union nationale.

Le député a expliqué qu'il annoncerait tout de suite sa décision parce qu'elle n'était pas liée à l'issue du congrès au leadership et qu'il ne voudrait pas laisser planer un doute là-dessus.

M. Lefebvre croit également qu'en l'annonçant dès maintenant, les militants libéraux du comté pourront préparer la relève avec le nouveau chef du parti et qu'il pourra se sentir plus libre pour préparer dès maintenant son "recyclage" en vue de nouvelles responsabilités.

La signature des accords syndicaux avec les 85,000 employés d'hôpitaux

Marcel Masse gagne la première étape d'une politique salariale globale du secteur public

Québec (par Claude-Guy Jasmin) — Pour M. Marcel Masse, la journée d'hier peut être considérée comme celle du triomphe.

Avec la signature des représentants des 85,000 syndiqués des hôpitaux du Québec, hier matin, se terminait la première étape, la plus difficile, de la mise sur pied d'une politique salariale globale pour tous les employés du secteur public du Québec: 250,000 personnes

Trois discours

Aussi a-t-il marqué cette journée du 5 décembre de trois discours prononcés l'un après l'autre au moment de la signature des conventions collectives de la F.T.Q., de la C.S.N. et des infirmières.

Ces trois conventions collectives accordent à ces salariés une majoration de salaire et d'autres avantages évalués à $164 millions, dont $50 millions en rétroactivité.

Dans ses trois discours, M. Masse a souligné que la signature de ces contrats de travail constituait "l'aboutissement d'une ronde de négociations dans le secteur public et parapublic au cours de laquelle nous avons planifié des conditions de travail et des salaires pour plus de 250,000 travailleurs".

"Cette ronde de négociations, ajoutait-il, constitue la première phase d'une politique salariale visant à normaliser les structures de traitements".

Principes respectés

Le ministre délégué à la Fonction publique a souligné que l'application de la politique salariale du gouvernement n'était pas chose facile dans le secteur hospitalier parce qu'elle devait tenir compte d'au moins cent cinquante classifications d'employés répartis dans deux cents hôpitaux. Mais les principes de la politique salariale ont été respectés "même si ces principes étaient lourds d'implications financières."

Le gouvernement a d'autre part voulu atteindre cinq objectifs principaux par ces contrats de travail et y a réussi :

- **Aligner les traitements des employés du secteur public sur ceux que versent des employeurs du même genre pour des emplois analogues;**
- **Eliminer les différences salariales pour des emplois identiques indépendamment du fait que ces emplois soient exercés par des hommes ou des femmes;**
- **Encourager la spécialisation par des programmes de recyclages;**
- **Eliminer les écarts régionaux dans les salaires;**
- **Favoriser l'organisation des carrières professionnelles.**

$1,250 millions

M. Masse a souhaité en terminant que l'on trouve des mécanismes qui éviteraient une multiplicité de tables de négociation qui entrainent automatiquement des pertes de temps et des dépenses d'argent très élevées pour toutes les parties en cause.

L'entente à laquelle on est parvenu hier matin restera valide jusqu'au 30 juin 1971 et implique une masse salariale de $1,250,00,000.

Elle doit être complétée par la signature des associations locales avant d'entrer en vigueur dans chaque milieu.

Les conventions donnent 60 jours aux employeurs pour que soit versée la rétroactivité, mais le comité de négociation patronal a promis une tranche de rétroactivité importante avant Noël.

Les cérémonies d'hier se sont déroulées en trois étapes : à 9.30 heures, c'était la F.T.Q. qui représente 12,000 salariés; à 11.30 heures, la C.S.N. qui signait au nom de 48,000 employés; puis à 12.15 heures, le Syndicat professionnel des infirmières du Québec et les United Nurses of Montreal qui groupent 5,500 membres.

Il faut des mécanismes de dialogue permanent

(Jean-Paul Cloutier)

Québec. (DNC) — Le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, a demandé aux parties patronales et syndicales, dans le secteur des hôpitaux de mettre sur pied des mécanismes de dialogue permanents en prévision de l'établissement du régime universel d'assurance-santé le 1er juillet 1970.

Le ministre a fait remarquer que l'assurance-hospitalisation avait déjà imposé une lente réadaptation et que le programme d'assurance-santé allait lui aussi entraîner son "cortège de réadaptations majeures".

FONCTIONNEMENT NORMAL ASSURE

"La bonne volonté de toutes les parties sera requise afin que les malades — dans les circonstances de l'avenir comme dans celles du passé — bénéficient de soins toujours meilleurs.

"On voit tout de suite la nécessité de mécanismes de dialogue permanents afin que les implications nouvelles soient étudiées à mesure qu'elles surgiront et que des solutions adéquates leur soient trouvées."

Le ministre s'est cependant montré assuré, à la suite de la signature des contrats de travail, du fonctionnement normal des institutions hospitalières du Québec dans un climat de bonnes relations humaines.

"Je suis convaincu qu'ils se donneront à leur travail avec un esprit beaucoup plus libre", a-t-il dit en parlant des employés syndiqués. "La sérénité est très importante dans les professions nobles de la santé".

INFIRMIERES REVALORISEES

Pour sa part, le Dr Roch Boivin, qui a participé aux négociations dans ce secteur de la santé, a déclaré aux infirmières que les conventions collectives allaient avoir pour conséquence une revalorisation de la profession en la rendant plus attrayante; "Plus d'infirmières d'expérience resteront au travail et un plus grand nombre de jeunes personnes, au niveau des CEGEP se destineront à la carrière". Il a rappelé également qu'il fallait s'attendre à ce que les infirmières jouent dorénavant un plus grand rôle dans la vie des établissements hospitaliers.

DU CIMENT

Enfin, le président du Comité patronal de négociations du secteur hospitalier, M. Gilles Gaudreault, s'est dit d'avis que les signatures d'hier montraient que les parties ont acquis la maturité nécessaire à l'installation d'un régime ordonné de relations de travail dans un secteur aussi vaste que celui des hôpitaux du Québec.

Il a rappelé que même si les trois syndicats qui signaient groupent 65,000 membres, les négociations modifient le régime de relations de travail de 85,000 salariés d'hôpitaux.

M. Gaudreault a déclaré en terminant que ces négociations avaient réussi à cimenter des liens jusqu'ici fragiles, à la fois entre les hôpitaux, et également entre les hôpitaux et le gouvernement.

DEUX HÔPITAUX EN DÉSACCORD

Un désaccord sur les droits acquis des syndiqués de deux hôpitaux, membres du conseil du syndicat hospitalier de Montréal, l'hôpital Royal Victoria, Institut neurologique de Montréal, a empêché les représentants de ses quelque 1,500 employés syndiqués de signer, hier, la convention collective de travail, comme l'ont fait les autres syndicats, membres de la FTQ et de la CSN.

Droits monétaires

M. Charles Udvarhely, conseiller technique du groupe, a expliqué au moment de la conclusion de l'accord de principe, que la partie patronale avait signifié très clairement son intention de préserver les droits monétaires et autres qu'avaient acquis dans le passé les travailleurs des deux hôpitaux concernés. Lors de la vérification des textes finaux, la partie patronale a changé l'interprétation des textes qui avaient trait à ces questions.

Le conseil des syndicats hospitaliers de Montréal détenait, au moment de la négociation, un contrat de service avec le syndicat canadien de la fonction publique. Le négociateur de ce dernier syndicat, M. Roger Laramée, s'est dit totalement solidaire des revendications des employés des deux hôpitaux montréalais.

CHRISTINE DUMAS
AVOCAT
210, rue STE-CATHERINE EST — SUITE 300
Bureau: 878-3421 Soir: 861-4890

ARTHRITIQUES !

NOUVEL ESPOIR

MONTREAL, Qué., 6 déc. La science continue ses efforts inlassables dans la recherche pour découvrir de nouvelles méthodes, afin de combattre "l'arthrite, cette maladie qui déforme", ainsi que le rhumatisme et les conditions associées.

Déjà, des milliers de tests scientifiques, effectués par une équipe de professionnels ont maintenant prouvé que l'arthrite, le rhumatisme et ces mêmes conditions associées ne sont pas des maladies en elles-mêmes mais plutôt un état douloureux, déformant, causé par un déséquilibre du mécanisme de défense, affectant tout l'organisme.

A titre de service public, nos lecteurs pourront se procurer gratuitement notre brochure révélatrice, traitant de ces découvertes.

Si vous souffrez d'arthrite, de rhumatisme, ou des maladies connexes, demandez votre exemplaire dès aujourd'hui.

Ce geste pourra vous être mémorable.

SOCIETE DES RECHERCHES EDUCATIVES ET SCIENTIFIQUES
Département 200
C. P. 12, Rosemont
Montréal, Qué.

Nous ne verrons plus d'hommes chauves bientôt!

à la satisfaction de tous le monde. Le tissage des Cheveux International, situé au 7121, rue de Châteaubriand (face au métro Jean-Talon) Montréal, a mis au point une technique professionnelle exclusive pour tisser des cheveux naturels aux hommes chauves, qui est indétectable, impeccable et indétachable. Ce n'est pas un vulgaire toupet collé. Pour voir un échantillon, vous n'avez qu'à téléphoner à **277-1716** le jour ou **473-2803** le soir, ou postez le coupon ci-dessous, ils se feront un plaisir de vous le faire parvenir, sans obligation de votre part.

NOM .....

ADRESSE .....

TELEPHONE .....

La Campagne des fédérations du grand Montréal a souligné la participation de 117 compagnies de la région métropolitaine qui se sont distingués lors de la dernière souscription. Sur la photo dans l'ordre habituel, M. Jacques Bernard Langevin, président de la division de la sollicitation des employés qui présente une plaque souvenir à M. André Valade de la Maison Vincent Ltée.
(Photo MM-André Hébert)

Echec à Nixon

$100 par mois

Washington (AFP) — Le Sénat américain a porté un nouveau coup hier à la stratégie anti-inflationniste du président Nixon en votant une augmentation de 15% des pensions de la sécurité sociale à partir du premier janvier prochain, avec un minimum garanti de 100 dollars par mois.

Le gouvernement avait proposé une augmentation de 10% seulement, ne prenant effet qu'au premier mars afin de limiter son incidence budgétaire. Telle qu'elle a été votée vendredi par le Sénat, l'augmentation des prestations de la sécurité sociale va coûter 1,100 millions de dollars pendant l'année fiscale en cours et réduira d'autant le surplus budgétaire de 5,900 milions sur lequel le gouvernement compte pour ralentir l'économie.

DEMANDE HOMME D'EXPERIENCE

Dans les articles et ameublement de bureau, bilingue, travail général de bureau.
Sur rendez-vous seulement, téléphonez : Mme LAPORTE :

663-5030

Chuck Connors est ici . . . ?
VOIR HABITAT REVUE PAGE 4

MONTREAL-MATIN
Publié et imprimé par
La FEDERATION des JOURNALISTES CANADIENS INC.
Case postale 6072, Montréal 3
2580 est, boul. ST-JOSEPH
Montréal
Tél. 527-9271
PETITES ANNONCES : 526-9231

TARIFS D'ABONNEMENTS

	Mtl et env.	Canada	E.-U.
12 mois	$30.00	$28.00	$35.00
6 mois	15.00	14.00	17.50
3 mois	7.50	7.00	8.75
1 mois	2.50	2.50	3.00

Service à domicile. . . 70¢ par sem.
Payable d'avance par mandat postal ou chèque au pair à Montréal
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 1175

Après un hold-up et une chasse à l'homme

Où as-tu envoyé ton $1?

par Gilbert MOORE

Deux jeunes bandits n'ont pas eu le temps de goûter les fruits du vol à main armée qu'ils ont commis, hier après-midi, dans une banque d'Iberville, tout près de Saint-Jean: les policiers leur ont mis le grappin dessus en moins de temps qu'il n'en faut pour crier: "Une p'tite froide!"

Montant du vol: $463. Somme récupérée: $462. Bénéfice net: $1.

Vers 1 h. 15, deux adolescents masqués et armés de revolvers faisaient irruption dans la banque Canadienne Nationale sise 1re Rue, à Iberville.

Des bambins

Sans se laisser aller à la violence, les "bambins" — ils ont 19 et 17 ans — ont vidé les tiroirs-caisses.

Comme ils sortaient, un dissident a déclenché le système d'alerte. Mais les jeunes gens s'étaient déjà jetés dans une automobile qui filait vers Sabrevois, à six milles de là.

A Sabrevoix, seul dans son auto-patrouille, l'agent Philias Parizeau les prit en chasse et leur barra le chemin. Un des imberbes se rendit aussitôt que l'agent lui braqua son revolver sous le nez. L'autre prit la clé des champs.

A Iberville, quelques minutes plus tard, M. Parizeau remettait son prisonnier au chef de police, Alexandre Houle, qui était accompagné du sergent-détective Réjean Ruel et de l'agent André Lord. Ceux-ci demandèrent l'aide de la Sûreté du Québec.

Six policiers de la SQ, affectés à Saint-Jean, arrivèrent aussitôt, suivis de deux autres de Cowansville.

Le fugitif s'était réfugié dans la maison de Mme Noel Arèze, rang du Bord.

Les agents cernèrent la résidence, commandèrent au jeune homme de sortir et ponctuèrent leur suggestion de deux coups de feu.

Ils hésitaient à entrer parce que Mme Arèze était chez elle. Sans la molester, le jeune homme s'est sauvé par la porte arrière pour trouver refuge dans un bois.

Coincé encore une fois, il s'est rendu sans opposer de résistance pour la simple raison que les revolvers et l'argent étaient demeurés dans l'automobile.

Les jeunes gens comparaîtront lundi à Saint-Jean.

Les arbres de Noël

Attention aux incendies

Le bureau de la prévention des incendies du service d'incendie de la ville de Montréal rappelle à nouveau cette année, à l'approche de la fête de Noël, les dangers d'incendie qui peuvent survenir à domicile.

Voici quelques conseils destinés à prévenir des tragédies :

Le service d'incendie recommande l'usage d'arbres de Noël artificiels incombustibles. La base des arbres naturels doit être immergée dans un seau d'eau et le niveau de l'eau doit être vérifié quotidiennement.

Les arbres de Noël doivent être tenus éloignés des sources de chaleur (radiateurs, âtres de cheminées, fournaises, etc.).

Les décorations traditionnelles doivent être confectionnées avec du matériel incombustible ou ignifugé.

Les enfants ne devraient jamais s'ébattre près des arbres.

Les parents ne devraient jamais laisser leurs enfants aux soins de gardiennes trop jeunes ou inexpérimentées.

Les issues ne doivent jamais être obstruées.

Les appareils de chauffage ne doivent jamais être surchauffés.

En résumé, le service d'incendie invite la population à redoubler de vigilance pendant la période des fêtes.

Aux Etats-Unis

15 millions de pauvres font face au gouvernement

WASHINGTON (AFP) — Les pauvres d'Amérique — ils sont 15 millions au moins — viennent de déclencher une nouvelle offensive contre l'administration Nixon, qu'ils accusent de lenteur préméditée dans l'exécution de son programme de lutte contre la famine, dont la survivance, aux Etats-Unis, avait été qualifiée de "honteuse et intolérable" au printemps dernier par le président lui-même.

La nouvelle offensive a eu pour cadre la "conférence nationale sur l'alimentation et la santé", plus communément appelée : conférence sur la faim, qui vient de réunir à Washington, les 2, 3 et 4 décembre, quelque 2,700 délégués, à l'initiative de la Maison Blanche elle-même.

Vendredi, au lendemain d'une séance de clôture houleuse, marquée par l'adoption d'un cahier de revendications qui a plongé le gouvernement dans l'embarras, six de ces délégués sont allés voir M. Nixon, devant lequel ils ont lancé un cri d'alarme et réclamé la proclamation d'un état d'urgence, c'est-à-dire l'inscription de la campagne contre la famine en tête de toutes les priorités nationales.

$200 pour vol à l'étalage

Son cautionnement devenu son amende

(Par G. B.) — Un homme de 32 ans, qui avait été accusé de vol qualifié, n'a été reconnu coupable que de vol à l'étalage. Et le juge Rhéal Brunet l'a condamné à une amende de $200, soit exactement le montant qu'il avait versé en guise de cautionnement.

André Tremblay avait volé un magnétophone à un magasin de "surplus de guerre", le 31 décembre 1968, au 20, est, rue Notre-Dame.

Me Nikita Tomesco, qui représentait Tremblay à son procès, avait souligné qu'aucune violence n'avait eu lieu avant, pendant ou après le vol.

Tremblay avait été aperçu quittant précipitemment le magasin. Il avait, dans sa fuite bousculé un des propriétaires de l'établissement qui, avec l'aide d'un autre employé, avait réussi à faire revenir l'accusé à l'intérieur.

IL TROUVE $1,000

Le jeune Don Dahibleck est arrivé chez lui ,hier, en criant: "Maman, tu peux maintenant t'acheter un nouveau manteau !" et il étendit sur la table les mille dollars qu'il venait de trouver dans une vieille remise. Son père a cependant fait état de la découverte à la police de Boston et si l'argent n'est pas réclamé dans un délai d'un an, Don pourra enfin acheter un manteau neuf à sa mère.

Un avion s'écrase au Nouveau Mexique

Onze morts dans les débris

Albuquerque, N.M. (UPI) — Un bi-moteur privé avec onze personnes à bord, a fait explosion en plein vol et s'est écrasé dans un champs, recouvert de neige à quelque 500 verges d'un site résidentiel, près de ce centre du Nouveau Mexique. La police locale a déclaré qu'il n'y avait aucun survivant. Huit hommes et trois dames avaient pris place à bord de l'appareil, piloté par Carroll Thompson, qui se rendaient de Las Vegas à Dalhart, Texas. Le pilote avait détourné l'appareil vers Albuquerque à cause de la mauvaise température mais il s'est écrasé aux pieds des montagnes Sandia.

"J'ai entendu le vrombissement de l'avion qui volait à très basse altitude, puis il y eut une explosion; j'ai vu alors des corps qui tombaient de l'appareil en flammes..." a dit un témoin oculaire, Mme Carolyn Corley qui réside dans le secteur résidentiel qui a été évité de justesse.

On a trouvé les débris du bi-moteur éparpillé dans un rayon de 400 verges du lieu de l'impact, situé à 14 milles d'Albuquerque. M. Corley a déclaré que les corps semblaient choir à peu de 25 verges de sa résidence.

L'alimentation au détail

Les heures devront être bien observées

Le comité paritaire de l'alimentation au détail a fait parvenir aux propriétaires de magasins d'alimentation au détail de la région de Montréal la liste des heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements pour la période des fêtes de Noël et du premier jour de l'an. Voici, à l'usage des consommateurs et des propriétaires la liste de ces heures :

Lundi, le 22 décembre 1969 : de 1 heure p.m. à 6 heures p.m. Mardi, le 23 décembre 1969 : de 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Mercredi, le 24 décembre 1969 : de 9 heures a.m. à 6 heures p.m. Jeudi, le 25 décembre 1969 : pas de travail, jour férié, chômé et payé. Vendredi, le 26 décembre 1969 : de 1 heure p.m. à 9 heures p.m. Samedi, le 27 décembre 1969 : de 9 heures a.m. à 5 heures p.m.

Lundi, le 29 décembre 1969 : de 1 heure p.m. à 6 heures p.m. Mardi, le 30 décembre 1969 : de 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Mercredi, le 31 décembre 1969 : de 9 heures a.m. à 6 heures p.m. Jeudi, le 1er janvier 1970 : pas de travail, jour férié, chômé et payé. Vendredi, le 2 janvier 1970 : de 1 heure p.m. à 9 heures p.m. Samedi, le 3 janvier 1970 : de 9 heures a.m. à 5 heures p.m.

L'article 3.01 stipule :

Période des fêtes : "L'avant-veille de Noël et l'avant-veille du premier jour de l'an, les heures de travail peuvent être prolongées jusqu'à 9 heures du soir sans rémunération supplémentaire".

Sombre vendredi soir quinze hold-up

La ronde des vols à main armée se poursuit de plus belle.

Hier, on en avait commis 15 en début de soirée.

A la Caisse Populaire Sainte-Cunégonde, au 2505 ouest, rue Saint-Jacques, deux cagoulards armés ont fait main basse sur $4,350.

Le gardien a fait feu cinq ou six fois sur les bandits mais sans les atteindre.

Un agent a capturé un des voleurs angle Vinet et Saint-Jacques. C'est celui qui transportait le magot.

Dans un garage

D'autres malfaiteurs ont mieux réussi au Garage Cartage, au 3520 rue Doré. Il s'agit de deux Noirs qui ont fait main basse sur $2,613.

Au restaurant Ralph, au 4822 rue Christophe-Colomb, deux bandits armés ont ravi $24.79.

A l'épicerie Bellerose, au 2021 rue Cadillac, quatre apaches se sont appropriés $200.

A l'épicerie Gaudette, au 3419 rue Cartier, trois méchants se sont emparés de $325.

Mercerie

A la mercerie Lido, au 1682 est, rue Ontario, trois hommes ont subtilisé $120.

Au débit de tabac Trottier, au 324 est, rue Jean-Talon, deux suspects ont volé $250.

Chez Mayer's Shoe Store, au 390 boul. Saint-Laurent, trois hommes brandissant carabines se sont enrichis de $1,200.

Au marché Riel, au 2065 rue Sicard, trois hommes ont "emprunté" $400.

A l'épicerie Saint-Onge, au 1758 rue Aylwin, trois drôles ont pris $200.

Dans la conciergerie sise au 8489 rue Saint-Hubert, deux hommes armés de couteaux ont forcé le concierge à leur remettre les fruits des loyers : $362.

Les choses ont failli tourner au tragique à la Banque Provinciale sise au 3255 rue Bélanger, où un homme s'est présenté vers 8 h. 15, équipé d'une mimi (mitraillette).

Après avoir empoché $2,000, il a pris la fuite dans une voiture qu'un chauffeur de taxi a pris en chasse.

Un coin plus loin, le bandit est descendu de son véhicule et a lancé une bonne rafale en direction du chauffeur qui a tout compris, de sorte que le malfaiteur a pu s'enfuir à pied.

Au restaurant Nickie, au 6010 rue Molson, un inconnu a fait main basse sur $125.

Au cinéma Plaza, au 6,700 Côte-des-Neiges, trois bandits armés ont ravi une somme dont le montant demeurait indéterminé, tard, hier soir.

Dans "Le Nouvel Observateur"

Claude Roy découvre les Nègres blancs d'Amérique

Paris (AFP) — Ayant effectué récemment un court séjour au Canada, M. Claude Roy, écrivain et critique, étend quelque peu, cette semaine, dans "Le nouvel observateur", sa chronique littéraire en principe consacrée au dernier ouvrage de Réjean Ducharme, "La fille de Christophe Colomb".

Dans son article intitulé "Les nègres blancs d'Amérique", M. Claude Roy écrit notamment: "Il est clair que les Canadiens francophones sont moins nombreux, plus pauvres et moins reliés au continent nord-américain que ceux des autres provinces canadiennes... Quand j'entendais les intellectuels québécois parler des Québécois comme de "colonisés", le lobe de mon cerveau baigné de "claire clarté française" ronchonnait devant cette surenchère verbale".

Mais Claude Roy a passé 10 jours à Montréal et il s'est convaincu que "pendant 30 ou 40 ans, le Québécois francophone, se présentant au guichet d'une firme canadienne-anglaise, s'est entendu dire: "Speak white..." Si les Québécois ont parfois envie, après des années de cette vie, de crier qu'ils sont en effet des nègres, ça semble assez explicable".

Une peau à eux

Et l'auteur ajoute: "Les Québécois ne sont pas des sauvages, ils ne rêvent pas de sang. Ils rêvent simplement de se sentir chez eux. Et le fait est qu'ils ne sont pas seulement mal à l'aise dans leur peau: mais qu'ils ne sont pas très sûrs d'avoir une peau à eux".

Plus particulièrement, à propos de "La fille de Christophe Colomb", C. Roy écrit: "C'est un livre tout à fait incongru, extravagant: l'épopée en vers de Colomb... hérissée de mauvais et de bons calembours, de rêveries et de rêves, ...enchaînement onirique d'associations libres dont la clef socio-psychanalytique serait la situation du Canadien français"; quant à Réjean Ducharme, lui-même, "auteur de livres intempestifs", c'est un "original à 5 pattes qui a du génie sur trois et délire sur les deux autres".

UNE AIDE DE TORONTO

ATHENES (AFP) — Selon un message reçu à Athènes du rabbin canadien, Stuart Rosenberg, la communauté juive de Toronto prendra à sa charge les soins et l'aide sociale nécessaire à la famille grecque Nastos, dont un enfant de deux ans et demi, Georges Nastos, est mort des suites de l'attentat à la grenade commis il y a une semaine à Athènes par des commandos jordaniens contre la compagnie israélienne "El Al".

La famille Nastos, dont le père est employé aux Halles d'Athènes, prenait à ce moment des billets pour émigrer à Toronto.

Même l'eau est plus chère!

La Régie des eaux du Québec a décidé d'augmenter de 0.0545 le tarif d'eau par 1,000 gallons vendus par la ville de Jacques-Cartier aux autres municipalités de la Rive-Sud. Pour la municipalité de St-Bruno, cette augmentation en 1969 pourra être absorbé par un excédent probable des revenus sur les dépenses au cours de la présente année.

EN 1970

L'augmentation pour 1970 sera de 0.0345 par 1,000 gallons d'eau, ce qui représente un montant de $11,000, pour St-Bruno, et conséquemment une augmentation de la taxe d'eau de $45 à $50 pour la prochaine année.

MISS ESPACE

Une nouvelle compétition de Miss vient de s'ajouter à la panoplie déjà existante. Il s'agit du concours Miss Espace auquel sera candidate l'aguichante Marie Stephens de l'Ohio. L'élue méritera mille dollars... et un voyage à la Lune lorsque cela sera possible! En plus, celle qui portera le plus beau costume spatial de sa propre création recevra 500 dollars. (UPI-MM)

Pour un climat de détente

L'OTAN pose des conditions à l'URSS

BRUZELLES (AFP-UPI) — Les délégués au congrès annuel de l'OTAN, qui a pris fin hier à Bruxelles, ont émis une déclaration de 2,000 mots dans laquelle ils se disent favorables à discuter avec l'URSS des mesures à prendre pour diminuer la tension internationale et pour intensifier la coopération est-ouest en Europe.

Mais ils affirment cependant qu'une longue préparation sera nécessaire avant de répondre au récent appel soviétique pour une Conférence européenne sur la sécurité. Quoiqu'il en soit, affirment-ils, les Etats-Unis et le Canada devront en faire partie.

D'ici là, estiment les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Economie de l'OTAN, des pourparlers devront être entrepris sur plusieurs problèmes qui touchent directement la sécurité européenne. Parmi ceux-ci, on a noté le contrôle des armes et le désarmement, ainsi que les échanges culturels, techniques et économiques entre l'Allemagne de l'Est et celle de l'Ouest.

REDUCTION DES ARMES

La déclaration signale de plus aux Soviétiques qu'ils n'ont pas encore donné suite à la proposition du Conseil de l'OTAN, en juin 1967, sur la réduction mutuelle des armes entre l'Est et l'Ouest.

En conclusion, les ministres proclament que "les pays de l'OTAN demeurent ouverts aux dispositions favorables de l'URSS et des autres pays de l'Est en vue de discussions sur les mesures à prendre pour réduire la tension internationale et pour promouvoir la coopération en Europe".

L'affaire Sharon Tate

Encore sous l'influence magnétique de "Satan", Susan Atkins témoigne

LOS ANGELES (AFP) — La Chambre des mises en accusation du comté de Los Angeles s'est réunie, hier, pour commencer l'audition des 22 témoins cités à comparaître dans l'affaire du quintuplé meurtre de la villa Polanski, commis le 9 août, et dont trois personnes sont actuellement accusées: Charles Watson, Patricia Krenwinkel et Linda Louise Kasabian.

Le premier témoin à être entendu a été Susan Denise Atkins, membre, tout comme les trois accusés, de la "famille" de Charles Manson, considéré comme l'instigateur des crimes. C'est d'ailleurs Susan Denise Atkins qui aurait mis la police sur la piste de la "famille", arrêtée pour le meurtre, en juillet dernier, du musicien Gary Hinman dont Manson a partagé un certain temps l'appartement. La jeune fille aurait fait des confidences à une camarade de cellule et lui aurait fait des révélations sur le massacre du 9 août.

Mme Winifred Chapman, ménagère de Sharon Tate, qui a découvert les cadavres des cinq victimes, le 9 août dernier. (Photo UPI — MM)

PRETE A REPONDRE

Susan Denise Atkins, qui s'est présentée volontairement devant la Chambre des mises en accusation, a déclaré renoncer à son droit constitutionnel de garder le silence sur des faits pouvant l'incriminer et a affirmé qu'elle était prête à répondre à toutes les questions qu'on lui poserait.

Pour le moment, la jeune fille s'est bornée à dire que les déclarations faites ces jours derniers par son avocat, Me Richard Caballero, étaient conformes à la vérité et que les choses s'étaient bien passées comme il l'avait dit.

Me Caballero avait notamment déclaré que sa cliente avait assisté non seulement au quintuple crime de la villa Polanski où périrent l'actrice Sharon Tate, J. Jay Sebring, Abigail Folger, Voityck Frokowsky et Steven Parent, mais aussi à l'assassinat commis la nuit suivante de Leno et Rosemary Labianca, un couple de riches retraités de Los Angeles. Susan Denise Atkins n'aurait pas participé à la tuerie car elle était alors sous l'effet d'une transe hypnotique dans laquelle elle avait été placée par Manson.

ENCORE HYPNOTISEE

Un autre avocat de Susan Denise Atkins, Me Paul Caruso, a déclaré pour sa part que la jeune fille était encore maintenant sous l'influence magnétique de Manson dont elle était terrifiée. Il a ajouté que sa cliente lui avait dit que les assassins avaient choisi au hasard la propriété des Labianca et avaient poignardé ses occupants simplement pour prouver qu'ils n'avaient pas perdu leur sang-froid.

L'avocat a ajouté que Susan Denise Atkins avait quitté la "famille" peu après ces crimes et s'était enfuie car elle craignait d'être assassinée à son tour.

Pendant le témoignage, trois photos ont été mises à la disposition des membres de la Chambre des mises en accusation: l'une montrant le revolver avec lequel Steven Parent aurait été abattu, la seconde représentant la corde de nylon qui avait été passée autour du cou de Sharon Tate et de Jay Sebring, la dernière montrant une vue aérienne de la propriété des Labianca.

Susan Denise Atkins quitte le palais de justice accompagnée d'une matrone et de son avocat Richard Caballero... Elle fut témoin de la tuerie. (Telephoto UPI — MM)

L'enquête d'Anjou ne doit pas s'éteindre en douceur

(Me Alain Brabant)

par J.-Alphée GAGNE

Le Réveil d'Anjou considère qu'il est important de s'assurer que la Commission d'enquête sur l'administration municipale de Ville d'Anjou dispose des moyens nécessaires pour faire toute la lumière sur l'administration municipale d'Anjou et aboutir rapidement à des résultats concrets. C'est ce qu'a déclaré hier après-midi Me Alain Brabant, leader du Réveil d'Anjou lors d'une conférence de presse de ce parti politique municipal à Ville d'Anjou.

UN TRAFIC D'INFLUENCE

"Selon les termes mêmes employés par la Commission dans son rapport préliminaire du mois de juin 1969, d'ajouter M. Brabant un trafic d'influence s'est exercé au vu et au su du conseil municipal d'Anjou, qui y a participé. De plus de toutes les municipalités qui ont fait l'objet d'une enquête jusqu'à maintenant, c'est Anjou qui a développé le système le plus habile le plus subtil et aussi le plus généralisé de corruption, de telle sorte qu'il est extrêmement difficile d'y voir clair et de départager les responsabilités de chacun dans l'établissement et le maintien de ce système..."

COMMISSION MUNICIPALE

Me Brabant s'inquiète de certaines affirmations du maire Crépeault, affirmations qui laissent entendre que la Commission municipale de Québec a participé indirectement aux diverses activités à Ville d'Anjou, une participation indirecte en acceptant les règlements présentés par l'administration de cette ville. "Le maire actuel d'Anjou soutient qu'il a agi avec la connivence de la Commission municipale de Québec. L'enquête doit nous révéler la vérité ou la fausseté d'une telle assertion qui est susceptible de compromettre la confiance de la population envers ce corps public chargé de protéger les contribuables contre la maladministration et la malversation au niveau municipal..." Le Réveil d'Anjou veut savoir si la Commission municipale de Québec a permis à l'administration d'Anjou de contourner les lois ou si elle a été trompée par les administrateurs municipaux, que Me Brabant qualifie "d'habiles et sans scrupules."

IL FAUT PUNIR LES COUPABLES

Toujours selon le comité exécutif du Réveil d'Anjou l'enquête doit mener à la découverte et au châtiment des coupables pour qu'à l'avenir les administrateurs publics sachent qu'ils ne pourront pas impunément violer les lois et administrer une municipalité à leur profit et aux dépens des contribuables.

Me Brabant qui a présidé la conférence de presse d'hier a souligné que le 2 novembre dernier les citoyens de Ville d'Anjou avaient pris leurs responsabilités; "les autorités supérieures doivent plus que jamais assumer pleinement les leurs. Si l'affaire de Ville d'Anjou devait s'éteindre en douceur, si des "intouchables" devaient demeurer impunis, c'en serait fini de l'intégrité des administrateurs municipaux."

Callaghan veut rentrer au pays

Mieux vaut Bordeaux que les États-Unis!

Un homme qui affirme avoir été incarcéré à propos d'un meurtre commis à Montréal en 1956 et qui déclare s'être évadé d'un institut psychiatrique de Boston a demandé, hier, à être réadmis au Canada.

Il s'agit de William Joseph Callaghan qui se trouverait actuellement à New York ou bien en route vers la frontière canado-américaine. Il dit préférer la prison de Bordeaux à l'Institut psychiatrique du Massachussetts.

Callaghan, qui aurait 36 ans, est né à Boston. Il s'est rendu à la police de Milwaudee en 1964, huit ans après l'assassinat d'un bijoutier de Montréal, M. André Ochsner.

En 1965, Callaghan avait subi un procès pour meurtre mais après un examen psychiatrique, la Cour avait décidé qu'il n'était pas sain d'esprit. Sur les ordres du lieutenant-gouverneur en conseil, on l'avait confiné à l'aile psychiatrique de Bordeaux.

Il y a trois mois, Callaghan a été relâché et extradé aux U.S.A.

Hier soir, un porte-parole de l'institut psychiatrique de Boston a révélé que Callaghan avait bel et bien pris la clé des champs, mercredi. Le porte-parole a ajouté que Callaghan n'est pas dangereux.

"J'ai plus de parents au Canada qu'aux Etats-Unis, "a déclaré Callaghan au téléphone à des gens de Montréal.

"Je veux traverser la frontière pour bien démontrer que je veux devenir un citoyen canadien".

Callaghan trouve que les U.S.A. mettent trop de temps à lui donner les papiers qui lui permettraient de demander la citoyenneté canadienne.

Le bijoutier, lui, avait été trouvé étranglé dans son appartement de l'avenue Ridgewood, le 15 janvier 1955.

Le 30 avril, 1964, Callaghan se livrait.

Un regrattier l'avait tout de suite identifié: Callaghan lui avait laissé pour $1 une luxueuse horloge qui appartenait à la victime.

William Joseph Callaghan

MAIGRIR!

- aucune diète
- aucune difficulté
- méthode approuvée

ACQUEREZ LA TAILLE DESIREE

Prix rég. $17.98

SPECIAL : **$9.98**

S.V.P. veuillez me faire parvenir votre produit pour maigrir, plus le plan d'amaigrissement.

J'inclus au prix d'aubaine $9.98. Envoyer à ACHAT EXCLUSIF Enrg., C.P. 232 succ. DeLorimier Mtl, 178, Qué.

NOM .....

ADRESSE ..... APP. ....

TEL. ..... VILLE .....

Grâce à des appels d'offres

Des économies de 30%

Une demande de soumissions pour l'achat d'équipements à Ville d'Anjou, (règlement 875), pourrait permettre une économie allant jusqu'à 30%. En effet, lors de la dernière rencontre régulière des administrateurs municipaux, les représentants du Réveil d'Anjou ont suggéré que l'on demande des soumissions pour l'achat de certains appareils. Le contrôleur a par la suite exigé que l'on procède par appel d'offres; l'ouverture des soumissions aurait eu lieu lors d'une séance spéciale et sera de nouveau devant le conseil lors de la réunion d'ajournement du 11 décembre courant.

INGENIEURS CONSEIL

Une étude en profondeur des structures administratives de Ville d'Anjou pourra être faite par le bureau Dufresne, McLagan et Daigneault Inc., de Montréal. Les administrateurs municipaux à Ville d'Anjou, lors d'une séance spéciale ont retenu les services de cette firme d'ingénieurs. Cette étude des structures avait été suggérée par la Commission municipale de Québec.

DEPARTEMENT DE LA POLICE

Depuis que Ville d'Anjou est en tutelle, l'inspecteur Ste-Marie, de la Sûreté du Québec dirige le département de la police en cette ville. Lors de la dernière rencontre, réunion spéciale, l'administration Crépeault a annoncé la tenue d'un concours pour les postes de directeur et d'assistant-directeur au département de la police de Ville d'Anjou.

Les détails de ce concours seront connus d'ici peu, probablement lors de la séance d'ajournement du 11 décembre courant.

DÉCÈS DE M. J.-E. PÉLOQUIN

Monsieur Joseph Edmond Péloquin né à Sainte-Victoire comté du Richelieu, est décédé à Montréal, vendredi le 5 décembre 1969.

Monsieur Péloquin avait travaillé pour la compagnie J. J. Joubert au-delà de quarante ans et en a été le président durant 18 ans.

Ex-conseiller de la ville de Montréal, il était membre du "MTL BOARD OF TRADE", de la CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL, DU BUREAU DU TOURISME A MONTREAL, Directeur des compagnies BORDEN LIMITEE et "CANADA MANUFACTURERS INC.", membre des CHEVALIERS DE COLOMB, section Maisonneuve, membre du CLUB LAVAL SUR LE LAC et du CERCLE UNIVERSITAIRE DE MONTREAL.

Il laisse dans le deuil, le docteur André Péloquin et son épouse Madeleine, Monsieur et Madame André Charbonneau (Paulette Péloquin), Monsieur Jean Péloquin et son épouse Gigi Garneau.

Monsieur Péloquin est exposé au Salon Dallaire et Fils, angle 11ième avenue et Bellechasse.

Appel aux ministres Lussier et Beaudry

(J.A.G.) — Afin d'éviter que la Commission d'enquête sur l'administration municipale à Ville d'Anjou ne se termine pas en "queue de poisson", le Réveil d'Anjou se tient aux aguets et désire rencontrer MM. Robert Lussier et Jean-Paul Beaudry, respectivement ministre des Affaires municipales et de l'Industrie et du Commerce.

En effet, dès lundi, Me Alain Brabant, leader du Réveil d'Anjou, doit solliciter une rencontre avec ces deux autorités politiques afin de s'assurer que tous les moyens nécessaires seront mis à la disposition de la Commission pour qu'elle puisse procéder en profondeur et être libre dans ses travaux.

25e ANNIVERSAIRE DE LA SSJB

A l'occasion du 25e anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Hyacinthe, les membres à vie organiseront un dîner d'anniversaire qui aura lieu, dimanche, le 14 décembre, au Grand Hôtel de Saint-Hyacinthe, sous la présidence conjointe de M. Ernest Darsigny, président des membres à vie et de M. Maurice Laforest, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Hyacinthe.

A cette occasion, Me Gaston Rondeau de Marieville, juge de la Cour provinciale du district judiciaire de Montréal, sera nommé "Personnalité de l'année".

VENTE GIGANTESQUE DE NOËL

INSTALLATION GARANTIE AVANT NOEL

ACHETEZ DIRECTEMENT DE

FACTORY CARPET OUTLET

$2.95 VERGE CARREE — DUPONT 501 — PRIX BASE SUR 36" DE LARGE

INSTALLATION INCLUS

3 PIECES 100% BROADLOOM **$109.**

SERVICE A DOMICILE 7 JOURS-NUITS 272-1151

GRATUIT — GRATUIT

DRAPERIES et COUVRE-LIT avec chaque achat de 30 verges

- GRATUIT LIVRAISON
- GRATUIT TRAVAIL SUR ESCALIER
- GRATUIT SERVICE A DOMICILE

- AUCUN COMPTANT JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
- PAS D'INTERET, PAS DE FRAIS POUR 90 JOURS
- AUCUN PAIEMENT AVANT FEVRIER 70

FACTORY CARPET OUTLET 272-1151

1012 JEAN-TALON O.

LA PAGE ÉDITORIALE

PEU CONVAINCANT

C'est, somme toute le statu quo, avec néanmoins une tendance à de nouvelles interventions du fédéral dans le domaine de la sécurité sociale, que réclame le premier ministre Trudeau dans le livre blanc qu'il a déposé aux Communes, jeudi.

Pour justifier ses positions, M. Trudeau invoque, à dire le vrai, seulement deux arguments : le premier, c'est que les paiements de soutien du revenu constituent des stabilisateurs automatiques et l'économie — le second, c'est qu'ils créent un sentiment d'appartenance à la communauté canadienne.

M. Trudeau se moque de l'argument du Québec en faveur d'une meilleure et plus économique intégration des différentes mesures de sécurité sociale en un seul plan applicable à chaque province. Enfin, ne cachant pas le profond sentiment de défiance qu'il entretient à l'égard des provinces, le premier ministre du Canada laisse entendre que certaines d'entre elles pourraient bien ne pas utiliser, à des fins de sécurité sociale, les sommes que le fédéral leur transférerait.

Les provinces n'ont jamais nié le rôle de stabilisateur du revenu joué par les différents paiements de sécurité sociale. Le Québec d'ailleurs, trouvant insuffisants ceux d'Ottawa, y a ajouté les siens propres. Ce que M. Trudeau feint d'ignorer, c'est que la sécurité sociale est avec nous pour y rester et que les gouvernements provinciaux, tout autant que le fédéral, ont le souci de l'améliorer et non de le faire disparaître.

Du point de vue du maintien du pouvoir d'achat des éléments moins privilégiés, M. Trudeau n'a pas prouvé que la méthode de la péréquation ne joue pas un rôle efficace ni qu'il est nécessaire que l'argent soit distribué par Ottawa plutôt que par les provinces. Les arguments de M. Trudeau se fondent sur un autre ordre de préoccupations qui n'est pas explicite mais qui est réel : l'appât électoral auprès des masses. Car, du moment que la même somme est infusée dans l'économie, il est indifférent qu'elle le soit par Ottawa ou par les provinces.

Quant au sentiment d'appartenance à une même communauté supposément engendré par des paiements directs du fédéral, il n'est que de se rendre compte du sentiment actuel d'aliénation au sein de larges secteurs de la population pour se rendre compte rapidement qu'un tel argument tombe à faux.

Pour ce qui est des économies réalisées par une rationalisation des méthodes administratives, M. Trudeau s'en moque. Mais il n'a pas prouvé qu'elles ne seraient pas réelles. Une chose est certaine: le Canada souffre à l'heure actuelle d'une duplication aiguë de trop de services de bien-être. Il est plus que temps qu'on y mette de l'ordre et la proposition du Québec, jusqu'à preuve du contraire, paraît être un excellent moyen d'y parvenir.

La conférence constitutionnelle s'engage donc sous de mauvais auspices.

Clément BROWN

BALBUTIEMENTS

My Lai ! Il parait que le monde s'est moins ému du massacre de My Lai que les Américains eux-mêmes. C'est que peut-être le reste du monde est plus vieux que le nouveau monde d'Amérique et qu'il n'a jamais fait de profession politique en la bonté de l'homme.

Amérique continent violent, mais qui avait un idéal. Terre puritaine qui s'estimait malgré ses défauts et ses débordements, qui s'estimait dans ses injustices mêmes, car l'idéal officiel était sans tache. Et voilà qu'il est taché et que la tache brûle parce qu'elle est connue, analysée et qu'elle pose les éternels points d'interrogation sur l'homme, l'homme de toujours qui est le même sur un vieux continent que sur un continent neuf.

Sympathisons avec l'Américain: au moins, lui, il s'interroge, s'inquiète et n'accepte pas la flétrissure. Que sortira-t-il de l'examen de conscience ? On ne le sait pas. L'Amérique est l'image même d'un monde moderne dont la modernité est encore dans des langes, puisque le vieil homme n'est pas mort et que l'homme nouveau balbutie à peine.

LA BELLE IMAGE

La culture canadienne est menacée. La télévision américaine est son ennemie par les câbles qu'elle tend au-dessus de la frontière commune. Faut-il interdire aux Canadiens la télévision américaine destructrice d'un sain nationalisme canadien ? On semble le croire en haut lieu de la radio-télévision. L'image est le médium. La culture est l'image. La culture canadienne est image comme la culture américaine est image.

Il s'agit que les deux images ne se confondent pas. Difficile entreprise, car les deux images parlent la même langue. Quand ce n'est pas la même langue, c'est une langue traduite.

Vive la langue du cru. Vive la langue créatrice d'images qui nous ressemblent. Vive la langue française à saveur québécoise.

L.L.

PROPOS DU MATIN

DECEMBRE EST A NOTRE IMAGE

Un peu de neige, que n'embrasent pas encore les feux de Noël, le froid qui n'est pas le vrai froid, des nuages qui se rassemblent et se dispersent sans qu'il y ait eu violence de tempête, voilà le décembre que nous connaissons.

Je lui suis sympathique. Il m'entraine sagement à la résignation d'un long hiver, ne me brusque pas. Il est poli comme tout. C'est un décembre modéré, un décembre silencieux et qui ne se manifeste que par intervalles, comme en s'excusant de causer des ennuis, tout en préparant le corps aux tourmentes à venir.

Le décembre que nous connaissons est l'image même de l'accalmie d'une société qui retrouve son souffle. L'esprit reprend haleine. Les alcools se décantent. La douceur de vivre, c'est peut-être la paix gardée, mais c'est la paix tout de même. Et qui sont donc les gardiens de cette paix ? Nous-mêmes. Notre coeur. Notre raison. Le coeur et la raison qui se trouvent des motifs d'espérer.

LUC

Ce qu'en pense ma voisine

Un chef, qui se déclare chef et qui dit qu'il est meilleur chef que d'autres chefs, ça fait quelle sorte de chef pour une chefferie où trois aspirants-chefs opinent du chef et disent aux amateurs de chef : "Quelle sorte de chef désirez-vous : un chef qui était sous-chef, un chef maigrelet ou un chef olympien ?"

Ce qui fait, M. le journaliste, que tout le monde s'amuse avec ces histoires de chef. Parce que les aspirants-chefs sont méchants, plus méchants que le commun des mortels qui dodelinent du chef et disent languissamment : "Ce qui est important dans un chef, c'est le chef, c'est-à-dire la tête. Un homme sans chef ça ne fera pas un bon premier ministre puisqu'il n'aura pas de tête. Mais un politicien avec trop de chef, ça fait des premiers ministres à chef enflé, ce qui est très dangereux en démocratie. Paraît-il.

Tourments idéologiques ! Les libéraux ont des problèmes de chefs et je suggère que Roger Champoux vienne à leur secours en leur suggérant quelques noms de chefs à sauces raffinées et à recettes de bon vivant, pas des recettes de pisse-vinaigre.

Chef pour chef, il faut choisir le meilleur, celui qui a les meilleures recettes. L'inconvénient dans le problème qui préoccupe profondément le Québec tout entier, c'est que les sauces des chefs en puissance sont inconnues. C'est bien beau affirmer son talent de chef, mais faut-il encore se rougir le chef au feu des fourneaux. On parle, on parle, on se jalouse, on s'égratigne, on se donne des petits coups de couteau gentils dans le dos et, pendant ce temps-là, les sauces brûlent.

Moi, je suis d'avis, M. le journaliste, qu'à vouloir se coiffer à tout prix d'un bonnet de chef, on finit par être un sous-chef ou un super-chef, deux calamités que les amateurs de bonne cuisine québécoise rejetteront. Un sous-chef, ça rate ses sauces; un super-chef, ça les réussit trop bien. Une sauce de sous-chef ça ne flatte pas le palais, mais une sauce de super-chef, ça l'étrille, je veux dire, ça le brûle, ça l'enflamme, car une sauce de super-chef, c'est la sauce d'un seul homme et vous savez qu'en démocratie, de telles sauces, c'est poison.

Donc, pour me résumer, il faudra mesurer la hauteur du bonnet de nos trois aspirants-chefs. La blancheur du tissu, sa qualité. Faire la part de l'enflure du tour de tête. Bref, élire un chef dont le chef n'a ni nez long, visage carré ou face maigre. Un chef à bonnes joues et à sourire aimable. Un chef qui ne se prendra pas pour le chef des chefs et ne nous empoisonnera pas l'existence parce qu'il sera bureaucrate en chef, politicien en chef ou justicier en chef.

Madame Untel

Pépin annonce des restrictions sur l'exportation du nickel

Ottawa — M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, a annoncé hier des restrictions sur l'exportation du nickel, restrictions destinées à bloquer l'écoulement de ce métal vers la "zone grise" du marché où l'on vend les métaux au-dessus du prix.

Cependant, un dirigeant du ministère de l'Industrie et du Commerce a fait savoir que les restrictions ne visaient pas les ventes légitimes de nickel par les producteurs primaires comme l'International Nickel et Falconbridge Mines.

L'Inco, le plus grand producteur de nickel du monde libre, et Falconbridge, un grand fournisseur des pays européens, ont tous deux subi des grèves étendues cette année. Ces compagnies exportent 95 p.c. de leur production et les grèves ont causé une grande disette du métal, disette qui se fera ressentir encore durant deux ou trois ans.

DE L'ORDRE

Ralph Hindson, directeur général de la division des matériaux du ministère de M. Pépin, a souligné que les Etats-Unis ont déjà imposé des restrictions sur les exportations de nickel et que la mesure prise à Ottawa vise à mettre de l'ordre dans les affaires canadiennes.

M. Pépin a annoncé aux Communes hier que le nickel était ajouté à la liste des produits contrôlés en vue de l'exportation. Le cuivre est aussi restreint au chapitre des exportations. L'Inco est aussi un grand producteur de cuivre et les grèves subies à la compagnie ont affecté ce métal comme le nickel.

Hindson a expliqué que la mesure visait à empêcher certaines compagnies d'acheter du nickel pour le revendre dans la "zone grise" du marché international à prix plus élevé et souvent quatre fois plus cher.

REACTION DE L'INCO

C'est par un communiqué concis que l'International Nickel Co, du Canada Limitée (Inco), a réagi hier à l'annonce des restrictions à l'exportation du métal fort en demande imposées par le gouvernement fédéral. "Nous comprenons, disent les autorités de l'Inco, que le gouvernement a imposé un contrôle sur l'exportation de la nouvelle production du nickel en vue de satisfaire les exigences légitimes de la consommation domestique, mais nous ne croyons pas que cette mesure empêchera la distribution du nickel à travers le monde selon un programme juste et équitable".

M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, a déclaré que le contrôle imposé l'a été dans le but d'empêcher l'écoulement du nickel sur les marchés étrangers aux dépens de l'industrie canadienne.

Le massacre de My Lai

Calley comparaît au Pentagone

Washington (AFP) — Le lieutenant William Calley, accusé par l'armée américaine du "meurtre prémédité d'au moins 109 civils vietnamiens" et déféré devant la Cour martiale de Fort Benning, a été convoqué hier et interrogé au Pentagone par la commission d'enquête du général Peers chargée de s'assurer que l'affaire de My Lai n'a pas été "étouffée" à l'échelon local.

Le capitaine Ernest Medina, commandant la compagnie "C", dont une section était placée sous les ordres du lieutenant Calley, avait longuement été interrogé jeudi par la Commission Peers. Il avait assuré les enquêteurs qu'il n'avait pas donné l'ordre de "massacrer" la population de My Lai.

Dans une conférence de presse, après son interrogatoire, le capitaine Medina avait réaffirmé son innocence, soulignant qu'il n'avait pas trouvé trace de massacre dans le petit hameau vietnamien. Cet officier reconnaissait toutefois que, instinctivement, il avait tiré — et probablement tué — une femme vietnamienne dont un geste lui avait fait craindre qu'elle ne tirât sur lui.

Aucune déclaration

Depuis sa mise en accusation, le lieutenant William Calley n'a fait aucune déclaration publique. Il circule librement à Fort Benning, en Georgie, et continue d'y assurer son service d'adjoint au commandant en second de la base chargé des questions administratives.

Le capitaine Medina avait été autorisé à se présenter devant les journalistes afin de pouvoir répondre aux accusations portées contre lui — et rapportées par la presse — par d'anciens militaires ayant appartenu à la compagnie qu'il commandait au Vietnam et notamment celle d'avoir tué de sang-froid un enfant.

Le capitaine Medina n'a pas été inculpé par le Pentagone. Il fait seulement partie d'un groupe de 26 militaires qui font l'objet d'une enquête officielle.

L'audition du lieutenant Calley est entourée du plus grand secret. Il est improbable qu'il soit autorisé à présenter son cas devant la presse afin d'éviter que ses déclarations, conformément à la jurisprudence, puissent être utilisées contre lui au cours du procès.

Le 5e amendement

Il est d'ailleurs probable que, sur le conseil de ses défenseurs, le jeune officier soit extrêmement discret dans ses déclarations devant la Commission du général Peers. Il sera en effet libre d'invoquer le cinquième amendement à la constitution lui permettant de refuser de répondre ailleurs que devant un tribunal afin de protéger ses droits de légitime défense.

C'est pour permettre à la justice de s'exercer en toute "impartialité et objectivité" et de tenir compte de tous les aspects de l'affaire que le secrétaire à l'armée M. Stanley Resor a désigné vendredi un avocat civil pour conseiller la Commission du général Peers.

Enquête sur l'enquête

Le porte-parole du Pentagone a annoncé que maître Robert Maccrate, d'une grande firme d'avocats new yorkais, a été choisi pour aider le groupe constitué sous la direction du général Peers — composé de quatre militaires et de deux fonctionnaires civils du Pentagone. Ce groupe effectue "une enquête sur l'enquête" qui avait été réalisée à l'échelon de la brigade d'infanterie impliquée dans l'affaire de My Lai et dont le procès-verbal avait conclu à la non-existence d'un massacre de civils — en dehors d'une vingtaine considérés comme victimes du feu croisé des combattants — lors des événements de mars 1968. Ce procès-verbal n'avait pas été en son temps communiqué aux autorités supérieures.

Le lieutenant William L. Calley fils, à droite, a comparu hier. Il était accompagné de son conseiller juridique, le major Kenneth Raby. (UPI — MM)

Les relations France-Canada

Le baromètre est à la hausse

Paris (AFP) — "Le baromètre est à la hausse" déclare-t-on dans les milieux canadienne de Paris, à propos des rapports franco-canadiens à la suite de l'entretien qu'ont eu jeudi à Bruxelles, pendant quarante minutes, les ministres des Affaires étrangères de France et du Canada MM. Maurice Schumann et Mitchell Sharp.

La conversation, rapporte-t-on du côté canadien, a eu largement trait aux relations entre les gouvernements de Paris et d'Ottawa.

"L'incident Lipkowski" de l'automne passé, du fait que le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères français s'était abstenu de se rendre à Ottawa, a été entre autre évoqué. On aurait considéré d'un commun accord qu'il appartenait au passé et que rien ne devait plus s'opposer à des échanges de visites ministerielles entre la France et le Canada. M. Sharp se serait même déclaré disposé à se rendre en France.

Une formule

Comme de surcroit, à la conférence des ministres de l'Education des pays d'expression francophone qui vient de s'achever à Paris et à laquelle succède maintenant la conférence des ministres de la Jeunesse francophone, une formule d'harmonisation — qui satisfait apparemment chacun — a été trouvée du côté canadien : le président de la délégation du Québec est également président de l'ensemble de la délégation canadienne, l'optimisme renait à l'ambassade du Canada à Paris où le climat n'avait pas été trop serein depuis l'automne.

A l'Immigration

Le ministre de l'Immigration, M. Mario Beaulieu, annonce la nomination de M. Jean-Marie Vachon au poste de secrétaire général du ministère de l'Immigration du Québec, en remplacement de M. Paul Chouinard, qui a été nommé récemment commissaire à la Commission des valeurs immobilières.

Depuis septembre 1969, M. Vachon occupait le poste de coordonnateur du ministère de l'Immigration du Québec avec le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, poste qui sera occupé dorénavant par M. Charles-Henri Larose, qui cumulera également la fonction de coordonnateur du ministère avec les consulats.

A Marieville les 6 et 7 décembre

Deux journées d'information organisées par M. Yvon Hamel

Deux journées d'information organisées par M. Paul-Yvon Hamel, député unioniste du comté de Rouville, se tiendront les 6 et 7 décembre, à Marieville. Tous les citoyens du comté, quelle que soit leur allégeance politique, sont invités à venir y prendre part. Les thèmes traités porteront sur l'éducation, l'industrie et commerce, l'agriculture et le travail.

Ces journées d'études se tiendront à l'école Crevier, à Marieville, de 1 h. à 5 h. p.m. Un cocktail clôturera ces réunions, dimanche, à 5 h. 30, à l'hôtel de ville de Marieville. M. Hamel adresse un pressant appel aux électeurs de Rouville pour qu'ils assistent en grand nombre à ces réunions.

M. YVON HAMEL

Air Canada veut assurer des liaisons avec Boston

Air Canada souhaite que les négociations entre les gouvernements des Etats-Unis et du Canada permettent à un transporteur canadien d'établir des liaisons directes Boston-Toronto et des vols supplémentaires Boston-Montréal.

C'est le point de vue qu'exprimait hier M. John R. Baldwin, président d'Air Canada, devant un groupe de personnalités des affaires, de l'administration et de l'aviation à Boston.

Le nombre des passagers entre Boston et Montréal a été de 81,500 en 1968, sans compter les voyageurs qui font simplement halte dans l'une ou l'autre ville. Il a atteint 43,000 entre Boston et Toronto.

Le double

"Nous prévoyons qu'en 1970 le trafic entre Boston et Montréal aura augmenté de 16% par année et qu'en 1975 il sera le double de celui de 1970, assure M. Baldwin. Selon nos prévisions, le taux de croissance annuel de 1969-1970 entre Boston et Toronto atteindra 21%. En faisant abstraction du stimulant que représente le service direct, le trafic de cette ligne aura plus que doublé en 1975."

Air Canada cherchera à assurer un accroissement considérable de ses lignes en vertu de l'accord bilatéral et tentera d'influencer l'attitude du gouvernement canadien. Mais M. Baldwin rappelle qu'Air Canada n'a qu'un rôle consultatif et que le gouvernement canadien a seul autorité pour décider de son attitude à la table des négociations.

OCCUPATION EN MUSIQUE

Une centaine d'étudiants noirs de l'Université Harvard, à Cambridge (Massachusetts) ont occupé pendant six heures, hier, l'édifice administratif de l'institution, réclamant un plus grand nombre d'ouvriers noirs sur le campus universitaire. L'occupation s'est déroulée pacifiquement au son du tam-tam. Lorsque les autorités ont accepté d'entendre les doléances des occupants, ceux-ci ont quitté les lieux dans l'ordre, toujours au son du tam-tam. (UPI-MM)

La réaction des conservateurs

La CJC est irrécupérable : il vaudrait mieux la dissoudre et repartir à neuf

par CLEMENT BROWN

OTTAWA — La Compagnie des Jeunes Canadiens est irrécupérable et a perdu la confiance de la population. Il vaudrait mieux la dissoudre et repatir à neuf avec une autre organisation. Telle est en général la réaction des députés conservateurs aux recommandations du comité parlementaire de mettre en tutelle la CJC pour un an, afin de permettre au gouvernement de refaire la loi de la CJC et de mettre de l'ordre à la fois dans ses structures et dans son organisation.

On sait que le rapport du comité parlementaire qui a enquêté sur la Compagnie des Jeunes Canadiens a présenté son rapport hier. Le document ne comprend rien de plus que ce que la presse a déjà annoncé.

ENQUETE TROP COURTE

Le rapport enregistre quand même une protestation contre le fait que, sous la pression du gouvernement, on ne lui a pas donné suffisamment de temps pour faire une étude approfondie de l'activité de la Compagnie des Jeunes Canadiens. De toute façon, pendant les 34 séances du comité, celui-ci a pu constaté "l'état quasichaotique" de l'administration de la CJC, le caractère "douteux" de ses méthodes financières — le comité a pu constater également que des éléments subversifs ont été capables de s'infiltrer dans les rangs de la Compagnie et ont pu se livrer "à la subversion, à la violence et à l'illégalité" "et cela sans que la direction puisse exercer sur eux un contrôle adéquat et enfin que des volontaires ont, dans l'accomplissement de leur travail, ouvertement pris part à des activités de nature politique et partisanes, à l'encontre des objectifs et des meilleurs inrérêts de la compagnie.

RETARD CONDAMNABLE

Les conservateurs sont d'accord pour affirmer que le gouvernement fédéral a besoin de travailler avec la jeunesse et participer à l'action sociale au niveau de la communauté. L'opposition reproche aux gouvernements Pearson et Trudeau d'avoir attendu au 4 octobre 1969 pour créer un conseil permanent pour la CJC. Le gouvernement libéral doit être tenu responsable, dit un communiqué conservateur, du fait que, maintenant, "la Compagnie des Jeunes Canadiens n'inspire plus confiance pour une action sociale au niveau communautaire".

Aussi, les conservateurs sont-ils d'avis que la CJC devrait être progressivement démembrée et qu'on lui substitue une organisation entièrement nouvelle. L'opposition rend hommage aux volontaires sincères et dévoués qui oeuvrent au sein de la CJC, mais, ajoute-t-elle, on ne changera pas la réputation de la société par une mise en tutelle qui risque de fausser le sens original et les objectifs de la CJC.

LES NEO-DEMOCRATES

Les néo-démocrates ont eux-mêmes émis un communiqué appuyant l'idée d'une mise en tutelle mais non sans avoir fait remarquer que l'on aurait dû, d'abord au nouveau conseil de la CJC — qui n'existe que depuis 2 mois — le temps de prendre des mesures pour corriger les abus dont ils ont pris connaissance. Les néo-démocrates se plaignent du fait que le comité n'a pas eu le temps d'enquêter à fond sur la CJC, qu'il n'ait visité aucun projet sur place, qu'il n'ait pas entendu les volontaires et qu'en particulier on n'ait pas permis à M. Marc Lalonde, secrétaire du premier ministre et ancien membre du bureau de direction de la CJC, de se faire entendre.

DUNCAN EDWARDS

Enfin, M. Duncan Edwards, ancien secrétaire de M. Lester B. Pearson, s'est déclaré largement d'accord avec les conservateurs sur la nécessité de remplacer la CJC par un autre organisme. Considéré comme le "père" de la Compagnie dont il a inspiré la création, M. Edwards a rendu publique une lettre en date du 27 octobre 1967 où il se plaignait déjà de l'infiltration de certains éléments douteux et réclamait une réorientation de la compagnie si l'on voulait qu'elle conserve son crédit au sein de la population.

La Salle à l'aide des défavorisés

Le Comité d'entraide des chauffeurs de taxis La Salle offrira dimanche un buffet aux familles défavorisées de Montréal à l'occasion de leur tirage public de cadeaux et paniers de provisions destinés à ceux pour qui la période des fêtes n'est pas toujours l'objet de réjouissances parce que leur première préoccupation demeure la même que tous les autres jours de l'année: trouver de quoi manger.

Dans le but de venir en aide à ces personnes, le Comité d'entraide a organisé un tirage auquel le grand public est invité à participer. La "fête" se déroulera dimanche à deux heures, au 1294 Saint-André.

Le monde en un coup d'oeil

MISSION CANADIENNE EN EUROPE

LA HAYE — Une mission canadienne de trois membres, sous la direction de M. Harry E. Strom, premier ministre de l'Alberta, a rencontré hir des hommes d'affaires, des banquiers et des industriels néerlandais. Cette mission a effectué une tournée d'études en Europe et s'est déjà rendue à Londres, Genève, Zurich et Dusseldorf.

MEDICAMENT INSIGNIFIANT

WASHINGTON — Les services de santé du gouvernement américain ont ordonné à huit fabricants de produits pharmaceutiques de retirer du marché un total de 40 millions de capsules antibiotiques à base d'oxytétracycline considérées d'une efficacité médicale insuffisante.

UN NOEL TOUT BLANC

CINCINNATI — Les Pères Noël de Cincinnati seront des Pères Noël blancs. Les grands magasins de la ville ont en effet rejeté une proposition de la section locale du "Southern christian leadership conference" qui désirait qu'on emploie également des noirs pour personnifier le Père Noël. On considérait que le Père Noël était un symbole raciste parce qu'ils sont tous blancs.

PHILLIP EN DEUIL

LONDRES — La princesse Andrée de Grèce et du Danemark, la mère du Duc d'Edimbourg, est décédée hier matin au palais de Buckingham, à l'âge de 84 ans. La princesse résidait au palais depuis octobre 1967.

TREVES AU VIETNAM

HONG KONG — Le vietcong a annoncé hier, dans une émission radio captée à Hong Kong, qu'il respecterait deux trêves de trois jours chacune pour Noël et le nouvel an. Une décision identique a été prise il y a trois jours par le gouvernement de Saigon et ses alliés.

MORT D'UN PIONIER DE L'AIR

GENEVE — Le professeur allemand, Claude Dornier, l'un des pionniers de l'aviation, est décédé hier à l'âge de 85 ans à Zug, en Suisse. Le professeur Dornier a dirigé pendant 50 ans la firme allemande qui porte son nom et emploie actuellement plus de 7,000 collaborateurs.

LE FILS D'UNE COMTESSE S'EST PENDU

LONDRES — Matthew Peter Desmarest Janson, 14 ans, troisième fils de la comtesse de Sutherland, a été trouvé hier matin pendu dans sa chambre d'Eton, la plus fameuse "Public School" de Grande-Bretagne. Une enquête a été ouverte pour éclaircir cette affaire.

AU FONDS DES CHOSES

WASHINGTON — La centrale syndicale AFL-CIO a annoncé que les contributions au fonds de soutien des 130,000 grévistes de la société "General Electric" avaient déjà dépassé le million de dollars. Peu après le déclenchement de la grève de "General Electric", le 27 octobre, la centrale avait demandé à chacun de ses 13,500,000 adhérents de verser un dollar au fonds de soutien des grévistes.

ENCORE LE STERLING ?

LONDRES — M. Roy Jenkins, chancellier de l'échiquier de Grande-Bretagne, se rendra en visite officielle aux Etats-Unis du 4 au 12 janvier prochains.

LES NATIONS UNIES A CHYPRE

NATIONS UNIES — Le secrétaire général U Thant a demandé hier au Conseil de sécurité de proroger de six mois, jusqu'au 15 juin 1970, le mandat de la force des Nations unies à Chypre.

ECHEC A LA PIRATERIE AERIENNE ?

WASHINGTON — Les représentants de 12 nations assisteront à Washington du 16 au 19 décembre à une série d'entretiens privés sur le problème du détournement des avions de ligne. Le Canada comptera parmi les pays présents.

13 Syriens pour 2 Israéliens

TEL AVIV. (UPI) — Les autorités israéliennes ont échangé 13 Syriens pour deux Israéliens détenus à Damas depuis 99 jours à la suite du détournement d'un appareil de la Trans World Airlines. Le premier ministre Golda Meir a elle-même accueilli les deux hommes, également attendus par leurs familles.

Quant aux Syriens impliqués dans la "transaction", deux d'entre eux sont des pilotes de l'aviation militaire et étaient détenus depuis plus d'un an après avoir atterri par erreur dans le nord d'Israël.

C'est la Croix-Rouge qui a pris la responsabilité de rapatrier les 13 hommes à Kuneitra.

"Nous étions détenus comme des oiseaux de valeur en cage" a commenté un des deux Israéliens, le professeur Schlomo Samueloff qui se trouvait dans l'avion kidnappé le 29 août dernier.

Echos d'Ottawa

avec Clément Brown

UNE PROMENADE DE $12 MILLIONS

La commission de la capitale nationale entreprendra dans un proche avenir la construction d'une promenade de cinq milles de longueur afin de faciliter les communications entre le centre d'Ottawa et l'aéroport d'Uplands. La contribution du gouvernement fédéral sera de l'ordre de $6,900,000. Les administrations municipales d'Ottawa et du Canton de Carleton devront débourser environ $5,000,000. La nouvelle a été annoncée par le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, de qui dépend la CCN.

L'EPONGE

Le premier ministre Trudeau a déclaré qu'il attend le retour de M. Mitchell Sharp de la conférence de l'OTAN, à Bruxelles, pour savoir ce qui s'est réellement passé entre notre ministre des Affaires extérieures et M. Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères de France, qui, selon les dépêches, auraient "passé l'éponge" sur les récents incidents diplomatiques qui ont marqué les relations entre la France et le Canada. Interrogé par M. Martial Asselin, conservateur, pour savoir s'il pouvait donner des détails de l'entretien Sharp-Schumann, M. Pierre Elliott Trudeau a simplement répondu qu'il attend le retour (en fin de semaine) de M. Sharp pour "avoir des nouvelles de cette éponge".

AU COTON

M. Jean-Luc Pépin, ministre du Commerce, a confirmé que le coton importé du Mexique est maintenant frappé d'un droit de douane de 50 pour cent parce que le Mexique n'a pas voulu s'astreindre au régime de contingentement volontaire de ses exportations de coton, comme le font de nombreux autres pays. "Nous n'avions pas le choix", a déclaré M. Pépin.

L'URBANISME

Le parti conservateur tiendra, au cours de 1970, un congrès national consacré à l'étude des problèmes urbains; il prépare actuellement un congrès du parti sur l'agriculture de l'Est et, dès la fin de la semaine prochaine, le caucus des députés se réunira, les 13 et 14, pour étudier les recommandations faites au leadership du parti lors du congrès d'orientation de Niagara Falls. C'est ce qu'a annoncé le leader conservateur, M. Robert Stanfield. Celui-ci a fait savoir que le comité de coordination des études politiques établi par le congrès de Niagara se réunira prochainement pour se pencher en particulier sur la question de la pénétration de l'économie canadienne par les intérêts étrangers. M. Stanfield a déclaré que, même si les municipalités sont des juridictions provinciales, tout gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans les affaires urbaines, en particulier dans le domaine de la localisation des aéroports, dans les transports ferroviaires donnant accès aux cités, etc. C'est le rôle du fédéral dans ces domaines particuliers qui fera l'objet des délibérations de la conférence du parti dont le principe a été accepté.

LOGEMENTS SOCIAUX

Le gouvernement fédéral vient d'approuver un prêt de $7.1 millions à l'Ontario Housing Corporation pour lui permettre de construire 477 logements sociaux à Ottawa. L'ensemble sera construit sur un terrain de 15 acres situé dans l'ouest de la capitale. Le prêt est consenti pour 50 ans.

LA REINE AU MANITOBA

La reine Elisabeth et le prince Philippe visiteront le Canada au mois de juillet, à l'occasion des fêtes du centenaire de la création du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest comme parties intégrantes de la Confédération. Les époux royaux arriveront à Frobisher Bay, le 5 juillet, et quitteront le Canada, à partir de Winnipeg, le 15 juillet. Il "n'est pas question" que la reine et le prince consort viennent à Ottawa, a déclaré le premier ministre Trudeau.

REVENU MINIMUM

Le premier ministre Trudeau a indiqué aux Communes son opposition à une politique de revenu minimum garanti. Répondant à une question de M. Roland Godin, de Portneuf, pour savoir s'il a l'intention d'introduire une telle politique, le premier ministre a répondu que le gouvernement s'est intéressé à la question mais que "jusqu'à présent, il n'a pas conclu que cette mesure est souhaitable".

DIRECTION DES CADRES

M. Guy D'Avignon a été nommé directeur général adjoint à la direction des cadres de la commission de la fonction publique du Canada. Né à Montréal, il est un diplômé de McGill et, à la commission, a surtout servi comme analyste de la gestion. M. Joseph H. Landriault devient directeur de la section du service extérieur à l'administration des cadres. C'est un diplômé en commerce de l'Université d'Ottawa. Enfin, M. Bernard Major devient directeur de l'administration du personnel au ministère des Communications.

Guerre aux vols à l'étalage

Les juges de la cour municipale continuent de fustiger les gens qui font des vols à l'étalage. Il s'agit, pour la plupart, de femmes.

Hier, Mme Maria Coucette, âgée de 45 ans, domiciliée au 9455 rue Berri, s'est vue imposer une amende de $200. ou deux mois de prison.

Mme Madeleine Allard, âgée de 38 ans, domiciliée au 7804 boul. Lajeunesse, a écopé de deux jours de prison, en plus d'une amende de $50. ou trois mois de geôle.

Mme François Crignet, âgée de 33 ans, domiciliée au 3057 rue Masson, a subi une peine sévère. Pour avoir volé de la marchandise valant $26. chez Eaton, elle devra purger une peine d'emprisonnement de trois mois.

C'est le juge Guy Robert qui a rendu les sentences.

Donald le canard

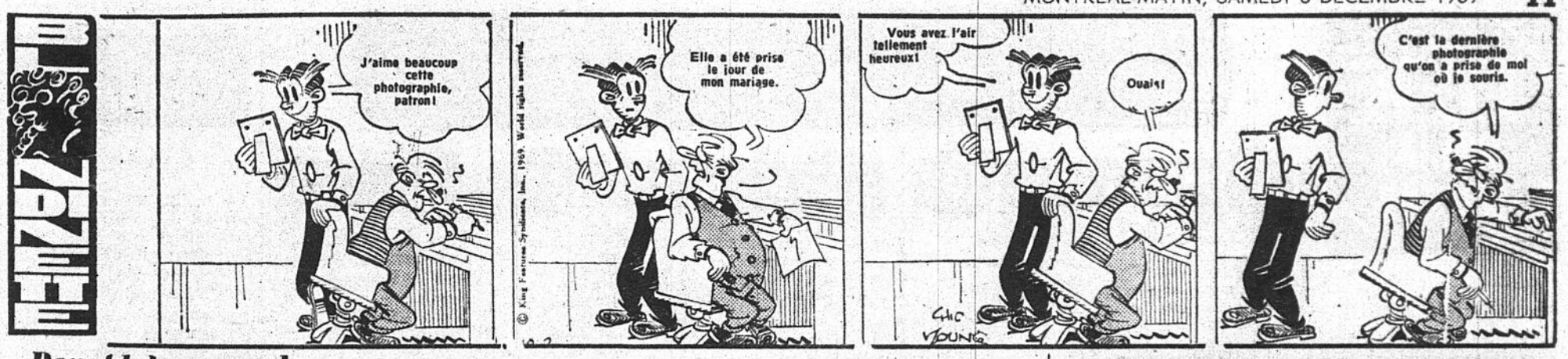

Donald le canard

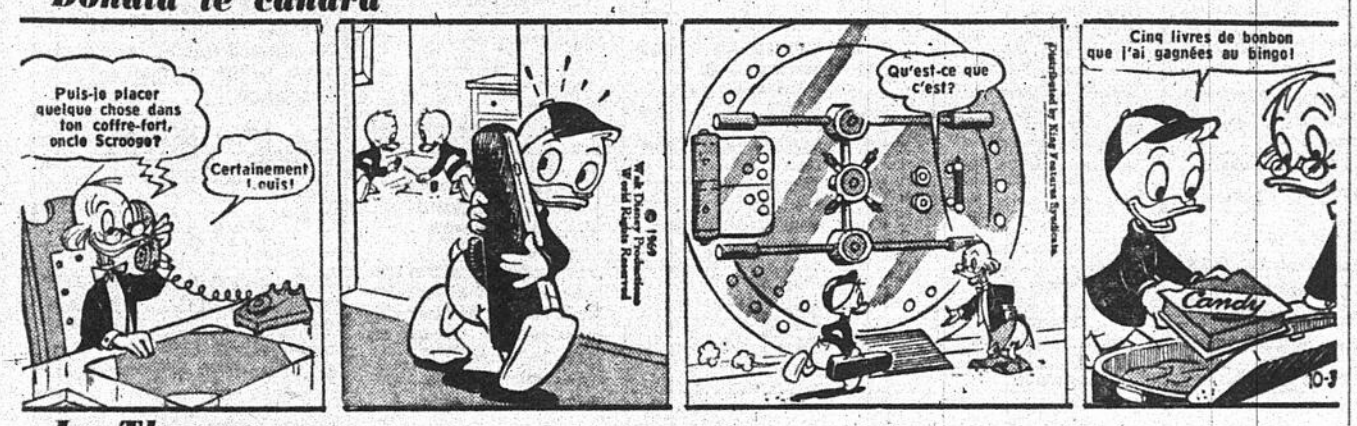

Le Thon

Rivet

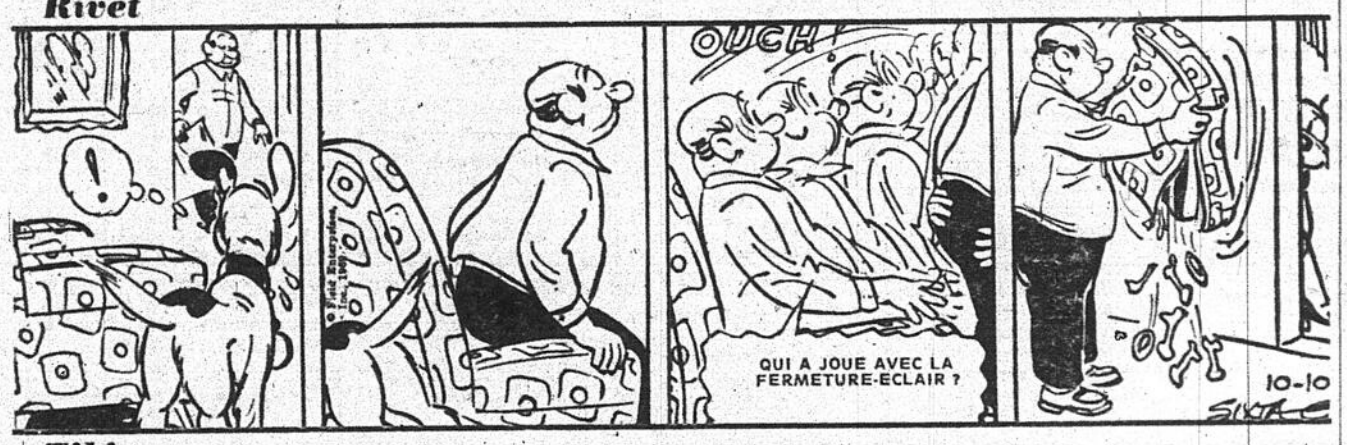

Tibi

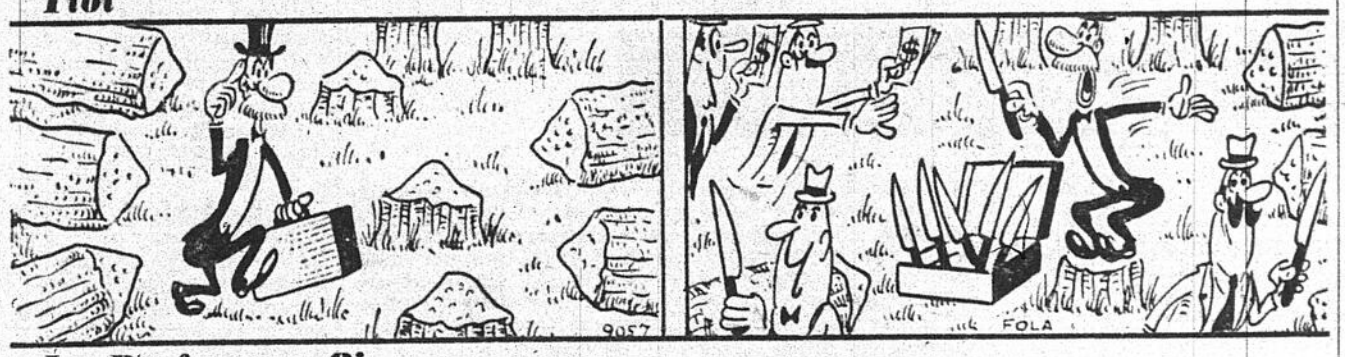

Le Professeur Pi

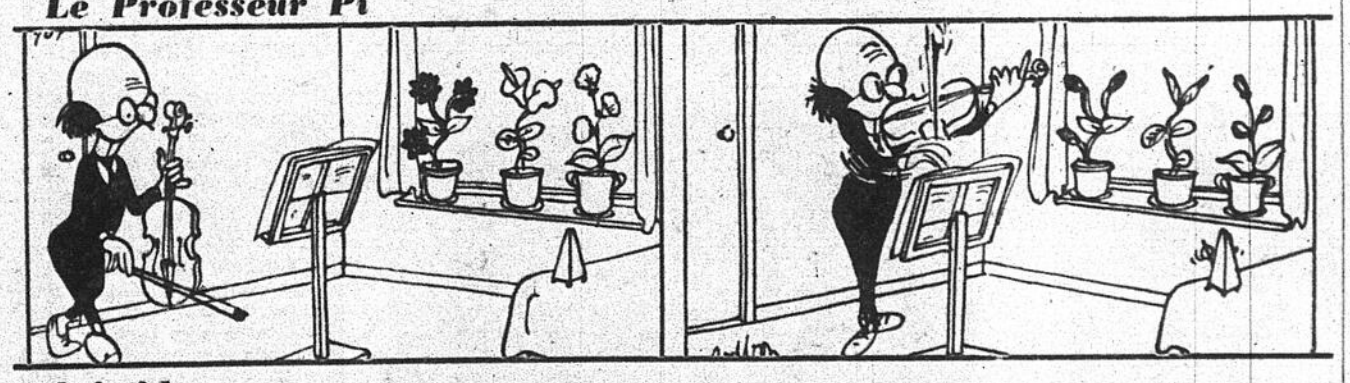

Aristide

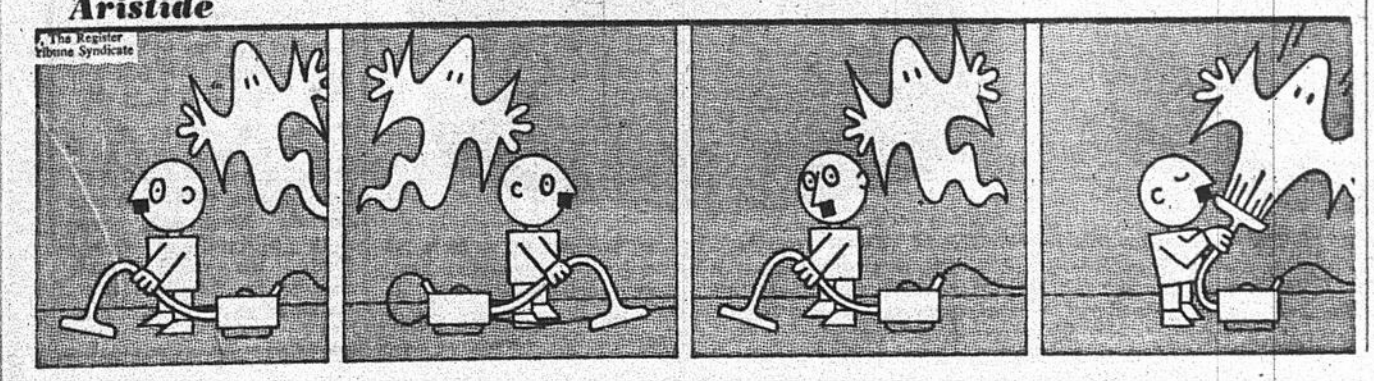

Les propos

de Julien MORISSETTE

LA SUCCESSION DE M. LESAGE

C'est à la mi-janvier que les libéraux du Québec doivent se choisir un chef.

Depuis la démission de M. Jean Lesage, plusieurs se répètent en scrutant l'horizon: "Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir?" Ainsi, Ils ont tourné les yeux vers Ottawa et ont parlé de M. Jean Marchand. Mais ça n'a pas marché et l'on se doute un peu pourquoi. Le cheval Marchand aurait porté trop visiblement les couleurs d'Ottawa.

On a alors fait certaines tentatives auprès d'un ancien journaliste devenu industriel et homme d'affaires, M. Gérard Filion, qui fut bien près de se laisser gagner à venir sauver la race dans le char libéral. Encore une fois, les démarches n'aboutirent pas. A croire que la succession de M. Lesage ne serait pas un cadeau!

Les choses en sont là. Elles en sont à ce qu'elles étaient il y a déjà quelques semaines. Trois candidats seulement, MM. Pierre Laporte, Robert Bourassa et Claude Wagner, sont en lice. Evidemment, il se peut fort bien que d'ici la mi-janvier surgissent d'autres candidatures. Il paraît, en effet, dans l'opinion de nombreux libéraux qu'il faudrait un homme d'une valeur exceptionnelle et transcendante, une espèce de superman et d'homme-miracle, pour que le parti ait la moindre chance de remonter en selle. Mais jusqu'ici Anne, ma soeur Anne n'a rien vu venir et il se pourrait bien que les libéraux soient obligés de faire la procession à la chefferie avec ce qu'ils ont de monde, MM. Laporte, Bourassa et Wagner.

DES GENERALITES

Pour sa part, l'observateur, en lisant ce que rapportent les journaux de la campagne de ces trois candidats, n'arrive qu'à une seule conclusion: Laporte, Bourassa et Wagner, c'est en somme du même et du pareil, bonnet blanc et blanc bonnet. Avant le congrès à la chefferie, c'est-à-dire dans un peu plus d'un mois, Il peut bien se produire des changement dans la marche de cette campagne plutôt pâlotte et qui ne suscite guère d'intérêt dans le grand public. Mais rien ne l'indique encore de façon sérieuse.

Ah! on se dit quelques semblants de vérités entre M. Laporte, Bourassa et Wagner. On s'assure de l'un à l'autre qu'on est vraiment le seul à avoir l'expérience, l'autorité ou les connaissances nécessaires à la succession de "cet excellent chef que fut M. Lesage". Mais tout ça est bien fardé. C'est, jusqu'ici, une petite guerre en dentelles où l'on pren dsoin de ne pas se faire bobo.

Quant au reste, quant aux idées proprement dites, quant au programme qu'ils voudraient faire celui du parti libéral, rien là-dedans n'apporte quelque chose de vraiment neuf. Bien au contraire, les trois candidats chantent à peu près la même chanson. Ils parlent bien d'économie, ils s'engagent bien à donner de nouveaux élans au Québec, ils promettent bien de remettre de l'ordre un peu partout, mais dans leurs propos, on ne trouve à peu près rien qui sorte des généralités et des babanlités.

LES ORDRES DE M. TRUDEAU

Mais il y a plus grave. Au point où elle en est, la campagne des trois candidats indique de façon évidente que MM. Laporte, Bourassa et Wagner ont d'abord un souci en tête, celui de ne rien dire qui puisse faire froncer les sourcils aux libéraux d'Ottawa. Sans doute, Il y a environ un mois, M. Trudeau est venu à Montréal donner ses ordres aux libéraux du Québec à l'occasion d'un grand dîner-bénéfice et d'un discours assez retentissant. Mais on n'aurait pas cru que les aspirants à la succession de M. Lesage feraient aussi facilement leur soumission aux volontés d'Ottawa.

Car, leur ancien chef, M. Lesage, quand il était premier ministre, ne se montrait pas toujours d'accord avec le gouvernement fédéral dans ses visées centralisatrices. Il lui arriva même de se montrer assez énergique contre Ottawa. Par le ton qu'ils donnent à leur campagne, MM. Laporte, Bourassa et Wagner inclinent à croire que les libéraux du Québec sont prêts à retomber sous le joug d'Ottawa. Heureusement que leur reprise du pouvoir ne semble pas pour demain.

Offres d'emplois

W-6680 — EBENISTE
Une ébénisterie de l'ouest de Montréal demande un ébéniste très expérimenté dans la fabrication complète des meubles — Salaire horaire offert au candidat qualifié.

N-7176 — OUTILLEUR
Un employeur recherche un outilleur d'expérience — doit fabriquer en entier ou en partie des outillages complexes — Emploi permanent — Bon salaire.

C-1 — CONTREMAITRE
Un manufacturier de vêtements de cuir recherche un contremaître capable de prendre charge du département de la confection — Le candidat doit posséder expérience de coupeur — Le travail est bien rémunéré.

Adressez-vous aux bureaux de
Centre de main-d'oeuvre du Canada dans le grand Montréal
Mentionnant le numéro de l'offre.

LE DIX bat la marche

SAMEDI

VOTRE TELE-GUIDE LES IMAGES DU JOUR

2 MONTRÉAL 10

8.55—Aujourd'hui à CBFT
9.00—Cours universitaires
9.45—Cours universitaires
10.30—Roquet, Belles Oreilles
11.00—Robin-Fusée (c)
11.30—Lassie (c)
12.00—Plein Feu L'Aventure (c)
12.30—Si Jeunesse Pouvait
1.00—Les Quatre Saisons (c)
1.15—Tennis (c)
2.00—Cent millions de jeunes
2.30—Cinéma (c)
4.00—Mes Trois Fils (c)
4.30—Prenez le Volant
5.00—D'Iberville (c)
5.30—L'Heure des quilles (c)
6.30—Téléjournal
6.35—Atome et galaxies (c)
7.00—Cher oncle Bill
7.30—Jinny (c)
8.00—Soirée du hockey c
10.20—Les Couche-tard (c)
10.50—Politique fédérale
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles du sport
11.30—Cinéma
1.15—Ciné-Nuit
7.45—Mire-Musique
8.00—Ciné-Jeunes (c)
9.30—Les P'tits Bonshommes
10.00—Capitaine Bonhomme c
10.50—Mes amis les animaux
11.00—Jeunesse en forme (c)
12.00—Bon week-end (c)
1.00—Ciné-Samedi
3.30—Sur le matelas (c)
4.30—La rampe sportive (c)
5.00—C'est arrivé cette semaine (c)
5.30—Les joyeux naufragés
6.00—Terre des jeunes (c)
7.00—Jeunesse d'aujourd'hui (c)
8.00—Les Grands Spectacles c
10.30—Le 10 vous informe (c)
11.00—En Pantoufles (c)
12.30—Pour adultes seulement
2.00—Dernière Edition

6 MONTRÉAL 12

8.15—Test Pattern and Music
9.00—Stand-by Six (c)
9.15—Davey and Goliath
9.30—Rocky and His Friends (c)
10.00—Max Museum (c
10.30—Hi Diddle Day (c)
11.00—Tween Set
11.30—Klahanie (c)
12.00—Three-Star Bowling (c)
1.00—Tracks Around the World
1.30—The Fabulous World of Skiing (c)
2.00—Canadian Championship Lacrosse (c)
3.00—Bugs Bunny Road Runner Show (c)
4.00—CBC Sports Presents: N.F.L. Football: Chicago at San Francisco (c)
6.30—The Galloping Gourmet (c)
7.00—The Beverly Hillbillies (c)
7.30—Comedy Crackers
8.00—Hockey Night in Canada (c)
10.15—CBC Weekend Saturday Edition (c)
11.15—Provincial Affairs
11.21—Night Report
11.30—Ciné-Six
7.30—Montreal Bulletin Board (c)
8.00—Uncle Bobby (c)
8.30—Laff Time (c)
9.00—The Flintstones (c)
9.30—Laff Time (c)
10.00—Roger Ramjet (c)
10.30—Joe 90 (c)
11.00—Lassie (c)
11.30—Animal World (c)
12.00—Earthmen Are Coming c
12.30—Scouting Today (c)
1.00—Saturday At The Movies (c)
2.30—Wrestling
3.30—Outdoors with Liberty Mutual (c)
4.00—The Moebius Flip (c)
4.30—Sports Hot Seat (c)
5.00—Wide World of Sports c
6.30—Like Young (c)
7.00—The Jackie Gleason Show (c)
8.00—Academy Performance c
10.00—The Survivors (c)
11.00—The National News (c)
11:15—Pulse (c)
11.45—Pajama Playhouse (c)

7 CHLT-TV SHERBROOKE

9.00—Cours universitaires
9.45—Cours universitaires
10.30—Le Cirque à Tonton
11.30—Lassie
12.00—Banana Split
12.30—Si Jeunesse Pouvait
1.00—Super Car
1.30—Fusée XL 5
2.00—Cent millions de jeunes
2.30—Cinéma (c)
4.00—Mes trois fils (c)
4.30—Prenez le volant
5.00—Film
5.15—J. A. Desfossés
5.30—Ralliement des Créditistes
5.45—Le Parti Québécois
6.00—Edition du samedi
6.15—Edition sportive
6.30—Papa a raison
7.00—Soirée Canadienne (c)
8.00—Soirée du hockey (c)
10.20—Les Couche-Tard
10.50—Politique fédérale (c)
11.00—Téléjournal
11.16—Dernière Edition
11.30—Cinéma 7

4 QUÉBEC 5

8.00—Mire et Musique
8.20—Musique
8.30—Dessins animés
9.00—Intrigues à Hawaii
10.00—Ciné samedi "Maciste contre Cyclope" (c)
11.30—Le Saint
12.30—De Tous, De Tous
1.00—Route 66
1.55—Promotions atlantiques
2.00—Au-delà du réel
3.00—La Jeunesse optimiste vous parle
3.30—Fusée XL-5 (c)
4.00—Sur le Matelas
5.00—Allez-4
6.00—Champion
6.30—Samedi-Informations
7.00—Jeunesse d'aujourd'hui (c)
8.00—Patrouille du Cosmos c
9.00—Cinéma (c) "Escale à Orly"
11.00—Actualité
11.10—Météo
11.11—Editorial
11.13—Nouvelles sportives
11.17—Heure Exquise (c)
12.55—Musique
12.25—Test Pattern & Music
12.50—Prelude
1.00—Tracks Around the World
1.30—The fabulous worl of skiing (c)
2.00—Championship Lacrosse (c)
3.00—Bugs Bunny Road Runner (c)
4.00—NFL Football: Chicago at San Francisco (c)
6.30—Galopping Gourmet (c)
7.00—Beverley Hillbillies (c)
7.30—Mr. Deeds Goes To Town (c)
8.01—Hockey Night in Canada (c)
10.15—Weekend (c)
11.00—Weekend
11.15—Provincial Affairs
11.21—Editorial
11.23—Bus Riley's Back in Town
12.30—Postude

3 WCAX BURLINGTON

7.00—Gumby (c)
7.30—Skippy the Bush Kangaroo (c)
8.00—The Jetsons (c)
8.30—Bugs Bunny (c)
9.30—Dastardley & Muttey in Flying (c)
10.00—Perils of Penelope Pitstop (c)
10.30—Scooby Doo, Where are You?
11.00—The Archie Comedy Hour (c)
12.00—The Monkees (c)
12.30—Wackey Races (c)
1.00—Superman (c)
1.30—Johnny Quest (c)
2.00—Big Picture (c)
2.30—Insight (c)
3.30—Canadian Travel (c)
3.45—NFL Football: Chicago at San Francisco (c)
7.00—Sports Digest (c)
7.10—Weatherwise (c)
7.15—Saturday's News (c)
7.30—Billy Graham: Anheim Crusade (c)
8.30—Ann-Margret Special c
9.30—Petticoat Jct. (c)
10.00—Mannix
11.00—Final Edition (c)
11.15—Tomorrows Weather c
11.20—Sports Digest (c)
11.25—Late Show (c) "There's No Business Like Show Business"

5 WPTZ PLATTSBURGH

7.00—Flintstones (c)
7.30—Under Dog
8.00—Heckle Jackie (c)
9.00—Here Comes the Grump (c)
9.30—The Pink Panther (c)
10.00—H.R. Pufnstuf (c)
10.30—Kellog's Adventure Hour (c)
11.30—Jamboree (c)
12.00—This Week in Pro Football
1.00—University of the Air
2.00—AFL Football (c)
5.00—A communiquer
5.30—G.E. College Bowl
6.00—Country Corner
6.30—Huntley Brintley Report (c)
7.00—Porter Wagoner
7.30—Hallmark's Hall of Fame (c)
9.00—NBC Movie: Hallelujah Trail (c)
11.00—Eye Witness News
11.30—The Tonight Show

8 CORNWALL

8.30—Batman (c)
9.30—The Flintstones (c)
10.00—The Uncle Bobby Show (c)
10.30—Joe 90 (c)
11.00—Lassie (c)
11.30—Animal World (c)
12.00—Ontario Dept. of Education
1.00—Saturday Afternoon Movie "The Man In The Grey Fannel Suit"
4.00—Here's Lucy (c)
4.30—Sports Hot Seat (c)
5.00—Wide World of Sports c
6.30—Both Sides Now (c)
7.00—The Jackie Gleason Show (c)
8.00—Academy Performance (c)
10.00—The Survivors (c)
11.00—CTV National News c
11.15—Sports Final (c)
11.30—Sports Final (c)
11.30—Saturday Night Movie c "The Man On The Spying Trapeze"

choix du jour

11 h. au **10** — JEUNESSE EN FORME. Animateur: André Coutu.

16 h. **30** (4 h. 30) au **2** — PRENEZ LE VOLANT. Magazine de l'automobile. Entretien des véhicules. Sport automobile. Visite d'usines européennes. Chronique sur la sécurité routière et la circulation. Essais de voitures 1970. Avec Jacques Duval et Pierre Perrault.

18 h. **35** (6 h. 35) au **2** — ATOME ET GALAXIES. "L'astronautique". Début d'une nouvelle série de quatre émissions. Confrontation de l'astronautique soviétique et américaine à l'époque où l'Union soviétique accumulait les grandes premières: premier satellite terrestre Spoutnik, premier animal dans l'espace, premières photographies de la face cachée de la Lune, premier homme dans l'espace, premier lancement simultané de deux astronautes et première femme dans l'espace (1957 à 1962). Animateur: Jacques Houde. Réalisation de Jean Martinet.

20 h. (8 h.) au **2** — LA SOIREE DU HOCKEY. Les North Stars du Minnesota rencontrent les Canadiens de Montréal au Forum.

Aujourd'hui, à 18 h. (6 h.), au canal 10, Guy Godin accueille l'idole des jeunes et des moins jeunes, CHARLES AZNAVOUR, à l'émission TERRE DES JEUNES. Par ailleurs, la chronique "carrière" est consacrée à Marie-France Beaulieu, Miss Canada 1968.

PRENEZ LE VOLANT reprend l'affiche aujourd'hui, à 16 h. 30 (4 h. 30), au canal 2. Chaque samedi, on y retrouvera JACQUES DUVAL qui viendra nous parler des caractéristiques, des avantages et des inconvénients de l'automobile, de la sécurité au volant et de l'aspect sportif de l'auto.

LES FILMS AUJOURD'HUI

CANAL 2

14 h. **30** (2 h. 30) — LE GRAND SECRET. Documentaire sur l'état actuel des recherches scientifiques sur le secret des origines de la vie.

23 h. **30** (11 h. 30) — L'IMPREVU (franco-italien 1961). Policier de Lattuada, avec Thomas Milian, Anouk Aimée et Jeanne Valérie. Le bébé d'un riche industriel est kidnappé.

1 h. **15** — INTERROGATOIRE: ESCALIER S. (Aucun détail.)

CANAL 10

8 h. — LA RIVIERE DE NOS AMOURS (américain 1955, en couleur). Western, avec Kirk Douglas, Elsa Martinelli et Walter Abel.

13 h. (1 h.) — L'IMPLACABLE POURSUITE (américain 1953, en couleur). Western, avec Rory Calhoun et Allan Jane. — QUAND LES TAMBOURS S'ARRETERONT (américain 1950, en couleur). Western, avec Stephen McNally, Coleen Gray et Williard Parker. Les pionniers de l'Ouest affrontent les Apaches.

20 h. (8 h.) — AVANT LE DELUGE (français 1953). Drame social, avec Bernard Blier et Isa Miranda. Quatre jeunes gens et une jeune fille s'affolent devant la menace d'une guerre en Corée.

23 h. (11 h.) — MARTY (américain 1954). Drame psychologique, avec E. Borgnine. Un garçon boucher un peu rustaud s'éprend d'une institutrice réservée.

0 h. **30** (minuit 30) — LES CLANDESTINES (français 1954). Drame social, avec Nicole Courcel et Philippe Lemaire. Un jeune homme découvre un réseau de "call-girls".

CANAL 6

23 h. **30** (11 h. 30) — REVOLT OF THE MERCENARIES (américain 1962, en couleur). Aventures, avec Virginia Mayo. Une bande de mercenaires vient porter secours à une belle duchesse.

CANAL 12

13 h. (1 h.) — SNOW QUEEN (américain 1962, en couleur). Documentaire sur le conte fantastique d'Andersen.

20 h. (8 h.) — THE D.A. MURDER ONE (américain 1969, en couleur). Drame, avec Robert Conrad, Howard Duff et Diane Baker. Un avocat accuse une infirmière d'avoir tué plusieurs malades.

23 h. **45** (11 h. 45) — HOME BEFORE DARK (américain 1958). Drame, avec Jean Simmons. Une jeune femme lutte pour reprendre une place normale dans la société après avoir fait un séjour en clinique psychiatrique.

14 h. **30** (2 h. 30) — LE GRAND SECRET (voir canal 2, à 14 h. 30).

23 h. **30** (11 h. 30) — LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (américain 1954). Drame de A. Hitchcock, avec Ray Milland et Grace Kelly. Un mari cupide charge un criminel d'assassiner sa femme.

LES FILMS DIMANCHE

CANAL 2

23 h. 30 (11 h. 30) — LA BATAILLE DE MOSCOU (en couleur). Documentaire réalisé par Daniel Costelle, avec le concours de la télévision soviétique. Avec les témoignages de Gregor Joukov, Ivan Koniev et Constantin Rokossovski, maréchaux de l'Union soviétique; Evgeni Boltine, major général; Daria Moorev, colonel; Mme Lucia Galinskata; M. Vassili Pronine, ancien président du Soviet de Moscou, et M. Lev Volodine. "Les Isvestia", lieutenant Horst Dilthey, 2e Panzer Division, Horst Richter, 174e Panzer Division, et M. Jean Champenois, ancien correspondant de l'Agence France Presse à Moscou. Documentaire sur la bataille de Moscou au cours de la Seconde Guerre mondiale.

CANAL 10

13 h. 30 (1 h. 30) — TORPILLES SOUS L'ATLANTIQUE (américain 1957). Version française de "The Enemy Below". Drame de guerre, avec Robert Mitchum et Curt Jurgens. Un duel sans merci entre le commandant d'un navire américain et celui d'un sous-marin allemand, deux adversaires rusés et coriaces.

24 h. (minuit) — L'INSPECTEUR AIME LA BAGARRE (français 1956). Film policier, avec Nicole Courcel, Paul Meurisse et Louis Belle. Un savant dont les travaux intéressent la Défense nationale est trouvé assassiné dans sa villa. On soupçonne son plus proche collaborateur, homme un peu faible, fiancé à la nièce du défunt.

CANAL 6

23 h. 30 (11 h. 30) — THE CHARGE OF THE LIGHT BRIGADE (américain 1936). Drame, avec Errol Flynn et Olivia de Havilland. Un officier de cavalerie britannique, après un massacre aux Indes, suivi de la contre-attaque célèbre de la "Brigade légère", au cours de la guerre de Crimée, cherche à venger cette défaite sanglante.

CANAL 7

23 h. 30 (11 h. 30) — LA BATAILLE DE MOSCOU (voir au canal 2, à 23 h. 30).

VOTRE TELE-GUIDE LES IMAGES DU JOUR

2 MONTRÉAL 10

8.55—Aujourd'hui à CBFT
9.00—Cours universitaires c
9.45—Cours universitaires
10.30—Le jour du Seigneur
11.30—Le francophonissime
12.00—D'hier à demain
1.00—Les Travaux et les Jours (c)
1.30—Football américain (c)
4.15—Echos du Sport
4.30—Langue vivante
5.00—Cinquième dimension
6.00—Au pays des géants
6.55—Téléjournal
7.00—Quelle famille! (c)
7.30—Zoom (c)
8.30—Les Beaux Dimanches c
10.30—Prisme
11.00—Le Téléjournal
11.30—Cinéma
9.45—Mire-Musique
10.00—La plus belle musique au monde
10.30—Regards sur le monde
11.30—Le temps s'ouvre (c)
12.00—Bon Dimanche (c)
1.30—Ciné-dimanche
3.15—Parti québécois (c)
3.30—Télé-quilles (c)
4.30—Conquête de l'espace c
5.00—L'Education à votre service (c)
5.30—Le Saint
6.30—Music Hall des Jeunes
7.00—Le Rideau S'ouvre (c)
8.00—L'homme de fer
9.00—Québec sait chanter c
9.30—L'homme à la valise
10.30—Le 10 vous informe (c)
11.00—Franc parler
12.00—En Pantoufles
1.30—Dernière édition
1.35—Fermeture

6 MONTRÉAL 12

8.45—Test Pattern and Music
9.15—Stand-by Six (c)
10.00—Reach for the Top (c)
10.30—This is the Life (c)
11.00—Church Service
12.00—Let's Talk Music
12.30—Segue
1.00—Spotlight on Film
1.15—Gardening with Earl Cox (c)
1.30—CBC Sports Presents: N.F.L. Football: St. Louis at New York (c)
4.00—Sport Week (c)
4.26—CBC TV News
4.30—Country Calendar
5.00—Pablo Neruda (c)
5.30—Hymn Sing (c)
6.00—Walt Disney's
7.00—Hans Brinker — Music Special (c)
9.00—Boney Was a Warrior
10.01—CBC Weekend — Sunday Edition (c)
11.15—The Nation's business
11.21—Night Report and Sports (c)
11.30—Ciné Camp
6.45—Tomorrow Today (c)
7.00—Oral Roberts Presents (c)
7.30—Hercules
8.00—Barbie and Friends (c)
9.00—Teledomenica
12.30—Continental Miniature
1.00—Alfred Hitchcock Presents
1.30—Talk-In (c)
2.00—Mr. Chips (c)
2.30—Mr. Gardener (c)
3.00—The World Tomorrow c
3.30—Pollution (c)
4.00—It's A Small World (c)
4.30—Question Period (c)
5.00—Untamed World (c)
5.30—I Dream of Jeannie c
6.00—Pulse (c)
6.30—Special — Hollywood Palace (c)
7.30—Department S (c)
8.30—Bewitched (c)
9.00—W-5 (c)
10.00—Playboy after Dark (c)
11.00—The National News (c)
11.15—Pulse (c)
11.45—Under Attack

7 CHLT TV SHERBROOKE

9.00—Cours universitaires
9.45—Cours universitaire
10.30—Le jour du Seigneur
11.30—Le Sel de la Semaine
12.30—Notre région, votre défi
1.30—Travaux et les Jours
1.30—Football de la ligue Nationale
4.15—Echos du Sport
4.30—Le Temps s'ouvre
5.00—5 D
6.00—L'Education à votre service
6.30—Sur la corde raide
7.00—Quelle Famille (c)
7.31—Zoom (c)
8.30—Beaux Dimanches
10.30—Prisme
11.00—Téléjournal
11.15—Sports dimanche
11:30—Cinéma

4 QUÉBEC 5

8.00—Mire et Musique
8.25—"Césarin joue les Trois Mosquetaires"
8.45—Ciné-Dimanche:
9.55—Perry Mason
10.45—Franc-Parler (c)
11.45—Lamagval
12.15—Le Temps s'ouvre (c)
12.45—Ralliement Créditiste
1.00—C.S.N.
1.30—Parti Québécois avec René Lévesque
1.45—Court métrage (c)
2.00—Match
2.30—L'éducation à votre service (c)
3.00—Votre foyer madame
3.15—Mode en liberté
3.30—Carnet de Voyages
4.00—Au Coeur du Temps (c)
4.30—Captain Scarlet (c)
4.55—Promotion Atlantique
5.00—Dessins Animés
5.15—Le Père Noël
5.30—Alfred Hitchcock présente:
6.00—Batman (c)
6.30—Music Hall des Jeunes
7.00—Le Rideau s'Ouvre (c)
8.00—L'homme de fer (c)
9.00—Québec sait chanter c
9.30—"La Blonde des Tropiques"
11.00—Actualité
11.10—Météo
11.11—Editorial
11.13—Nouvelles sportives
11.18—Heure Exquise "Tripoli"
12.53—Musique
12.00—Test Pattern and Music
12.20—Prelude
12.30—Sacred Heart Program
12.45—The Living Word
1.00—Crossroads (c)
1.15—The Gardener
1.30—CBC Presents - NFL Football — St. Louis à New York
4.00—Sports Week (c)
4.26—CBC-TV News
4.30—Country Calendar
5.00—Pablo Neruda
5.30—Hymn Sing (c)
6.00—Mission Impossible (c)
7.00—Hans Brinker Special
9.00—Boney Was A Warrior
10.01—Weekend (c)
11.15—Nations Business
11.21—Editorial
11.23—That Lady
1.06—Postlude

3 WCAX BURLINGTON

8.15—Catholic Mass (c)
9.00—Tom and Jerry (c)
9.30—Batman (c)
10.00—Lamp Unto My Feet (c)
10.30—Look Up and Live (c)
11.00—Camera 3 (c)
11.30—Faith for Today (c)
12.00—Face the Nation (c)
12.30—This is Your Life (c)
12.45—NFL Pre-Game (c)
1.15—NFL Football St. Louis at New York (c)
4.00—NFL Football (c) Minnesota at Los Angeles
7.00—Charlie Brown's Christmas (c)
7.30—To Rome with Love (c)
8.00—Ed Sullivan (c)
9.00—Billy Graham Crusade c
10.00—Mission Impossible (c)
11.00—CBS News (c)
11.15—Late Show (c) "Night in the City" c

5 WPTZ PLATTSBURGH

8.00—Morning Study (c)
8.30—Rex Humbard (c)
9.30—Oral Roberts (c)
10:00—Fill (c)
10.15—66 Favorite Hymns
10.30—Modern Presents
11.00—This is the Life
11.30—Big Picture
12.30—Eternal Light
1.00—Meet the Press
1.30—AFL Football (c)
7.00—Wild Kingdom (c)
7.30—Walt Disney (c)
8.30—The Bill Cosby Show (c)
9.00—Bonanza (c)
10.00—The Bold Ones (c)
11.00—News
11.30—Slapstick Comedy "Waikiki Wedding"

8 CORNWALL

8.00—Batman (c)
8.30—Flintstones (c)
9.00—Lassie (c)
9.30—God Is The Answer (c)
10.30—Faith For Today (c)
11.00—Smart Alec (c)
11.45—Uncle Willy and Floyd (c)
12.00—The Scene (c)
1.00—Mr. Home Improvement (c)
1.30—Sunday Afternoon home 'A Bill of Divorcement'
5.00—Untamed World (c)
5.30—The Saint (c)
6.30—Special Hollywood Palace (c)
7.30—Department S (c)
8.30—Bewitched (c)
9.00—W-5 (c)
10.00—The Outcasts (c)
11.00—CTV National News
11.15—Sports Final (c)
11.30—Man In A Suitcase
12.30—University of the Air
1.00—Signoff

choix du jour

19 h. (7 h.) au 10 — LE RIDEAU S'OUVRE. Emission consacrée à Gilles Vigneault, dont les oeuvres seront chantées par Chantal Pary ("Mon pays"), Jacques Boulanger ("J'ai pour toi un lac"), Jean Lefrançois ("Quand vous mourrez de nos amours" et "La berlue"). Pour couronner ce festival, Gilles Vigneault chantera lui-même "La danse à Saint-Dilon", "La turlutte", "Le doux chagrin" et, enfin, "Tout le monde est malheureux".

LUCILLE COUSINEAU, YVES LETOURNEAU, FRANÇOISE LEMIEUX, CAMILLE DUCHARME, JANINE SUTTO et BENOIT MARLEAU, dans une scène de A LA MONNAIE DU PAPE, une comédie en quatre actes de Louis Velle à l'affiche des BEAUX DIMANCHES, ce soir à 20 h. 30 (8 h. 30), au canal 2. Gaétan Labrèche et Georges Groulx complètent la distribution. L'action se passe chez des marchands d'objets de piété dont le magasin s'appelle "A la monnaie du pape". Un jeune homme arrive bientôt dans cette famille tranquille pour louer une chambre comme étudiant. Mais l'inconnu est en fait un romancier qui se propose d'écrire un livre sur les coutumes et les moeurs de la bourgeoisie.

19 h. (7 h.) au 2 — QUELLE FAMILLE! Téléfeuilleton de Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.

A ZOOM, ce soir à 19 h. 30 (7 h. 30), au canal 2, YVES CORBEIL reçoit Jacques Michel et les Jades, Aglaé, Nicole et Frédéric, et Fernand Gignac. Jacques Michel et les Jades: "Je bâtis ma maison", "Mon enfant", "Le petit enfant noir" et "Les requins". Aglaé: "Je te retrouve enfin", "Lorsqu'on est heureux" et "Je perds un ange". Nicole et Frédéric: "L'année 2525" et d'autres. Fernand Gignac: "La quête", "Quand tu t'en iras" et "J'avais vingt ans". Yves Corbeil: "Il s'en va mon garçon".

LE DIX bat la marche

DIMANCHE

BON DIMANCHE
Serge Bélair
midi

CONQUÊTE DE L'ESPACE
Le professeur Jacques Lebrun
4:30 p.m.

LE RIDEAU S'OUVRE
Jacques Boulanger
7:00 p.m.

QUÉBEC SAIT CHANTER
Yoland Guérard
9:00 p.m.

10 CFTM-TV · MONTREAL

La mode masculine redevient virile

New York
Mode printanière
1970

par Marie LAURIER
(Envoyée spéciale de Montréal-Matin)

L'ère des minets est révolue. Quatre des plus importants créateurs de mode masculine l'ont décrété ce matin en faisant défiler sur le podium de beaux mâles bien musclé à la démarche virile et décontractée.

John Weitz, Bill Blass, Ralph Lauren et Oleg Cassini, ce dernier par procuration puisqu'il est présentement à Rome, ont voulu démontrer qu'ils ont gagné la bataille qu'ils livrent depuis au moins cinq ans pour que les américains aient l'air des américains dans des tenues sobres non dépourvues cependant d'une grande originalité.

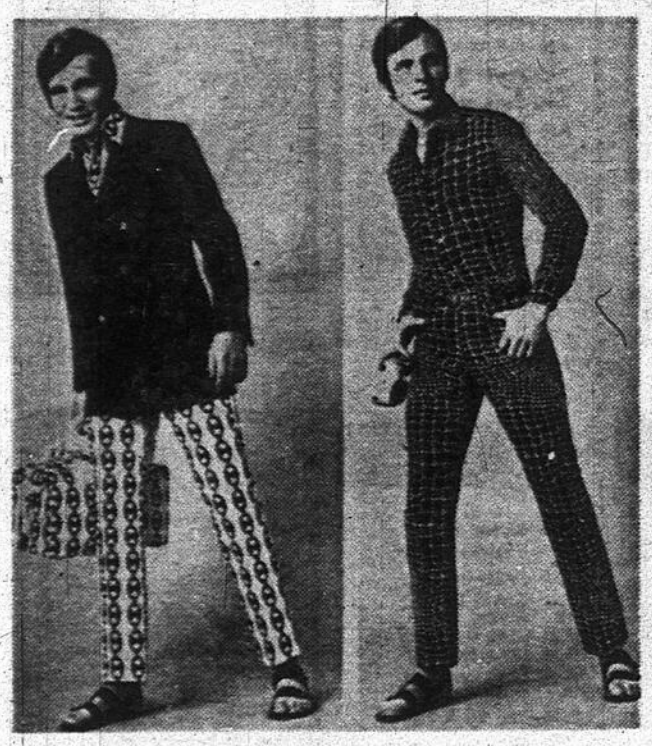

SAC A MAIN POUR HOMME ?

L'homme moderne, souvent appelé à voyager, pourra maintenant bénéficier de la commodité des sacoches de voyage. Cet accessoire évitera en plus de briser la ligne d'un complet avec des poches ou l'on traîne trop d'objets inutiles. (Photo MM - UPI)

Les pantalons de Laurent, le plus classique des quatre et le plus applaudi, retrouvent de larges revers disparus de la scène depuis de nombreuses années. Ils sont cependant très ajustés à la taille, celle-ci portant sa propre ceinture. Pas de négligé chez lui. La chcemise rentre dans le pantalon, chemise de soie sombre valant, tenez-vous bien, entre $75. et $150 !

Pour l'été, il voit monsieur tout le monde vêtu d'un costume de flanelle crème, et pourquoi pas ? A l'heure des réceptions, ce même monsieur pourra troquer son veston pour un blazer de laine quadrillé marine et rouge, sur une légère chemise blanche dont les longues pointes s'épanouissent sur les revers colorés du blazer.

Pas de cravate

De façon générale, les créateurs ignorent la cravate pour la remplacer par un carré de soie, une écharpe... ou rien du tout. J'avoue que cela me plaît beaucoup. On a l'impression qu'enfin les hommes vont respirer !

John Weitz va même jusqu'à ignorer la chemise dans des costumes en ratine quadrillé marine et blanc pour la ville, le veston porté directement sur la peau. A la ville, cela peut sembler audacieux, mais à la plage, pour l'heure du cocktail autour d'une piscine ou dans un hôtel, quoi de plus pratique, surtout lorsque ces complet en ratine sont de teintes estivales, comme le bleu turquoise, le jaune, l'orange ? Les poitrines trop velues peuvent toujours se cacher par une écharpe aussi en tissu éponge comme le propose Weitz. Après son bain, le monsieur soucieux d'élégance s'enveloppera dans une maxi-jupe en ratine noir et blanc à dessin géométrique. Quand je dis jupe, ne vous méprenez pas, c'est plutôt une serviette étroite attaché à la taille par des boutons pression.

Bill Blass favorise le style cow-boy avec des pantalons étroits retenus par une double ceinture de cuir verni, d'alligator ou de léopard. Des ceintures, il en met partout, même dans ses maillots. Il suggère aussi des complets de ville en plaid avec une cchemise à petits carreaux et un chapeau à large rebord, à la Valentino. D'autres de ses créations adoptent le style gangster dans une laine peignée marine à large rayures grises, la veste tombant bas sur les hancches, amincie par un double boutonnage. Ses imperméables sont en popeline de coton noir, de longueur midi.

Sac à main pour homme ?

La plupart des vestons n'ont pas de poche, à l'exception des blazers. Curieuses, nous avons demandé si les hommes en viendraient à traîner un sac à main. Les trois créateurs sont d'avis que cela viendra un jour. "Rappelons-nous que nous irons bientôt à Londres en moins de trois heures d'avion, a sérieusement expliqué John Weitz. Les dessinateurs ont déjà prévu de l'espace pour glisser une chemise et une paire de bas de rechange dans la serviette de l'homme d'affaires qui ne veut pas s'encombrer d'une lourde valise. Je pense que cet accessoire un peu terne sera bientôt remplacé par une sacoche de voyage ou fourre-tout. Il ne reste plus qu'à trouver le style qui convient afin d'éviter de briser la ligne d'un complet avec des poches où l'on traîne trop d'objets inutiles. Et puis, il reste toujours les goussets pantalons pour mettre son argent..."

Cassini, le grand absent, avait, quand même quelques vêtements à nous montrer. Ses collègues se sont chargés de les décrire pour lui, non sans un certain sourire. J'imagine Cassini, à Rome, se demandant ce que nous allons dire de ses créations, lui qui n'arrête jamais de parler et de faire des blagues, a commenté John Weitz. Tous en ont dit du bien, évidemment. Cassini revient à l'époque romantique avec des habits étroits de velours et des maillots-camisoles en tissu extensible rayé. Cela m'a fait penser aux héros de Guy de Maupassant.

On a laissé tomber l'horrible jumpsuit. Nos trois hôtes ont dit : ils sont inélégants et inconfortables. Bravo !

Entre deux défilés...

C'aurait pu être aussi bien Carole Lombard, Betty Davis, Laureen Bacall ou Veronica Lake dans un costume de flanelle blanche à jupe tombant sur les chevilles, jaquette longue, béret blanc enfoncé sur la tête, promenant dans son jardin deux magnifiques lévriers blancs.

Cette scène formidable terminait la collection signée Bill Blass, ardent partisan de la longueur midi qu'il exploite d'ailleurs fort bien. "Cela fait les jambes plus longues et plus fines, dit-il, surtout lorsque le manteau recouvre un pantalon fuseau."

Le couturier faisait lui-même ses commentaires, au son d'une musique "underground". Il est le seul à faire des manteaux d'été en manches courtes sur un ensemble jupe-blouse. "Moi, je pense surtout à l'été, aux vacances, au voyage. Quand il fait chaud, pourquoi couvrir ses bras pour avoir encore plus chaud?" Et c'est en glorifiant l'été, sa saison préférée, qu'il poursuit son monologue en nous faisant admirer des mini-robes d'organza à pastilles rouges et vertes toutes volantées de légères plumes d'autruche.

J'ai mentionné brièvement que les sandales à talons carrés et à semelles plateforme seraient très populaires. J'en ai vu de superbes créées par Herbert Levine dans des tons unis, de chevreau léopard et tigre. Il y a également beaucoup de botillons de cuir souple pour porter avec le pantalon.

Les sandales à bouts ouverts sont retenus par de très minces courroies parallèles ou en T. En fait, même la mode des souliers est un retour au passé.

Il faisait beau à New York mercredi après-midi et c'est en marchant que je me suis rendue à la Banque Continentale où un chasseur en toxedo attend les femmes qui ont au moins $25,000 dans leur compte de banque. Elles ont le privilège d'être reçues avec les honneurs de leur rang et de leur richesse dans d'élégants salons Louis XV. Pendant qu'elles discutent de leurs affaires, un serveur en livrée apportent le thé et les petits fours. L'histoire ne nous dit pas combien de clientes possèdent ce beau petit coussin. Ce serait par trop indiscret.

Les poubelles s'entassent Inélégamment devant les entrées des plus grands hôtels. New York connaît une autre grève de boueurs. Cette fois-ci la ville n'est pas en cause mais l'entreprise privée qui organise le transport des déchets depuis les caves jusqu'aux trottoirs. Le maire Lindsay a lancé ce matin un appel à la télévision pour encourager la population à collaborer en enveloppant soigneusement les détritus pour éviter les maladies.

Ce spectacle n'est pas très joli à voir et fait un contraste frappant avec les décorations de Noël des places publiques.

Trigere invente le chemisier-maillot

Pauline Trigère, c'est bien connu, adore les capes. Toujours égale à elle-même, elle en fait de très belles pour le printemps dans des tweeds souples et légers d'une ampleur contrôlée par un jeu de nervures présentant la forme d'une boite.

Sous cette cape, une jupe et un chemisier de soie imprimée marine et blanche. Ce chemisier a ceci de particulier qu'il est en fait un maillot, cela me fait penser à une barboteuse d'enfant, sans bouffant cependant puisque la culotte a pour but de bien faire tenir la blouse dans la jupe.

Econôme, cette créatrice évite le gaspillage en proposant du "deux dans un" : ainsi le poncho porté sur un pantalon peut devenir à son tour une robe d'inégale longueur, le manteau de laine beige est réversible et en fait un autre plus habillé, avec sa doublure de soie imprimée. De nouveau, les longues écharpes virevoltantes dont Trigère ne peut plus se passer. Ses tricots taillés sur le biais possèdent de multiples nervures en diagonale, libèrent la taille pour tomber à l'ourlet dans une douce ampleur.

Il n'est pas exagéré de souligner ici les chapeaux d'extravagante dimension insérés dans cette collection comme un hommage à cet accessoire que nous n'avons pratiquement pas vu cette semaine. Ce sont d'énormes capelines et cabochons qui répètent parfois à l'intérieur l'imprimé de la robe. Ou ils sont en feutre souple et mouvant dans des tons de noir, blanc et marine.

Pour le soir, Trigère drape sur ses mannequins des fourreaux d'organza métallique. Un, entre autres, dans un rose très tendre portant un capuchon qui, enlevé, fait évidemment une écharpe.

Une collection bien faite, très architecturée, "à la Trigère".

La mode printanière dit "je suis moi". La femme aussi n'aura jamais été si fémininement elle-même.

Spéciaux étrennes pour Noël

étrennez

Un nouveau manteau de fourrure pour les fêtes...

NOS prix spéciaux seront VOS meilleures étrennes !

RENARD SPECIAL **$299.00**
DES PRAIRIES — Rég. $429

RAT MUSQUE NATUREL SPECIAL **$299.00**
si jeune, si chaud et si durable — Rég. $400

RAT MUSQUE NATUREL SPECIAL **$399.00**
uni ou garni de loup ou de renard ou de chat sauvage — Rég. $450 à $500

CHAT SAUVAGE Spécial **$399.00**
légèrement touché — Rég. $500

RENARD ROUGE Spécial **$499.00**
vertical ou horizontal — Rég. $675

CHAT LYNX SPECIAL **$599.00**
de très belle qualité — Rég. $800

MOUTON BROADTAIL SPECIAL **$499.00**
teint noir — Rég. $800

CHAT LYNX SPECIAL **$699.00**
qualité supérieure. En grand spécial — Rég. $900

CASTOR CANADIEN SPECIAL **$519.00**
Rég. $700

CASTOR SPECIAL **$799.00**
DE LA RESERVE DU QUEBEC — Rég. $1095

LYNX CANADIEN Spécial **$759.00**
Rég. $900

RENARD NORVEGIEN SPECIAL **$759.00**
qualité EXTRA — Rég. $1000

SWAKARA TEINT NOIR SPECIAL **$890.00**
qualité supérieure — Rég. $1195
Autre qualité — Rég. $1000 SPECIAL **$799.00**

MOUTON GRIS SPECIAL **$619.00**
Rég. $850

LOUTRE DU QUEBEC SPECIAL **$1019.00**
Rég. $1350

PHOQUE D'ALASKA SPECIAL **$1249.00**
TEINT MATARA — Rég. $1500

ECONOMISEZ CHEZ DESJARDINS
en obtenant une meilleure qualité!

LES MEILLEURES VALEURS EN VISON
Canada Majestic, vous les trouverez chez DESJARDINS.
Prix de vente **$1395**

GRAND SPÉCIAL :
Le plus beau VISON DU MONDE "de la rivière MacKenzie". Confectionné à vos mesures ... le modèle de votre choix.
Val. rég. $3,500 **$2495**

CHAPEAUX DE FOURRURE

Plus en vedette que jamais cette année... Magnifiques étrennes pour vous, mesdames... Amenez votre mari! Collection splendide pour toutes les bourses.
Aussi modèles exclusifs confectionnés à la main. Superbes modèles en vison, léopard, jaguar, ocelot, lynx, renard, chat sauvage, rat musqué, etc... vous sont offerts à grandes réductions.

GRAND SPECIAL:
CHAPEAUX DE VISON PEAUX DE MALES
Régulier $75.00 pour **$47.95**

A choisir parmi une belle collection
MANTEAUX DE VISON
Travaillé à l'horizontal. Variété de teintes offerte en grand spécial.
$699 à **$999**

VISON DEMI-BUFF
CANADA MAJESTIC
Qualité "extra". Confectionné pour vous, à votre goût. Coupe et confection garanties.
SPECIAL **$1995**

PLUS EN VOGUE QUE JAMAIS !
PALETOTS DE FOURRURE
POUR HOMMES
à partir de **$279**

CHAS. Desjardins & CIE LTÉE

Conditions de paiement pour convenir à chaque budget

325 est, boul. DORCHESTER STATIONNEMENT GRATUIT coin Berri et Dorchester **861-8331**

marché
ACTION
market
"PRIX MYSTERE"
8 et 9 déc.
CLARK'S
Fèves au lard
19 oz 19¢ ch.

Créez un air de fête

Si vous désirez rehausser votre table des fêtes, vous n'avez qu'à sculpter un centre de table en forme de château, d'igloo, de bonhomme de neige ou d'arbre de Noël à l'aide de carrés de sucre, du sucre à glacer et de colorants.

Ajoutez une chandelle ici et là, mettez-y quelques brindilles de sapin ou de houx, laissez travailler votre esprit de création et vous verrez qu'il est facile de confectionner une magnifique sculpture avec des doigts de fée.

Sur une grande feuille de papier journal, étendez les carrés de sucre, les colorants, le sucre à glacer, un doroir et un petit bol d'eau.

Faites un croquis rapide de votre sculpture et collez les carrés de sucre à l'aide du mortier de sucre à glacer (obtenu en diluant ½ tasse de sucre à glacer avec un peu d'eau). Décorez ensuite le chef-d'oeuvre de colorant à l'aide de votre doroir et le travail est accompli.

Si vous désirez éveiller l'esprit créateur de vos enfants, demandez-leur de vous aider à décorer votre création de jujubes, de noix, de réglisse ou de cannes en bonbon. Vous n'aurez par la suite qu'à ajouter les chandelles.

Bonne chance . . . et, nous vous souhaitons d'avoir le temps de compléter votre chef-d'oeuvre avant qu'il soit mangé.

La conservation des plats des fêtes

Combien de temps peut-on conserver au réfrigérateur les mets en casserole et les rôtis de viande ?

Conservés dans des contenants hermétiquement fermés, ces aliments se garderont frais 3 à 4 jours, par contre pas plus de 2 à 3 jours pour les ragoûts et les restes.

Est-il prudent de laisser reposer une viande cuite à la température de la pièce avant de la réfrigérer ?

Il est nécessaire de faire tiédir une viande cuite avant de la réfrigérer, cependant on ne doit pas allouer plus d'une heure.

Combien de temps peut-on conserver au réfrigérateur les bouillons à la reine ?

Ceux-ci, faits à la maison se conservent au maximum 2 jours ; s'ils sont pasteurisés, ils garderont leur saveur au delà d'une semaine alors que ceux mis en conserves, et par conséquent stérilisés, se conservent beaucoup plus longtemps.

Peut-on congeler le gâteau aux fruits ?

Sans aucun doute, le gâteau aux fruits se prête bien à la congélation. Bien emballé dans du papier à l'épreuve de la vapeur et de l'humidité, il se conservera plusieurs mois.

Combien de temps peut-on conserver au congélateur de la volaille déjà cuite (dinde, poulet, canard) ?

Il est à conseiller d'utiliser avant deux mois des morceaux ou des tranches de volaille cuite. Pour éviter que la viande se dessèche, il est bon, avant de congeler, de la recouvrir de sauce ou de bouillon. Les mets en casserole à la volaille garderont leur saveur environ deux mois.

Pour de plus amples renseignements concernant l'achat et l'utilisation des produits canadiens, n'hésitez pas à communiquer avec les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

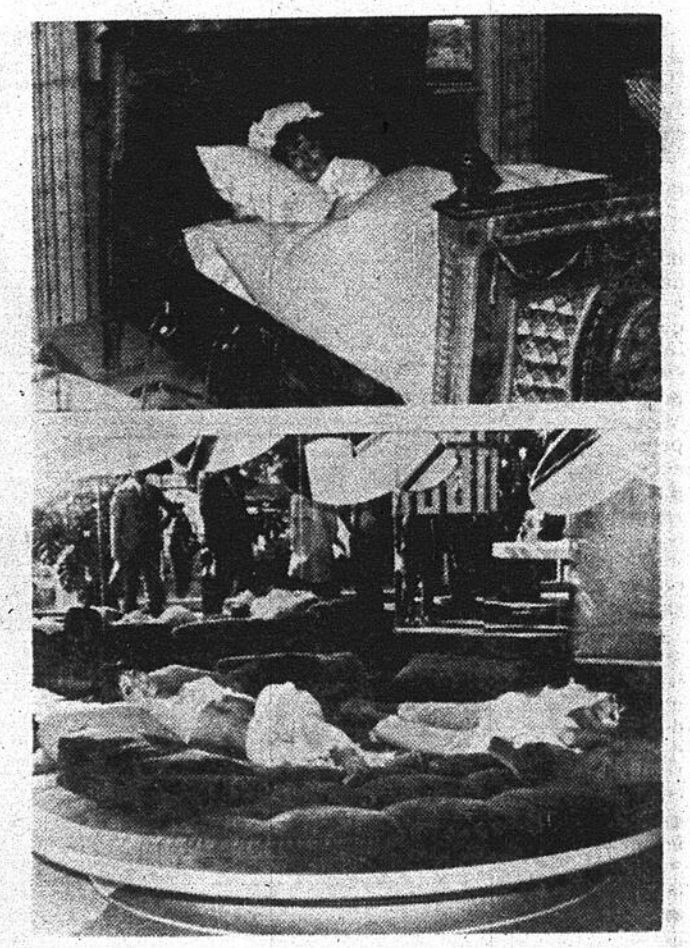

"SEMAINE DU LIT"

La "Semaine du lit" à Wiesbaden, consacré quasi exclusivement au lit et à l'ameublement de la chambre à coucher, a connu un grand succès. On y a présenté de nombreux modèles, tous très originaux. Tendance générale : la chambre à coucher devient plus spacieuse. Elle ne reste pas "une remise pour gens fatigués", comme l'a fait observer un sociologue. Notre photo : le lit de grand-mère, massif, anguleux et plutôt inconfortable, et le lit de l'avenir, circulaire et équipé d'un moteur qui le fait tourner très lentement.

GARÇONS DEMANDÉS!
AGES DE 10 ANS ET PLUS
Si vous demeurez à
ST-LOUIS
DE TERREBONNE
LACHENAIE
ST-LIN
STE-ANNE-DES
PLAINES
Vous pouvez faire de l'argent en devenant porteur de journaux pour MONTREAL-MATIN.
APPELEZ ENTRE 9.00 a.m. et 5.00 p.m.
SERVICE A DOMICILE
521-2131

GARÇONS DEMANDÉS!
AGES DE 10 ANS ET PLUS
Si vous demeurez à
STE-THERESE
ST-EUSTACHE
STE-MARTHE-SUR-LE-LAC
POINTE-CALUMET
LACHUTE
BROWNSBURG
ST-JEROME
Vous pouvez faire de l'argent en devenant porteur de journaux pour MONTREAL-MATIN.
APPELEZ ENTRE 9 heures a.m. et 5 heures p.m.
St-Jérôme: M. Jacques Bertrand
438-7528
Montréal: 521-2131

Chuck Connors vous parle . . . ?
VOIR HABITAT REVUE PAGE 4

4517 — La simplicité, atout important de l'élégance. Col chinois, et manches garnis de boutons. Une coupe qui allonge et amincit.

Prix du patron 65 cents en monnaie (prière de ne pas envoyer de timbres). Ecrire à Patron (Montréal-Matin), 60 ouest, rue Front, Toronto 116, en ayant soin de bien inscrire son nom, son adresse, le numéro du patron et la taille désirée.

LES GROUPES ET LEURS ACTIVITÉS

INFIRMIERES DE L'HOPITAL NOTRE-DAME

L'Association des infirmières diplômées de l'hôpital Notre-Dame organise un souper aux huîtres qui a lieu ce soir à 18.00 hrs dans la salle paroissiale de l'église Notre-Dame, située au 426 rue Saint-Sulpice.

Pour plus de renseignements composer : 876-6550 poste 77, ou 669-5788.

CINE-CLUB JOBIL

Dans le cadre des activités récréatives, les membres du "Ciné-club Jobil" participeront ce soir à 20 h. 00, à la "Danse du président", qui se déroulera au siège social du ciné-club, soit au 2215 est, rue Jean-Talon, à Montréal. Ce ciné-club ne poursuit pas uniquement le but de visionner différents films mais offre aussi aux membres, l'opportunité d'en réaliser, en leur fournissant les outils de travail indispensables.

AMICALE SAINT-STANISLAS

L'Amicale Saint-Stanislas organise sa partie de cartes annuelle mardi le 9 décembre à 20 h. 00 au sous-sol de l'église Saint-Stanislas, angle boulevard Saint-Joseph et Garnier à Montréal. Ainsi que par les années passées, il y aura tirage de nombreuses dindes ainsi que plusieurs autres prix de présence.

COURS SUR LA REGULATION DES NAISSANCES

L'équipe Seréna donnera l'enseignement de la méthode sympto-thermique de régulation des naissances à l'auditorium Rousselot de l'hôpital Notre-Dame, mercredi le 17 décembre à 20 h. 15. Pour se procurer un laissez-passer, on doit faire parvenir la somme de $3.00 et une enveloppe de retour adressée et affranchie à : Seréna-Montréal, 4671 ave Mercier, Montréal 432.

Pour plus de renseignements composer 636-1709 ou 688-9912.

PARTIE DE CARTES

Le comité "A.T.O.U" de la Paroisse Saint-Arsène organise une grande partie de cartes mercredi le 17 décembre à 20 h. 00 au sous-sol de l'église au 1025 est, rue Bélanger. Les profits de la soirée seront versés à la Fabrique.

Hommage au

Cardinal LÉGER

Le cardinal Léger donnera son message d'apôtre du Tiers-Monde, dans la vaste Basilique de l'Oratoire Saint-Joseph. Ce sera l'une des dernières manifestations publiques auxquelles il prendra part avant de retourner en Afrique qu'il appelle maintenant "son pays".

DIMANCHE, 7 décembre, à 11 h. A.M.

ORATOIRE ST-JOSEPH

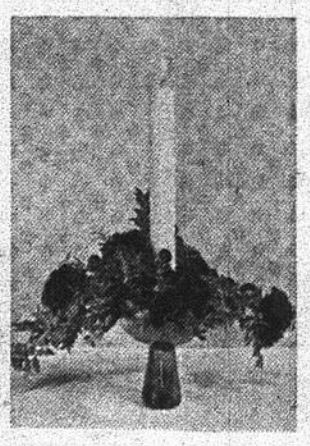
Les fleurs accentuent la beauté de Noël
Jardin de l'Orchidée
3442 est, Jean-Talon
Tél. : 721-2027
OUVERT DIMANCHE DE 10 H A.M. A 2 H P.M.

Film finance... film finance...

par Maurice HUOT

● **Le ministre des Richesses Naturelles, M. Paul Allard,** a fait savoir qu'il rendra public dans un avenir rapproché, un nouveau programme pour stimuler les investissements miniers dans la province de Québec . . . C'est au cours de la cérémonie de présentation du trophée John T. Ryan à la compagnie Gaspé Copper Mine, que M. Allard a dit que le programme de développement minier au Québec, fait l'objet d'une étude minutieuse au ministère des Finances et au sein du Conseil des ministres . . .

● **C'est la sixième fois consécutive** que la Gaspé Copper Mines s'est méritée le trophée Ryan destiné à récompenser la compagnie qui a le meilleur record contre les accidents de travail . . .

● **"Dans toutes les sphères de l'activité économique,** la réalité sera toujours à l'image des hommes qui sont aux poste de commande". Voilà ce que déclarait hier, Me Armand Maltais, ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, à l'occasion de la mutualisation officielle de l'Industrielle, compagnie d'assurance-vie.

● **On sait qu'en décembre 1968,** à la suite de l'annonce faite par le gouvernement fédéral d'imposer plus largement des sociétés d'assurance sur la vie, le conseil d'administration de la compagnie approuvait le projet de mutualisation. Pendant ce temps, toutefois, des intérêts américains tentaient de s'emparer du contrôle de la compagnie.

● **Vers la fin de mai 1969,** l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité un projet de loi autorisant l'Industrielle à se transformer en compagnie mutuelle d'assurance sur la vie.

● **L'Industrielle a déjà acheté 90 pour cent** de son capital actions. La transformation s'est accomplie en moins d'un an, grâce à une solide situation financière, car, il est important de le noter, cette mutualisation entrainait un déboursé de l'ordre de 32 millions 500 mille dollars.

● **Mais l'avantage le plus significatif** de la mutualisation de l'Industrielle, a précisé le ministre, c'est encore d'avoir conservé au service de notre économie un centre de décision bien à nous et un groupe de gestion compétent, qui a fait ses preuves, qui connait bien le milieu dans lequel il est inséré, et qui donne les meilleurs gages sur l'utilisation d'un vaste réservoir financier au profit de la collectivité québécoise.

● **Il ne s'agit pas de bouder le progrès** qui se présente sous les traits de la puissance financière américaine, mais il est bon de développer des réflexes de défense et des forces économiques d'auto-contrôle de façon à agrandir notre patrimoine et à demeurer maitres de notre destin.

● **M. John A. Norwood** a été nommé directeur du dépôt de la région de l'est de Ford-Canada à Pointe-Claire. M. Norwood compte 32 années de service avec la compagnie et il a occupé préalablement des postes à Vancouver, Windsor, Oakville, Détroit et en Rhodésie . . .

● **Si la suggestion du Livre blanc fédéral** de taxer les biens de capital y compris les gains faits sur les actions ordinaires des compagnies est acceptée, ceux qui dérivent une bonne partie de leurs revenus de la Bourse seront dans une situation difficile. Les investissements qui comportent des risques devraient être mieux protégés car un pays comme le Canada a besoin d'investissements risqués pour se lancer dans des programmes d'expansion. Comment un investisseur sur les actions ordinaires sera-t-il encouragé à investir si on le taxe avant même qu'il ait réalisé des profits, c'est-à-dire à la face même des certificats détenus ? Au temps où l'investisseur sera appelé à payer ses impôts il sera peut-être à moitié ruiné . . .

● **Les dividendes suivants** ont été annoncés par la Canadian Industries Limited: actions privilégiées: 1⅞ p.c. en fonds canadiens payables le 15 janvier 1970 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 1969. Actions ordinaires : un dividende de 15 cents par action en fonds canadiens payable le 30 jenvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre . . .

● **La guerre étant lancée contre la pollution,** l'on prédit que plusieurs compagnies pourraient faire face en 1970 à des poursuites judiciaires au Canada.

● **Les Postes canadiennes** qui ont perdu l'an dernier une somme de quelque $175,000 dans la livraison de colis destinés au Grand Nord, ont mis au point une nouvelle structure de prix pour ce secteur lesquels entreront en vigueur le 1er janvier . . .

● **La compagnie Electrohome** a fait savoir que 1969 aura été jusqu'ici la meilleure année de son histoire avec des projections de gain de $3.60 par action soit le double du profit de l'an dernier . . .

● **L'année 1969** aura été une année où plusieurs compagnies ont remarqué qu'en dépit de ventes accrues, les profits ont été moindres. Cela est dû évidemment aux coûts ascendants, mais les compagnies d'utilité croient que l'an prochain, les profits seront plus en ligne avec le volume de ventes dans l'ensemble . . .

● **Le profit net de Magna Eectronics Corporation Ltd** pour les 11 mois de l'exercice financier de 1969 terminé le 31 juillet 1969, a été de $257,353, ce qui se compare favorablement avec $153,394 pour les 12 mois de 1968 . . .

● **Co Ge Ar Corporation Limitée,** entreprise fondée en septembre 1968 avec un capital autorisé de 7 millions d'actions et groupant des compagnies telles que "Alphonse Gauvin Inc."; "Les Produits Alimentaires Old City Limitée", de même que "L'Auberge Neptune Inc." et les "Immeubles Canton Limitée" vient de faire l'acquisition d'une nouvelle industrie: Morno Métal Inc., située à Causapscal et se spécialisant dans la fabrication de pièces d'automobiles . . .

● **Bralorne Can-Fer Ressources Ltd.** est une compagnie dont les actions sont maintenant inscrites sur les marchés de Toronto, Bourse Canadienne et Vancouver. Les actions sous le symbole BR remplacent les actions ordinaires de Can-Fer Mines Limited et représentent les actifs combinés de la fusion de Bralorne Pioneer Mines Ltd. et de Can-Fer. Les actifs de ces deux compagnies ont été fusionnés afin de conduire un programme d'exploration minérale.

● ET SUR CE, A LUNDI . . .

HORS-BOURSE

Cours fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

	volume	haut	bas
A G F Special	1000	3.70	3.60
A G T Data	75	16.00	16.00
Atl Nick Mns	2500	.66	.66
Beauport Hold	25000	.14	.135
Benjoe Mines	2250	.58	.55
Brameda	200	9.25	9.00
Coop Wool Grow	11	8.00	8.00
Candy iMnes	500	.30	.30
Caprive Oil	8000	.29	.27
Chromex Nick	1000	.66	.66
Colleen Copper	5000	.26	.26
Dom Jubilee	1250	.50	.50
Doral Mng	2900	1.65	1.25
Drummond Die	1500	3.125	3.00
Ducros Mns	500	.65	.65
Facs Ltd	1000	3.75	3.50
F I C A	2000	8.75	8.75
G Impact Entr	100	.07	.07
Guenburk Mines	5000	.04	.04
Golden Ace Mns	8000	.155	.15
Great Lk Nick	2600	6.625	6.375
Grt Lakes Nick	300	6.75	6.625
Greyhound	100	5.25	5.25
Initiative	1200	6.375	6.125
Int. Kenville	2000	.51	.44
Intl Systcoms	200	2.50	2.50
I O S	1224	12.75	12.00
Ivaco Ind	300	4.875	4.625
Jacola	400	.10	.10
Jet Uranium	500	.40	.40
Larandona	2000	.15	.15
Magnasonics	300	7.375	7.125
Marigot	600	2.00	1.75
Matt Berry Mns	4000	.47	.465
Mult Access	250	9.00	8.75
Naganta Mng	2000	.51	.51
New Assoc Dev	1217	.14	.10
New Far North	2000	.03	.03
New Hosco	200	1.25	1.25
New Miller Pip	8000	.13	.11
Peoples Stores	700	17.75	17.125
Renzy Mines	50	1.15	1.15
Res Resort	9100	5.00	4.50
Revenue Pro p	235	1.25	1.15
Sklar	8300	3.00	2.625
S M Industries	10000	.94	.91
Spar Aerospace	300	2.50	2.375
Superior Elect	13800	6.00	5.00
Tagami Mines	24000	.40	.30
Unigesco Cl B	700	1.40	1.40
Universal Mni	16000	.60	.60
W Broadc Pfd	2500	27.00	26.50
Windsor Hotel	12	17.00	17.00

CHANGE

Afrique du Sud, rand	1.50 11/16
Argentine, peso	.00309
Allemagne, deutschmark	.2937
Autriche, shilling	.0432
Australie, dollar	1.20⅜
Belgique, franc	.2168
Brésil, cruzeiro novo	.2522
Chili, escudo	.1099
Danemark, couronne	.1436
Espagne, peseta	.0156
France, franc	.1933
Hollande, florin	2982
Italie, lire	.001721
Norvège, couronne	.1505
Nouvelle-Zélande, dollar	1.20 9/16
Pérou, sol	0249
Suisse, franc	.2503
Venezuela, bolivar	.2396

Cours du dollar

Le dollar américain cotait hier à $1.07½ en fonds canadiens, contre $1.07 15/32 à la clôture précédente.

La livre sterling se situait à $2.57 9/16 contre $2.57½.

A New York, le dollar canadien valait 93 1/32 en fonds américains...

La livre sterling valait $2.39 39/64.

Taux de la Banque du Canada hier midi: $1.07½...

A LA BOURSE

Royal Agassiz Mines Ltd. (antérieurement Agassiz Mines Limited) — Un total de 5,000,000 actions sans valeur nominale ou au pair de la compagnie ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, le vendredi 5 décembre 1969. Sur ce total, 1,634,834 sont émises et en circulation, en substitution des anciennes actions d'Agassiz Mines qui furent consolidées à raison d'une (1) action nouvelle pour chaque trois (3) actions anciennes détenues et la raison sociale fut changée en celle de Royal Agassiz Mines Ltd., tel que confirmé par lettres patentes supplémentaires datées du 29 octobre 1969. Leur symbole au téléscripteur sera "R A Z".

BOURSE-MATIN

Marchés faibles à Toronto et Montréal; effritement à New York

(par la UPI et AFP)

Les prix étaient mixtes sur un marché actif hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne où un volume de 1,021,147 actions ont été échangées...

L'indice des industrielles s'est élevé de 0.81 à 185.78; les utilités grimpaient de 0.12 à 141.35; les banques, par contre, baissaient de 1.86 à 189.04; le combiné gagnait 0.42 à 178.08 et les pulperies prenaient 1.23 à 122.56...

Hudson Bay Mining à 82½ perdait 1½; CPR à 70 cédait 1¼ tandis que B.C. Telephone à 69, Velcro à 38½, Pac Pete à 26 et Denison à 46 perdaient tous 1 point...

Cominco à 30¾ ajoutait 1⅛; ajoutaient ¾: Macmillan à 33⅜; Shell Canada à 28¼ et Molson "A" à 22... Imperial Oil à 16¾ et Seagrams à 53⅝ gagnaient ⅝...

A la Bourse Canadienne Sullivan à 7.75 gagnait .25 cents.

A TORONTO

A Toronto, hier un faible ralliement s'effectuait en dernière séance de la semaine. Un volume de 1,968,000 actions ont été translgées...

L'indice des industrielles perdait 0.09 à 184.53; les aurifères gagnaient 0.66 à 155.97; les métaux de base gagnaient 0.60 à 114.52 et les pétroles de l'Ouest cédaient 0.77 à 189.

Dans les mines, Campbell Chibougamau gagnait 1⅛, à 13⅜ et Patino Mining gagnait 1⅜ à 47¾...

New York (AFP) — L'effritement a repris vendredi au New York Stock Exchange. La tendance, encore à la hausse après l'ouverture, s'est renversée en cours de séance et quelques ventes, dans un marché moyennement actif, ont suffi à faire perdre le bénéfice de la reprise de jeudi. En clôture, l'indice des industrielles était passé en dessous de son niveau de mercredi, au plus bas de l'année.

Le recul reste modéré dans l'ensemble. Quelques compartiments ont même réussi à améliorer leur position. Les produits chimiques ont enregistré des gains modérés et les matériaux de construction et les pétrolières ont progressés par endroits. Les tabacs, les papeteries et les magasins ont enregistré des fluctuations irrégulières.

Ailleurs les baisses dominent. Les ordinateurs, malgré la résistance d'IBM inchangé, sont en repli, de même que les pharmaceutiques, ou Merck a progressé légèrement. Aux automobiles, faibles, General Motors est en hausse modérée. La tendance a été lourde aux électroniques et aux radio télévisions, marqués respectivement par des reculs de Westinghouse et de Litton d'une part, de Magnavox et de Motorola d'autre part.

BOURSE CANADIENNE

LES COTES A LA FERMETURE DU VENDREDI, 5 DECEMBRE 1969

	ventes	haut	bas	fer.	ch'ge
INDUSTRIELLES					
Am Met E	300	105	105	105	+5
Blue Bonn	600	300	295	300	+5
Can Arena	800	$14½	14½	14½	
Cantol Div	2500	$ 9⅛	9½	9⅜	+ ¼
Comodore	200	$ 9	9	9	— ½
WB Cross	300	400	400	400	
Eas Bake	100	$17	17	17	—1
Grissol	1200	$ 6⅝	6½	6½	— ⅛
Inspiratn	3000	50	50	50	
Lemtex	500	95	95	95	
Magnets	1000	215	215	215	—10
Old Can I	1800	51	51	51	
Ol C I wt	1000	19	19	19	—1
O C Inv A	800	150	150	150	
O C In B	1000	50	50	50	
Pac-A C I	300	400	400	400	—50
Pac Corp	5725	$ 8½	8	8¼	+ ¾
StL Div Co	200	270	270	270	—5
Select Fin	400	$ 7½	7½	7½	
S M A	1900	255	250	255	
Spartan	300	200	200	200	
Tor Lon In	975	375	370	375	
Vanderhout	250	450	450	450	
MINES & PETROLES					
Abit Asb	2200	625	600	600	—25
Africana	2500	21	21	21	
Allied M	400	105	104	104	—1
Am B B	13000	18	15½	18	+4
Arno	12000	8	7½	8	+ ⅛
Baker Tlc	2600	87	86	87	+2
Burnt H	14000	60	57	57	—2
Cadillac +	400	630	625	625	—5
Camflo	3400	330	325	325	—5
Can Magst	3000	48	46½	46½	+2½
Canadore	6500	43	42½	43	
Cannon	3000	33	32	32	—1
Capri M	10100	82	80	82	
Carbec	5800	30	30	30	—1
Castle Oil	300	260	250	260	+5
Chemalloy	300	251	250	251	+1
Cominga	2000	11	11	11	—1½
C Bellek	2500	5	5	5	
C Mannit	16100	39	36	36	—3½
C Mogador	500	10	10	10	
C Monpas	2000	18	18	18	+3
C Nor Ex	1100	170	170	170	—10
C prop M	4090	21	20	21	
C Virginia	5950	210	200	210	+2
Corgemine	2500	56	55	56	+4
Crusade	800	175	175	175	
Dauphin	6000	23	23	23	
Devil Elb	11000	22	21	22	+ ½
Dumont	3500	24	24	24	
Eagle M	3125	355	350	350	
Early Brd	1100	155	155	155	
East Sull	200	665	665	665	
Fab Metal	3270	8	8	8	
Fano Min	3500	25	24	25	+ ½
Fidelity	3000	26	25	25	+1
Flint Rock	1000	44	44	44	
Fontana	10000	4½	4⅜	4⅜	
Glen Lake	4500	90	80	80	—13
Gr W Smlt	500	23	23	23	
Gul P Ur	37000	115	94	105	+15
Imp Min	500	25	25	25	+2
James B	10000	53	50	50	—3
Lingside	2000	6½	6½	6½	
Louanna	1000	13½	13½	13½	+ ½
Lynx Can	2000	80	80	80	
Mcdonald	1000	11	11	11	— ½
Massval	1000	12	12	12	—1
Mat Cdn	1000	45	45	45	—1
Mid Chib	6000	70	70	70	
Miro	1000	15	15	15	
Mistango	8000	21	20	21	+1
Monteagle	1600	82	82	82	—2
Mt Pisant	10524	70	67	69	
N Formaq	42500	14	12	12	—1
N Mt Cos	2520	60	60	60	
Newrich	2000	13	13	13	
Pat Silver	500	23	23	23	
Peso Silv	1500	115	113	113	
Phoenix C	1700	920	875	920	+45
Ur Potash	5500	8	8	8	—1
Rouyn	1000	10	10	10	
Ros Agas	4998	63	60	60	—3
StL Col	1100	225	225	225	+10
Sapawe	1500	7	7	7	
Scandia M	500	36	36	36	—3
Silvr Sum	8000	12	11½	12	+1
Subeo	3000	152	151	152	+1
Sullvan Gr	2500	775	775	775	+25
Tranter	1000	21	21	21	—1
Wstrn Tin	4000	10½	10	10	— ½
Wst Hll E	2000	55	54	54	
Wisconsn	23750	39	37	37	

BOURSE DE MONTREAL

LES COTES A LA FERMETURE DU VENDREDI, 5 DECEMBRE 1969

	ventes	haut	bas	fer.	ch'ge
Abitibi	7334	$12	11¾	11¾	— ¼
Alcan	4085	$28¼	28	28	— ¼
Alcan 4¼ pr	30	$33¼	33¼	33¼	— ¼
Algoma Stl	370	$14½	14½	14½	
Aquitaine	1950	$19½	19⅜	19⅜	+ ⅛
Argus C pr	1400	$12½	12½	12½	— ½
Asbestos	243	$26	26	26	+ ½
Atl Sug	180	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Bank Mont	2170	$17	16¾	16⅞	— ⅛
Bank NS	1115	$23½	22⅞	22⅞	— ⅜
Bk NS rts	55678	53	46	48	—5
Bk Can Nat	105	$12	12	12	+ ¼
Bk Depargne	210	$11⅝	11⅝	11⅝	
Bk Prov Cn	965	$10	9⅞	10	
Bell Canada	2043	43	42½	43	+ ¼
Bombard	485	$18⅞	18¾	18¾	+ ¼
Brascan	210	$15	15	15	
Br C Phon	200	$69	69	69	—1
Brinco	400	$5¼	5⅛	5¼	
Cal Pow	300	$22½	22½	22½	+ ½
Can Cem	100	$29½	29½	29½	
Can Brew	12950	$9	8⅞	8⅞	
Can Im BC	1525	$22¾	22⅜	22⅜	+ ⅛
CIL	2823	$14⅜	14	14	+ ⅛
Can Int Pow	25	$26	26	26	
Can Int P pr	210	$13	13	13	
Can Pa In pr	405	$31⅞	31⅛	31⅞	+ ⅞
Can Pa I wt	125	775	775	775	+15
C P R	2785	$70½	70	70	—1¼
Cent Del Rio	300	$11⅞	11⅛	11⅛	— ⅜
Charter Ind	2800	$7¾	7¼	7¼	— ⅛
Chemcell	2492	$10⅛	10	10	
Cominco	2450	$30¾	30	30¾	+ ⅛
Con Bath	4625	$22¾	22½	22½	+ ⅛
Cons Bath w	200	250	240	240	—20
Con Bath pr	300	$20	20	20	— ¼
E Cons Text	500	$13½	13½	13½	
Coronation	350	170	170	170	+15
Corpex	200	$5	5	5	
Couvrette	660	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Crown Zell A	324	$23	23	23	— ¼
Crush	2600	$14¾	14⅝	14⅝	— ⅛
Cummings P	500	$11	11	11	
Dist Seag	250	$53½	53½	53½	+ ½
Dofasco	400	$23	23	23	— ⅛
Dom Glass	700	$19	19	19	
Dom Stores	400	$13½	13⅜	13⅜	+ ¼
Domtar	4650	$15	14⅞	15	+ ¼
Du Pont	100	$26	26	26	
Falcon	1975	170	169	169	+ ½
Fam Player	3120	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Fin Coll	710	$10	10	10	+ ⅛
Fraser	100	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Genstar	200	$13	13	13	+ ⅛
Glengair	500	450	450	450	
Greatt Lk Pa	375	$23½	23½	23½	— ¼
Gulf Oil C	2950	$17¼	17⅛	17⅛	+ ⅛
Hawker Sid	20	295	295	295	+5
Hollinger	200	$30¼	30¼	30¼	— ¼
Home A	3990	$30¾	29½	29¾	— ¼
Home B	410	$29¾	29½	28½	
Hud Bay MS	70	$82½	82½	82½	—1½
Husky Oil	800	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
Imp Oil	3804	$16¾	16⅛	16¾	+ ⅜
Imp Tob	2455	$13¼	13⅛	13⅛	
Imp Tob Pr	500	420	420	420	+5
Ind Accept	2420	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Ind Acc wts	500	560	560	560	—10
Inglis	100	$14	14	14	
Int Nickel	5150	$45⅛	45	45	— ⅛
Int Ntil	450	$27¼	27	27	— ⅛
Int Pipe Ln	5295	$23¼	22⅞	23	+ ½
Inv Grp A	200	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Inv Gr Pr	25	$26¼	26¼	26¼	
James Utnd	400	$5¼	5½	5¾	
Kaiser	300	$17	17	17	— ⅜
Labatt	50	$29½	29½	29½	
Labatt Pr	400	$29½	29¼	29¼	— ⅛
Laura Secord	200	$13¾	13¾	13¾	+ ½
Loblaw B	200	$67⅛	67⅛	67⅛	— ⅛
Loeb M	600	$7⅛	7	7	— ¼
MacLaren A	200	$20½	20½	20½	+ ½
MacMillan	618	$33	33	33	+ ⅜
Marche Un	1000	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Maritime El	200	$18	18	18	
Markbor	4100	$5⅛	5	5⅛	— ⅛
Mass Ferg	2330	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅛
Monence	200	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Moore Corp	2070	$35⅞	35¾	35¾	
Nfld Light	2430	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Noranda	2595	$35⅛	34¾	34¾	— ½
Nor Cent G	370	$15	15	15	— ⅛
Oshawa A	125	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅜
Oshawa rts	200	580	580	580	+35
Pac Petrol	115	$27	27	27	
Pow Corp	970	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Price	2300	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅛
Reitman	595	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅜
Rio Algom	1200	$20½	20¼	20½	+ ¼
Royal Bank	770	$22¾	22⅝	22¾	
Royal Trust	350	$27¾	27½	27¾	+ ⅜
Scotts Rest	550	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Shell Can	225	$28½	28	28½	+1
Simpsons	200	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Soc Gen DF	150	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Steinbg A	358	$11¾	11⅝	11¾	+ ¼
Tor Dom	1925	$23⅛	22½	22½	— ⅜
Tr Can PL	460	$32	31¾	32	
Trizec	600	140	140	140	
Union Oil	500	$42	42	42	—1½
Velcro Ind	500	$38½	38½	38½	—1
Viau	200	$11½	11½	11½	— ⅜
Walk GW	635	$47¼	46¾	46¾	— ⅛
Webb Knapp	100	25	25	25	—4
Westburn In	200	$11¼	11¼	11¼	— ⅜
Weston	300	$22⅞	22⅝	22⅞	+ ⅜

BOURSE DE TORONTO

LES COTES A LA FERMETURE DU VENDREDI, 5 DECEMBRE 1969

Mines

	ventes	haut	bas	fer. ch'ge
Accra	1500	14	14	14	
Acme Gas	1500	17½	17	17	+ 1
Advocate	z25	242	242	242	
Aetna In	1100	140	140	140	+10
Agnico	257	110	11	110	— 2
Akaitcho	1000	60	60	60	
Allied Mng	910	105	103	105	— 5
A Lard	19100	75	72	73	
Ang Rsyn	2600	87	84	84	—2
Ang U Dev	2000	74	71	71	— 3
Argosy	2100	80	80	80	— 5
Armore	16130	19	17	18½	
Arcadia	z120	8	8	8	
Asoc Porc	z279	27	27	27	
Atl CCop	z253	55	49	49	
Avoca M	4250	130	115	130	+15
Bankeno	3300	615	600	615	+10
Bankfield	4700	9	8	8	— 1
Barnat	500	54	54	54	+ 2
B-Dalu	7000	18	18	18	
Belcher	1000	53	53	53	
Belletere	2000	17	16½	16½	— 1
Bthim	11155	$18⅞	18⅝	18⅝	— ⅛
Black Bay	9500	10½	10½	10½3	
Bl Hawk	500	60	80	60	
Bounty Ex	1000	16	16	16	
Bator Can	200	340	340	340	+10
Broul Reef	1500	38	37	37	+ 1
Brunsk	12070	935	900	910	
Cadillac M	5030	13	13	13	
Cam Mine	3952	34	33	34	— 1
Camflo	7700	335	310	315	—10
Camindx	z200	22	22	22	
C Chib	13450	$13½	12⅜	13⅜	+⅛
Camp RL	100	$19	19	19	— ½
C Tung	2600	141	139	140	+ 1
C Jamieso	9500	195	181	185	+10
Cn Lncrt	13000	19	18½	18½	— ½
C Mal	40500	41	38	41	+ 1
Cdn Nisto	4650	27	27	27	+ 1
Candore	1166	13	13	13	+2½
Captain	5000	11	10½	11	+ ½
Cassiar	987	$18¼	18⅛	18⅛	— ⅜
Cent Pat	6000	255	240	240	
Chemalgy	3700	255	240	250	— 5
Chesvl	14000	26	24	25½	+ 1
Chib Kay	z400	14	14	14	
Chib M	3000	80	79	79	+ 9
Chimo	2800	155	150	150	
Coch Will	3200	76	76	76	—2
Coin Lake	8500	21½	21	21	
Comb Met	1000	15½	15½	15½	+ ½
Coniagas	500	37	37	37	
Conigo	3520	30	26½	30	+ 2
C Caltinan	2000	10½	10	1 ½	
Con Fardy	567	325	320	320	
C Morisn	1400	470	460	460	
Con Negus	7000	18	17	17	
Con Nichol	8000	16	15½	15½	—1½
C Rambler	3000	91	90	91	+ 1
C Red P	13100	12	11	11½	
Conwest	4500	$13¼	12¾	12¾	
Cop F	10850	179	172	175	+ 4
Cop Man	2500	15	15	15	
Craigmt	930	$13⅞	13½	13¾	— ¼
Crowbank	2500	20	20	20	+ 1
D'Aragon	3000	28	26½	27½	+1½
D'Elda	10300	89	85	85	— 3
Delhi Pac	2000	14	14	14	
Denison	262	$46	46	46	— ¼
Dome	1110	$52	52	52	+1½
D Explor	7200	175	170	175	+ 6
Donalda	9000	33	32	33	+ ½
Dunraie	1000	35	35	35	
East Mal	200	185	185	185	
Dynasty	1120	$16½	16¼	16¾	+ ⅛
East Sull	790	670	650	650	—25
Efdako	450	$15½	15½	15½	
Farwest	5000	13	13	3 13	+ ½
F Mar	2700	199	190	196	+ 6
F Orenada	1500	20	20	20	— 1
Fort Reinc	6700	82	81	81	
Frobex	1942	150	145	146	— 4
Gt Mas	12925	320	300	305	— 5
Giant K	100	900	900	900	—15
Goldray	1125	201	200	200	— 5
Goldrim	z10	37	37	37	
Gorfdrm	1850	460	455	460	
Grandroy	500	42	42	42	+ 1
Granduc	100	950	950	950	+ 5
Green Pet	1800	20	20	20	
Gulch	2000	16½	16½	16½	
Gulf L	500	9½	9½	9½	+ ½
Gunnar	6500	179	166	168	— 7
Hallnor	z25	390	390	390	
Headway	3900	12	12	12	
High-Bl	600	475	465	465	
Hollinger	1050	$30¾	30	30	— ⅝
Huds Bay	908	$83⅞	81½	81½	—2¼
Int Bibis T	4700	32	32	32	
IHall e	100	425	425	425	+25
Int Mogul	925	$18⅛	17¾	17¾	+ ¼
Iron Bay T	700	345	340	340	—10
Irish Cop	1000	17	17	17	+ 1
Iso	9100	210	204	204	— 2
Jelex	2500	34	33½	34	
Joliet	1000	130	30	30	— 1
Jonsm	14500	14½	13	13	— ½
Jorex Ltd	600	148	145	145	
Joutel	15700	137	130	136	+ 7
Jowsey	z44	½	50	50	
Kam Kotia	4300	369	350	350	— 5
Kenn H	14384	4	40	41	— 4
Kerr Add	3307	$13¼	13⅛	13¼	— ⅛
KAnacon	3257	67	62	65	+ 3
Kid Coper	z100	32	32	32	
Kirk Min	1000	12	11	11	— 1
Kirk Twns	6200	40	39	39	
Lab Min	100	$27½	27½3	27½	— ½
Lacanex	2400	119	115	115	
Lacanex w	4225	51	50	51	+ 5
L Duf	16405	$15⅞	15¼	15½	— ¼
L Osu	3000	14	14	14	+ ½
L Shore	z	310	310	310	
La Luz	900	$11⅝	11⅜	11⅜	+ ⅛
Langis	1000	10½	10½	10½	
Leitch	4700	269	255	255	— 5
Liberian	z16	$10½	10½	10½	
LL Lac	800	230	225	230	
Lytton	14384	385	365	365	+15
Macassa	325	159	154	154	— 1
Madeline	6480	645	630	635	—10
Madsen	2300	141	140	140	— 2
Malartic	962	100	100	100	— 2
Man Bar	1130	118	105	105	
Martin	5000	27	27	27	+ 3
Match	6500	16½	16½	16½	
Matt	10536	$26¼	25¾	26	— ¼
Maybrun	5500	18	17½	17½	— 1
Mc Adam	9500	82	80	80	— 2
McWat	1500	69	68	68	+ 2
Mentor	6500	78	75	78	+ 1
Meta Uran	5000	22	21½	22	— 2
Midrim	2700	47	46	47	
Min-Ore	1500	14	14	14	
Mineta P	3500	115	110	110	—10
Mt Wrt	11500	35	33	34	+ 1
Multi	12800	105	103	105	
New Ath	2000	26	25	25	— 1
Newconx	2500	700			
New Cal	2000	35½	34½	35½	+ 1
Newconx	2500	700	670	680	+20
N Goldvue	1000	6½	6½	6½	
N Harri	1050	10	10	10	+ ½
N Imperal	4200	310	300	310	+ 5
N Mylama	2000	12	11	11	
N Que Ragl	z80	$20⅜	20	20	
N Senator	1500	22	22	22	
Nick Rim	3000	13	13	13	
Noble M	2000	290	270	280	—10
Norbaska	2400	26	25	26	
Norbeau	z400	24	24	24	
Norgold	500	7	7	7	— ½
Norlex	39300	53	50	51	— 2
Northcal	3000	12	11	12	+ 1
N Coldstm	5075	195	190	192	— 2
Northgat	1950	$14	13⅞	14	+ ⅜
N Rank	1100	44	44	44	+1½
N Rock	4500	50	40	50	+10
Obaska	4500	14½	14½	14½	
Opemska	2210	$13	12¾	12¾	—¼
Orchan	1800	415	410	410	
Ostsko	500	45	45	45	— 1
Pamour	500	215	215	215	+ 5
Paramaq	1000	8	8	8	
Patino	4347	$47¾	46½	47¾	+1⅜
Pca Expl	8400	96	94	94	
Pine Point	205	$36¾	36¾	36¾	
Placer	700	$43½	43½	43½	+ 1
Prado Exp	5400	410	395	400	—10
Preston	1207	$12	11¾	12	
Pure Silv	2450	340	330	330	— 5
Pyramid	950	53	53	53	— 1
Que Man	500	26½	26½	26½	— ½
Q Mattgmi	3531	106	102	102	— 4
Radiore	z100	45	45	45	
Rayrock	3200	178	173	173	+ 2
Reeves	800	315	310	315	+ 5
Rio Algom	946	$20½	20⅜	20½	+ ¼
Rix Athab	1500	20	20	20	
Roman	1315	$12	12	12	
Ryanor	4100	19	18	19	+ 1
St Fabien	6500	24½	24½	24½	
Satellite	6125	21	21	21	
Sherr	21917	$19¼	18½	18⅝	— ⅛
Sigma	150	450	450	450	—30
Silvrflds	100	270	270	270	
Sil Miller	2137	11	10½	10½	— ½
Sulvmq	4500	31	30	30	
Sisco	300	310	310	310	+20
Stanrck	135	220	220	220	—40
Steep R	2000	425	420	420	+ 5
Sud Cont	1000	34	34	34	+ 1
Sullivan	1625	780	750	780	+30
Sunburst	4500	7	7	7	
Teck Cor A	6741	825	815	825	+15
Teck B	26200	735	710	735	+30
Teck B	26200	735	710	735	+30
Texore	8500	27	26	27	+ 1
Tex-Sol	1100	44	44	44	+ 3
Thom L	1000	32	32	32	
Tombill	1200	131	131	131	— 1
Tormont	500	6½	6½	6½	— ½
Towag	21500	32½	31	31	—1½
Tribag	5500	130	125	130	+ 5
Trin Chib	2000	29	29	29	
U Mining	4500	31	30½	30½	+ 1
Un Keno	800	700	670	700	+25
Urban Q	1560	14½	14½	14½	— 1
Vespar	2000	46	45	45	— 1
West Mine	3250	365	360	360	
Willroy	1225	93	93	93	
Wr Harg	800	200	200	200	
Yk Bear	1000	720	700	700	—10
Young HG	4000	7½	7	7	+ ½
Zenmac	2175	13	13	13	
Zulapa	3000	14½	14	14	

Pétroles

	ventes	haut	bas	fer. ch'ge
Alminex	350	555	550	550	
Am Leduc	500	15½	15½	15½	
A Quasar P	200	205	202	202	+ 2
Asamera	500	$21½	21	21	—1⅛
Banff	4500	$11¾	10⅞	11	
Braisa	600	325	315	315	—10
Calvert	1000	25	25	25	+ 1
CS Pete	4400	550	525	525	—15
CS Pete w	300	345	335	335	
C Ex Gas	2200	550	510	510	—40
C Gridolf p	125	$27½	27½	27½	+1¼
C Homestd	353	$15¼	15¼	15¼	
CLI Pete	300	102	102	102	+ 2
Cdn Sup O	665	$29¾	28½	28½	— 1
Cent Del	250	$11⅞	11¾	11 7⅛	+ ⅛
Charter Oil	2500	930	925	925	
Chieftan D	2546	$11⅛	11	11	— ½
Clark Can	22 0	280	275	275	—10
Dynamic	9630	170	165	165	— 4
Ensign Oil	4075	350	335	340	+10
French Pt	4325	735	710	710	—20
Gr Plains	2125	$28	28	28	
Gt COilsds	375	495	490	490	—15
Int Hellum	1500	49	48	48	
Mill City	1500	215	205	205	— 5
Nat Pete	5170	405	395	400	
N Cont	3900	122	117	117	
N Dav	60600	21½	19	20	— 1
Northld	5800	61	58	58	— 3
Numac	3815	720	700	715	+ 5
Okalta	7000	29	27	29	— 2
Permo	11300	104	99	99	— 2
Peruv	1000	46	46	46	+ 1
Petrol	2265	155	150	153	+ 3
Pinnacle P	2600	125	120	120	— 4
Place G	4000	178	173	178	+ 3
Ponder	4100	80	79	80	
Ranger	4715	940	915	915	+15
Scurry Rn	1120	$22¾	22¼	22½	
Spoon	30110	270	250	255	+11
Triad Oil	4650	420	405	410	+10
U Canso	1356	505	480	505	+15
U Canso w	250	330	320	330	+ 5
Ulster Pet	6800	210	200	200	— 1
Voyager P	600	520	515	51)	
Wespac	1000	32	32	32	
Wcoast P	100	950	950	950	
W Decalta	7320	790	765	765	— 5
W Decit w	1150	415	405	410	

Industrielles

	ventes	haut	bas	fer. ch'ge
Abel Black	850	$6	5⅞	6	+ ⅛
Abitibi	16760	$12	11¾	11⅞	
Abitbi 7½p	50	$50	50	50	— ½
Akkind 2p	200	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
A.G.F'M	300	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Agra Vegt	2860	$8¼	8	8¼	+ ⅛
Agratec I	1150	$8⅜	8¼	8½	— ¼
Aimco Ind	1242	$11⅞	11⅞	11⅞	
Alta Gas T	4275	$39¾	39½	39¾	— ¼
Alta Nat	475	$23¼	23	23	
Algo Cent	314	$6⅞	6¾	2 6⅞	+ ⅛
Algoma St	2285	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
Algonq pr	z10	300	300	300	
Alcan	7870	$28⅛	27⅞	28	— ¼
Alcan pr	350	$33¼	33	33	— ⅛
Anglo-cn	500	$6½	6½	6½	— ⅛
Aquitaine	5092	$19¼	19⅜	19⅜	+ ⅛
Argus B pr	25	$35	35	35	
Argus C pr	775	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Asbestos	1178	$26¼	26	26⅛	+ ⅛
Azco Ind	200	$15	15	15	
Atl Sugar	2255	$7⅛	7	7	
Atl Sug A	400	$15½	15⅛	15⅛	—1⅛
Atl Sug w	920	220	215	220	
Auto El	525	$9	9	9	— ⅛
Auto Hard	100	$8⅛	8⅜	8⅛	
BahC D	29550	59	57	57	— 2
Bk Mtl	10000	$17	16¾	16⅞	— ⅛
Bank N S	4509	$23⅜	22⅞	22⅞	— ½
Bk NS r	72624	53	46	46	— 7
Barbr-Ell	100	$13	15	15	— ½
Barfaco	22)	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Bay Mills	z50	$6¾	5¾	6¾	
Bay Mils p	z40	$6½	6½	6½	
Beavr Eng	1425	$7¼	7⅛	7¼	
Beaver L	325	$16⅝	16⅝	16⅝	+ ⅛
Becker B p	1075	$11¼	11	11	— ⅛
Bell Canad	7454	$43¼	42⅜	43¼	+ ¾
Block Bros	1377	$7⅛	7¼	7¼	— ⅛
Bombr	16050	$19	18½	19	+ ⅜
Bow Vly	550	$19	19	19	
Bramalea	6360	$5⅛	5	5	
Brascan	363	$15	15	15	
BC Forest	200	$35	34½	35	
BC Pack B	100	$16	16	16	— ½
BC Sugar	2530	$18	17½	17½	— ½
B CSugar p	279	$15½	15¼	15¼	— ¼
BC Phone	176	$69½	69	69	+ 1
BCPh 4¼ p	25	$63	63	63	— ½
BCPh 5¾sp	z10	$78	78	78	
BCPh 4 84	145	$16¾	16¾	16¾	— ¼
BCPh 5.15	z10	$68⅝	68⅝	68⅝	
BCPh 6.80	225	$25	24½	24½	
Brinco	311	$5⅜	5⅜	5¼	
Bruck A	400	$15½	15½	15½	— ½
Bruck B	z10	$10¼	10¼	10¼	
Burns Fds	54 5	$24¼	24¾	24¼	
Cad Dev	834	$7⅛	7	7	
Cad Dev b p	z50	$17¼	17⅛	17¼	
CAE Ind	525	$7	6¾	6⅞	+ ⅛
Calgary P'l	4700	$22⅜	22	22	— ½
Calvrt Dle	500	86	86	86	
Campeau	505	$6	6	6	
C DSugar	50	$36¼	36¼	36¼	
Can Cem	471	$30	29	29½	
Can Malt	200	$22½	22½	22¼	
C Nor West	500	270	270	270	+15
C Packrs	300	$19½	19½	19½	
Can Perm	1140	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Cdn Brew	4400	$9	8⅞	8⅞	
C Brew Ap	50	$29⅝	29⅝	29⅝	— ⅛
C Brew Bp	100	$37½	37½	37½	
Cdn Can A	1290	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ⅜
C Chem w	2200	100	96	96	— 9
CC Manag	185	$53½	53	53	—1¼
C Curtis	800	97	90	97	+ 5
C Goldie	9075	$7	7	7⅜	+ ½
C Hydro	625	$15⅝	15½	15⅝	— ⅛
C Imp Bank	8419	$22¾	22⅜	22⅜	+ ¼
C Ind Gas	9680	$10¼	9⅞	10	
CIL	z50	$14	14	14	
C Interurb	1525	380	375	380	+ 5
C Intrurb p	220	$8½	8½	8½	
C Marconi	150	485	485	485	+ 5
C PInve pr	3195	$32	31⅜	31¾	+ ½
CP Inve w	5660	770	745	755	—10
CPR	15285	$71	69⅜	69⅝	—1⅜
CPR $3. pr	5150	$9¾	9½	9½	
Cdn Tire	z30	$73	72½	73	
Cdn Tire A	2120	$68½	66⅜	67¼	+ ⅜
CUilties	45	$37¼	37¼	37¼	
C Vickers	200	$7½	7½	7½	— ⅜
CWN Gas	z10	$15	15	15	
CWN G 4 pr	z50	$9¼	9¼	9¼	
CWN 5½ p	z50	$14	14	14	
CWesting	z25	$11⅞	11⅞	11⅞	
Canron	475	$17¾	17⅜	17⅜	+ ⅛
Canron pr	z15	$75	75	75	
Capit Div	6220	340	330	330	— 5
Cara	575	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Carrier JD	290	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Carrier w	200	$10½	10½	10½	— 1
Cassidy L	310	450	435	435	—15
Casidy A p	300	$9	9	9	
CDRH Ltd	100	$9	9	9	+ ½
Ctl Fund A	100	$6	6	6	+ ⅛
Cyat-Gai	z50	$12	11¾	11¾	
Chemcell	4310	$10⅛	10	10	— ⅛
Chemcl 1p	100	$15	15	15	
Chem 175 p	100	$25	25	25	
Chrysler	150	$38	38	38	— ½
Clairton	1200	155	150	150	— 5
Clairton w	500	55	51	51	+ 1
Columbia	600	$8	7¾	8	+ ¼
Columbi p	100	$18½	18½	18½	— ¾
Cominco	5187	$30⅞	29⅞	30½	+ ¾
C Holiday I	1230	$14⅛	14	14¼	
C Savings	300	$11⅝	11½	11½	
Compro	200	225	225	225	+ 5
Comb Ins	z28	$65	63¼	63¼3	
Computel	1385	$11¼	11	11¼	— ½
Con Bath	2733	$22¾	22½	22½	
Con Bath p	850	$20	19⅞	20	+ ½
Con Bath w	1593	250	240	25	
Con Bldg	1900	160	155	160	+ 5
Con Distrb	1265	$18⅝	18¼	18⅝	+ ⅜
C Gas	18201	$15⅜	15	15	— ⅜
Con Gas B	z10	$80	80	80	
Control F	450	485	485	485	+10
Corby vt	214	$26	26	26	— ¼
Corby B	z14	$26½	26½	26½	
Coronatn	2634	180	165	180	+15
Corontn p	2100	190	185	190	+10
Coron 2w	900	40	34	40	+ 8
Corp Fbod	z80	$11⅛	11⅛	11⅛	
Cosms	700	$5	5	5	
Costain R	z50	$5⅛	5⅛	5⅛	
Crain R L	2620	$22¼	22⅛	22¼	+ ⅛
Crestbrk	600	$10	9⅝	9⅝	
Cummngs	150	$11	11	11	— ½
Cygnus A	750	$7	6⅞	6⅞	— ¼
Cygnus B	850	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅜
Dale-R	500	$15½	15½	15½	+ ⅛
Dale-R pr	200	$7	7	7	
Delta Elec	200	215	215	21)	
Distl Seag	1000	$53¾	53½	53¾	+ ¾
Dome Pete	869	$77	76	77	+ 2
D Bridge	650	$14½	14⅛	14½	+ ½
Dofasco	2226	$23	22⅞	23	
Dom Glass	400	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
D Lime w	2000	105	105	105	+ 5
Dom Store	1325	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Domtar	6222	$15	14¾	14⅞	— ⅛
D Textile	100	$13	13	13	+ ½
Douglas L	700	235	225	225	—25
DRG Ltd	400	$13¼	12¾	12¾	— ¼
Dupont	2995	$26¼	26	26	
Dustbane	z25	$21½	21½	21½	
Dylex Div	100	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Dylex D A	420	$9	9	9	
Eddy Mtch	113	$22½	22½	22½	—2½
E-L Fin w	500	450	445	450	—10
Electro Ind	1130	$39⅛	38⅜	38½	— ½
Emco	250	$15⅛	15	15	— ½
Erie D	400	$13⅜	13½	13½	— ¼
Erie D A	1825	$13⅜	13¼	13½	
Exquisite	100	$6	6	6	
Falcon	1629	$170	169	169	+ ½
Fam Play	1600	$12¾	12⅜	12¾	— ¼
Fa Play w	8856	225	220	225	
Fed Farm	100	340	340	340	+1)
Fed Grain	660	$6	5⅞	5⅞	
Fibre	5675	450	400	450	+50
Finning T	250	$12	12	12	
Fleet Mfg	3400	155	150	155	
Fleetw'd	275	$19	19	19	— ¾
Ford Cnda	200	$61½	61	61	
FSeasons	1860	$11¼	10½	10½	— ½
Fraser	791	$27¼3	27	27	
Freiman	100	$5¾	5¾	5¾	
Gaz Metr	203	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Gaz 5½ pr	25	$66	66	66	+ 2
Gen Distrb	100	$15	15	15	
GMC	213	$76	75¾	76	+ 2
G Stl Ware	z15	$15	15	15	
Genstar L	3100	$13	12¾	12¾	— ¼
Gnstar L w	z40	450	450	450	
Gesco Dis	1800	$10	9¾	9¾	— ¼
Gdn Mang	590	$11⅜	10¾	11⅜	+ ⅜
Glendale	800	$8⅛	8	8	— ½
Godyear p	150	$32⅜	32½	32⅝	+ ⅛
GL Power	133	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
GN Capital	1101	$6⅞	6¾	6⅞	
Gt W Life	660	$127½	127¼	127½	+ ¼
Gt WSadd	2250	$6¼	6	6¼	+ ¼
Greyhnd	1260	$13	12⅝	12¾	
Guar Trst	400	$10½	10⅜	10⅜	+ ⅛
Gulf C	10256	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
Hardee	2600	95	93	95	+ 2
Hard Crp A	325	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
Harlequin	1625	$8¼	8	8¼	+ ¼
Harris J S	200	370	365	365	—10
Hawker S	1025	300	290	300	
Hawker pr	45	$58	58	58	+ ¾
Hays Dna	131	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ¼
Home A	7147	$30¾	29½	29⅝	— ⅞
Home B	675	$29¾	29⅛	29⅛	— ¾
Horne Pit	800	310	300	300	—10
H Bramor	z50	$5¾	5¾	5¾	
Howdn DH	100	$5¾	5¾	5¾	— ¼
H Bay Co	760	$20	20	20	— ½
HB Oil Gas	772	$43	42	43	+1½
HB Oil G pr	1055	$58½	58	58½	+1⅜
Hunter D	950	$11¾	11¾	11¾	
Huron Erl	855	$17	17	17	— ½
Husky Bil	2752	$12⅝	12⅜	12½	— ⅜
Husky B pr	40	$40	40	40	
Husky D w	650	700	700	700	
Imp Gen	200	440	425	425	—25
Imp Gen w	100	155	155	155	
Imp Life	35	$166	166	166	— 2
Imp O	29977	$16⅞	16¼	16⅞	+ ¾
Imp Tob	1900	$13¼	13	13	— ¼
Indusmin	12 0	$16⅛	16	16	
Ind Accept	1275	$15	14¼	14¼	— ¾
In Acc	870	565	560	565	— 5
Ind. Adhes	200	$10¾	10¼	10¾	+ ½
Inglis	1500	$14	13¾	14	+ ¼
Ifland Gas	1853	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Inspiratn	4200	51	47	51	+ 1
Inspirati p	200	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
IBM	z18	$380	376	376	
IMC	1000	$13¼	13⅛	13⅛	—1⅜
I Nickel	14430	$45⅞	44¾	45	— ¼
Int Util	5487	$27½	27⅛	27⅜	— ⅛
Int Util A	80	$29⅜	29⅛	29⅛	— ⅜
Int Util pr	150	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Int Div	1000	170	150	170	+1)
I PL	20453	$23⅛	22⅜	22⅜	+

BOURSE de NEW YORK

LES COTES A LA FERMETURE DU VENDREDI, 5 DECEMBRE 1969

	ventes	haut	bas	fer.	ch'ge
AcmeMk 2g	16	39⅞	39¼	39¼	...
Adresso 1.40	139	65½	64¾	64¾	—1
Admiral Cp	84	15½	15	15⅛	...
Air Prd .20g	32	37⅛	36⅛	36⅛	— ¼
Air Rd 1.15b	107	17¾	17¼	17⅜	+ ⅛
AlcanAl 1.20	67	26⅛	26	26	...
AllegCp .27b	32	13½	13	13⅜	+ ⅛
All Lud 2.40	93	41	40¼	41	+ ⅜
Allg Pw 1.32	71	20¼	20	20⅛	...
All Ch 1.20	175	27⅛	26⅜	26¾	+ ⅛
AlliedSt 1.40	50	31⅛	30½	30¾	+ ¼
Allis Chalm	376	24½	24⅛	24¼	+ ⅛
Alcoa 1.80	187	70⅛	69	69¼	— ½
Am Hss .15b	188	31¼	30⅜	31	+ ⅛
Am Airl .80	379	30⅞	29¾	30⅜	...
AmBrands 2	346	37⅜	36½	36½	— ½
A Brcst 1.60	58	58⅛	56⅝	57	— ⅜
Am Can 2.20	66	45⅜	44⅜	44⅜	— ½
AmCyan 1¼	193	27	26	26	— ⅛
AmElec 1.64	260	29¾	28⅝	28⅞	+ ¼
Am Export	66	22¼	21½	21½	...
A Home 1.40	133	65¾	64¼	64¾	...
AmHosp .24	320	44⅞	44⅜	44⅝	+ ⅞
A M F .90	118	18⅞	18⅜	18⅜	—
AMetCx 1.40	69	33⅜	32¾	32¾	—1⅛
Amer Motor	114	10¼	9⅞	10	— ¼
Am NtGas 2	112	32⅛	31⅛	31½	...
APhoto .12b	206	13¾	13	13⅛	— ⅜
A Smelt 1.90	123	31⅛	30	30¼	— ½
Am Stand 1	58	33⅜	32½	32½	+ ¼
A Sugar 1.60	15	24⅝	23⅝	24⅜	+ ⅞
AmT&T 2.60	789	51	50½	50⅝	+ ¼
Am Zinc Co	7	21⅜	21	21	— ½
Ametek .60a	20	22⅞	22¼	22½	+ ¼
Ampex Cp	86	44¾	43¾	44	— ½
Ahcda 2.20b	185	29¼	28½	28¾	...
ArmcoS 1.60	89	26⅞	26½	26⅝	— ⅛
Armour 1.60	2	43⅞	43¾	43⅞	+ ½
Arms Ck .80	177	35⅜	34⅝	34¾	+ ⅛
Ashl Oil 1.20	458	25⅜	24½	25⅛	+ ½
Asso Tm .40	15	12½	12½	12½	+ ⅛
AtlRichfld 2	406	91	87⅝	87¾	— ¾
Atlas Corp	258	4⅜	4⅛	4¼	...
AvcoCp 1.20	113	23⅞	23⅜	23¾	— ⅛
AvnetInc .40	146	12⅝	12	12	— ⅜
Bab&W 1.36	332	24¾	24	24⅜	+ ⅜
BangrP .60g	47	18⅛	16⅜	16⅜	— ⅞
Bath Indust	36	20½	19¾	19¾	— ½
BealFoods 1	70	39⅞	39	39⅛	+ ⅛
Beckm .50b	73	49¼	47	47	—2¼
BeechA .75g	22	18⅛	17½	17⅝	— ⅜
Bell&Hll .60	120	56¾	55½	56¼	...
Bendix 1.60	140	37⅜	36⅛	36½	...
Benguet Inc	418	13⅞	12	12⅜	— ¼
Beth Stl 1.80	215	28⅛	27⅛	27⅛	— ⅞
Black D 1.20	43	73⅜	72½	73	+1
Boeing 1.20	184	30⅜	30	30⅛	— ¼
Boise C .25g	516	78½	77¼	77⅞	+ ¼
Borden 1.20	167	25	24¾	24⅞	...
Borg Wr 1¼	61	26	25	25	— ¾
Bost Ed 2.08	50	31¼	30⅜	31⅛	+ ⅜
Bourns Inc	33	24½	22¾	22¾	—1⅛
BraniffA .50	140	11	10⅜	10⅞	— ⅛
BriggS 2.40a	5	51¾	51½	51½	— ⅛
Bris My 1.20	132	71	70	70¼	— ⅛
BrnShoe 1½	29	29⅞	28½	29⅝	...
Brunwk .10b	243	18¾	18	18⅛	+ ⅛
BucyEr 1.20	34	19⅞	19½	19½	...
Budd Co .80	40	16½	16	16¼	...
BulovaW .60	10	38⅜	37⅝	37⅝	—1
Burlind 1.40	35	36⅞	35¾	35¾	—1½
Burrghs .60	143	161¾	158¼	158⅜	—3
Camp S 1.10	129	3 4⅜	34⅛	34⅝	+ ⅛
CanPac 3.20	12	67	65	65	—1½
CaroPL 1.42	41	31⅜	30¾	31	+ ⅜
CarrierC .60	128	35⅞	35	35½	— ½
Case(JI) Co	49	13⅞	13¼	13¼	— ⅜
CaterTr 1.20	202	41⅝	41	41⅜	+ ¾
Celanese 2	62	59¾	58¾	58¾	— ¼
CenSoya .80	52	28¼	28¼	28¼	+ ⅝
Cerro 1.60g	129	24⅞	24½	24⅞	...
Certain-t .80	14	22	21¼	21¼	— ¼
CessnaA .80	140	22⅝	22	22⅝	...
ChmSPI 1.20	78	28¼	27⅝	28¼	+ ½
ChaseM 1.80	108	51½	50¼	50¾	+ ¼
Ches Ohio 4	50	53½	52	52⅜	—1
Chrysler 2	471	36¼	35⅜	35⅜	— ⅞
Cin Gas 1.40	38	24½	23⅝	23⅞	...
CIT Fin 1.80	190	37⅜	36¾	37	— ⅝
Cities Sv 2	219	42⅛	41⅝	42	+ ⅜
CleveEl 2.04	73	32½	31⅞	31⅞	— ⅛
CocaCol 1.32	78	81⅛	79½	81	+1
Colgate 1.20	57	45½	45	45⅛	+ ⅛
Collins R .80	44	40½	37¾	37⅞	—2
Colntst 1.60	24	37¼	35½	36	—1¾
C B S 1.40g	161	47¾	46¾	47	+ ½
Col Gas 1.60	63	25¾	25½	25½	...
ComSolv .40	216	27⅛	25¾	26	—1¼
Com Ed 2.20	116	37⅜	36½	36¾	+ ⅛
Com Sat Cp	636	60⅜	57¾	60⅜	+3⅛
ConsEd 1.80	308	25⅜	25¼	25⅝	+ ⅜
ConsFd 1.10	334	41¼	40	40⅞	+ ⅜
ConsNG 1.76	105	25¼	24⅞	25⅛	— ⅛
ConsPw 1.90	86	34⅝	33⅜	34⅝	+1
Cont Air .50	124	13¾	13	13	— ⅜
ConCan 2.20	65	76½	76	76	— ¼
ConMot .10h	2	18¾	18¾	18¾	...
Contl Oil 1½	491	25⅜	24¾	24⅞	— ⅝
Contrl Data	270	117⅞	114¾	115	—1¼
CornGl 2½a	17	259½	257	257	—2¼
CoxBrdc .50	19	47½	46¾	47⅛	+ ¾
CPCIntl 1.70	96	33⅛	32½	32½	— ½
Crane 1.60g	7	41¾	41	41	— ¾
CrowCoII 4k	65	27½	26	26	—1⅜
CrownZ 1.60	240	35¾	35⅛	35½	+ ¼
Cudahy Co	116	14½	13⅜	13⅜	...
Curtiss Wr 1	42	18¾	18½	18¾	...
DanRI 1.15b	38	12⅝	12¼	12¼	— ⅜
Dana Cp 1¼	13	23⅛	22⅞	23	+ ½
Dart In .30g	67	51¼	50	50	...
DaycoC 1.14	24	24¼	24	24¼	+ ⅛
DayPLt 1.60	17	25⅝	25¼	25½	— ⅛
Deere &Co 2	297	41⅜	39⅞	41	...
Del Mnt 1.10	80	29½	28¾	29¼	+ ½
Dennson .60	88	23⅜	21⅝	21⅝	—1¼
DetEdis 1.40	134	22⅜	21⅞	21⅞	...
DiaShm 1.40	94	19⅝	18⅞	19	— ½
Diebold .48g	4	61	60½	61	+ ¼
Diner Cl .50	13	16½	16	16¼	+ ¼
Disney .30g	118	125¾	121¾	123	—1¾
DistSea 1.20	3	49¾	49¼	49½	+ ½
DomeMn .80	27	48	47	47½	+ ¾
Dow Ch 2.60	124	68¼	67⅜	68	+ ¾
Dresser 1.40	78	25⅞	25	25	— ⅛
DukeP 1.40	8	30⅝	29⅞	30⅛	+ ⅝
DuPont 5¼b	185	106¼	105	105¾	+ ⅜
DuqneL 1.66	82	23⅝	23¼	23½	+ ¼
DynamC .40	77	11½	11	11⅛	...
EascoCp .90	14	22	21⅝	21⅞	+ ⅛
EastAir .37h	205	16½	15⅝	15¾	— ¾
East Kod 1a	534	73⅜	72⅞	73½	...
EatonY 1.40	34	41¼	40⅝	41	...
ElPasoNG 1	127	18¼	17⅞	18	...
EltraCp 1.20	49	28¼	27	27½	— ⅛
EnJohn .12h	1	22¼	22¼	22¼	...
ESB In 1.20	19	24¼	24	24	...
EssxInt 1.20	12	36⅛	35⅜	35¾	+ ½
Ethyl Cp .84	148	24⅝	23⅞	24	— ¼
Eversharp	139	27⅜	26	27⅜	+1⅛
ExCelIO 1¼	40	23⅛	22¾	22¾	...
Faberge .40	237	37¾	37⅜	37½	...
FactorM .58	84	43½	43	43	+ ½
FairCam .50	244	87¾	83½	84	—3½
FairHil .15b	94	14¾	14	14¾	+ ⅜
Fairmont 1	19	17⅝	17⅜	17½	+ ⅛
Farah .80g	28	51¾	50	50	— ¾
Ferro Cp .70	117	23⅜	23	23⅛	— ⅛
Firestn 1.60	185	51	49¾	50	—1¼
FirstNS .75b	20	35	33¾	35	+1
Fleming .50	9	13	12¾	12⅞	+ ⅛
FlntkoteC 1	41	23⅞	23⅜	23⅞	+ ⅜
FlaPwr 1.60	16	47	46⅜	46⅜	— ¼
FMC Cp .85	61	23½	23⅛	23¼	— ¼
FdFairS .90	18	20⅛	19⅝	19⅝	— ⅝
FordMt 2.40	282	42	41⅛	41½	— ¼
For Mck .80	134	27⅞	27⅜	27⅜	— ⅝
FreeptS 1.60	133	21½	21	21	— ½
Fruehuf 1.70	65	40⅝	39⅞	40¼	+ ½
GAC Cp 1½	225	60¼	57½	58⅜	—1 ¼
GAF Cp .40	285	16½	16	16	— ⅜
Gam Sk 1.30	13	22	21½	21¾	— ¼
Gannett .48	8	26½	26	26¼	— ⅛
GnAOil .60g	60	40⅜	38¼	38½	—1¼
Gen Dyn 1g	71	25½	24⅞	24⅞	— ½
Gn Elec 2.60	322	79⅞	78⅜	79⅛	— ¾
GnFood 2.60	55	81	79¾	80⅛	— ⅞
Gen HostCp	162	13¼	12	12⅛	— ⅝
Gen Instr 2k	1085	33⅜	30	30¾	—2⅞
GenMills .88	51	35⅝	35⅛	35⅛	— ⅛
GnMot 3.40a	631	71⅛	70⅛	70⅛	+ ⅛
G PubU 1.60	415	24⅛	23⅜	23⅝	+ ⅛
GenSteel .80	36	15¼	14¾	14¾	— ¼
Gen Tel 1.52	370	31	30½	30⅞	...
Gen Tire 1g	147	18¼	18⅛	18⅛	— ⅛
Genesc 1.60	47	28⅛	28⅜	28½	— ⅛
Ga Pac .80g	142	51½	49½	50	— ¾
GettyOil .38b	28	49½	48¾	48¾	— ¼
Gillette 1.40	178	49½	48	48⅝	+ ⅛
Glen Alden	154	8⅝	8	8⅛	— ⅜
Global Mar	59	19½	18¼	18¼	—1
Goodrh 1.72	137	32⅛	31½	31¾	...
GoodyrT .85	184	30	29	29¼	— ½
Grace W 1½	133	26½	26	26⅛	— ¼
Grand U .80	36	26⅞	26⅜	26½	— ¼
GrantW 1.40	174	51¾	50¾	51	...
GrtA&P 1.30	108	28¾	27½	28⅛	— ½
GrtNPa 1.60	32	55	54½	54½	+ ¼
GtNorRwy 3	74	41⅞	40¾	41½	+ ¾
Gt West Fin	469	24⅛	23½	23¾	— ⅜
Gt WsUn .90	11	38½	37¼	37¼	— ¾
GreenGt .96	20	29	28½	28½	— ½
Greyhd Cp 1	143	17¼	16⅝	16⅞	— ¼
Grumman 1	37	25⅞	25¼	25½	— ⅜
GulfM 2.80a	8	75	74½	75	+1
Gulf Oil 1½	1589	29¼	28⅛	28½	— ¼
Gulf&W .40g	298	20¼	19¼	19½	— ½
HammPap 1	13	26½	26	26½	+ ½
Harris Int 1	24	74¼	73¾	74	+ ⅛
HeclaMn .70	32	28⅞	28¼	28⅜	— ½
Hercul 1.20b	33	32⅜	32	32⅜	+ ⅜
Hershy 1.10	29	22¼	21⅜	22	+ ¾
Heublein .80	72	40⅝	40	40⅜	+ ½
Hewitt P .20	50	101⅞	100	101	...
HiltonHotl 1	160	62¼	62	62	...
Hobart 1.20	5	42¾	42	42¾	+ ½
Hoff Electn	29	10⅝	10⅛	10⅛	— ¼
Hol Inns .20	337	42½	41	41⅜	—1⅛
Homestk .40	126	19	18¼	18¼	— ¼
Honywl 1.20	118	146⅝	142¼	143½	—2½
HoovB 1.20a	18	30½	30⅛	30½	— ¼
HousLP 1.12	197	40⅝	39⅜	40½	+ ½
Howmet .70	38	26	25¼	25¼	— ½
Idaho P 1.60	36	31⅛	30¾	30⅞	— ¼
IdealBasic 1	150	11¾	11¼	11¼	— ⅜
IllCenIn 1.14	60	30⅞	30½	30⅞	+ ¾
IllinPower 2	46	35⅛	34	34	—1½
INA Cp 1.40	182	34	33	33¾	+ ⅛
Ing Rand 2	95	39⅞	39¼	39¼	— ⅝
Inland Stl 2	173	27¾	27⅜	27⅝	...
InspCopp 3a	22	53⅜	53½	53⅜	+ ⅛
I B M 4	185	360	355¼	357	...
IntHarv 1.80	163	26⅛	25½	25½	...
IntMng .40b	41	14⅝	14¼	14½	...
IntNick 1.20	295	42⅜	41⅞	41⅞	— ⅛
Int Pap 1½	334	39⅝	39	39	...
Issu5 ftl 1	PB	3	Sending	8	...
IntlT&T 1.05	915	57	56	56	— ⅝
Itek Corp	245	65	61⅝	62	—2½
JohnMv 1.20	343	31⅞	31½	31⅜	...
JohnJn .80a	16	153¼	152½	152¾	+ ⅛
JonLogn .80	57	58½	58¼	58½	...
Jones L 1.35	28	18½	18⅛	18⅛	— ⅛
Jostens I .60	7	34⅞	34⅞	34⅞	— ⅛
JoyMfg 1.40	114	36	35⅛	35⅜	+ ⅛
Kaise r Al 1	69	36⅛	35⅜	35¾	+ ⅜
Kan CS In 2	16	37½	37	37	— ¼
Kan GE 1.40	48	21½	21¼	21½	+ ¼
KanPLt 1.18	19	21¾	21½	21¾	...
KayserR .60	13	30¾	30⅜	30¾	+ ¼
Kellogg 1.60	35	44½	44	44⅜	— ⅛
Kelsy-H 1.30	13	30	29¼	29¼	— ¼
Kennmtl .80	8	33¼	32½	32½	— ½
Kennctt 2.40	99	44¼	43¾	43¾	— ⅛
Kerr Mc 1½	46	96⅛	94⅞	95	— ⅞
KiddeW 2½i	79	50⅜	49	49	— ¾
KimbCl 2.20	58	74¼	73⅝	74⅛	+ ⅝
K L M 2.48b	27	49½	48¼	48¼	— ½
Kopper 1.60	4	36⅞	36½	36⅞	+ ⅜
Kraftco 1.70	65	40	39⅛	39⅛	— ⅝
Kresge S .40	213	56¾	56⅛	56½	+ ⅜
Kroger 1.30	76	33½	33⅛	33⅛	...
Lear Sie .50	70	19⅛	18⅞	19	— ⅛
LehPCm .60	41	14¼	13⅞	13⅞	...
Leh Val Ind	102	7⅜	7	7	— ⅛
Lehm 1.61b	31	20¾	20½	20¾	— ⅛
LOF Co 2.80	66	43⅜	42¾	42⅞	— ⅝
Libby McNl	89	8½	8⅛	8⅛	— ¼
Ligg My 2½	34	33⅜	32½	32½	— ¾
LingTm 1.33	239	31¾	29⅝	29⅝	—1
LoewsTh .13	121	35⅞	34⅝	34⅝	—1⅛
LoneSCem 1	63	24⅛	24	24	— ⅛
LoneSG 1.12	89	18½	18	18⅜	...
Lou Nash 4a	4	74½	74⅛	74⅛	+ ⅛
Lucky St .80	85	31¾	30¾	31	+ ¼
Lukens Stl 1	13	25⅛	25	25	...
LykesY .90b	56	14	13½	13½	— ¾
Macy R H 1	5	34⅛	34⅛	34½	+ ¼
Mad F 3.71b	24	25⅝	25¼	25⅝	+ ⅛
Magnav 1.20	208	37½	35¾	35¾	—1⅝
Mar Oil 1.60	82	33⅞	32⅞	32⅞	— ⅝
Marcorinc 1	147	49	48⅜	48⅜	— ⅛
MarMid 1.60	55	37¾	37¼	37⅝	...
MarshF 1.10	21	26	25¼	25½	+ ⅛
Mart Mr 1.10	295	18¾	18¼	18¼	—
Massey Fr 1	572	15⅞	15½	15⅞	— ⅜
May DS 1.60	109	28¾	27⅛	28½	+1⅜
Maytag 1a	30	23	22¾	23	...
McCror 1.20	3	25⅝	25½	25½	— ⅜
McDonD .40	241	25¼	24½	24⅞	+ ¼
McGr E 1.40	76	35½	34¼	34¼	—1
McG Hl .60a	89	29½	29	29⅛	+ ⅛
McLen .80a	13	49⅜	48¾	48¾	— ⅜
MeadCorp 1	54	20⅞	20¼	20½	...
Memorex	445	165	153¾	154	—9
MerckCo 2a	215	110	108½	108⅛	+ ⅛
M G M .60h	27	28½	27¾	27⅞	— ⅜
MidSoUt .88	113	22¼	21⅝	21⅞	— ⅝
M M M 1.60	160	113	111⅜	111½	+ ½
MinnPL 1.20	16	19½	19⅛	19⅛	+ ¼
Mo Pac A 5	7	68	67	67	...
MobOil 2.20a	514	45¾	44¼	44⅞	+ ⅜
Monsan 1.80	232	38⅛	37⅝	38⅛	+ ¾
Motorola 1	177	134¼	130¼	130⅜	—2⅞
Mt Fuel 1.80	6	28	28	28	...
MtStTel 1.36	67	21½	21¼	21⅜	+ ⅛
MurpCo 1.20	32	27½	26¾	26¾	— ½
Nat Airl .40	114	26½	24¾	25½	— ¾
NatBisc 2.20	58	54¼	53½	53½	— ½
Nt Cash 1.20	143	146¼	143½	144½	—1½
NatDistil .90	59	17⅜	17⅛	17½	+ ⅛
Nat Gen .20	402	20	19	19	—1
NatGyp 1.05	51	23¾	23	23⅛	+ ⅛
NLead 1.27b	438	26	24⅞	25	...
NatSteel 2½	26	43¼	43	43	— ⅛
Nev Pw 1.08	11	43¼	43	43	— ⅛
Newberry 1	4	30⅜	30	30⅜	+ ⅜
NEngEl 1.48	38	21⅞	21⅜	21⅜	— ¼
NiagMo 1.10	149	16¼	16	16⅛	— ⅛
Nor&Wst 6	99	78⅜	77¾	78	— ¼
No Am Rk 2	228	25¼	24⅜	24⅜	— ½
NoNtGs 2.60	11	44	43¼	43¼	— ¾
No Pac 2.60	46	39	37⅜	38¼	—1¼
NoStPw 1.60	69	24¼	23¾	24	+ ⅛
Nw Ban 1.20	15	34¾	34	34¾	+ ¾
OccidtlPet 1	896	24¼	23⅞	23⅞	— ¼
OgdenCp .80	61	21	20	20¼	— ¼
Ohio Ed 1½	57	23	22⅝	23	+ ⅛
OklaGE 1.08	22	21⅛	21	21	— ⅜
OklaNG 1.12	14	18¼	18⅛	18⅛	— ⅛
OlinCorp .88	119	22¾	22¼	22¼	— ⅜
Omarkln 4k	16	18	17¾	18	— ⅜
OrRock 1.20	43	22½	22	22	— ⅛
Otis El Co 2	38	47¼	46¾	46¾	...
Outbord M 1	93	25⅛	24¼	25⅛	...
OwensC 1.40	17	83½	82¼	83¼	+ ¾
OwenIll 1.35	146	63	60½	60½	—1½
Pac Gas 1½	136	31½	31	31	— ½
PacLIC 1.60	51	25½	24⅞	25	— ¼
PacPet .25b	197	25	23⅜	23⅞	—1
PacPwr 1.28	39	19¼	18⅞	19	— ⅛
PcT&T 1.20	140	18½	18¼	18¼	— ⅛
PanAm .20h	538	13¼	12¾	12¾	...
Panhdl 1.60	198	31⅞	30¾	31¼	...
Parke Dvs 1	110	35⅞	35⅜	35⅜	— ⅜
PenCn 1.80h	315	30¼	29¼	29⅜	— ⅝
Penney JC 1	226	50⅞	49	49⅛	— ⅝
PennDix .60	43	17⅛	16⅝	16¾	+ ¼
PennPL 1.60	39	25	24⅜	24⅜	— ⅜
PeopGs 1.96	82	31¾	31⅛	31¾	+ ⅜
PepsiCo 1	171	53¼	51¼	52½	+1⅜
Pfizer 1.60a	95	102¾	101	101¾	—1
Phelp D 2.10	5	48	47½	47½	— ½
PhilaEl 1.64	121	23¾	23¼	23½	+ ¼
Philip Mor 1	204	35¾	35⅛	35½	...
PhilPet 1.30	502	24¾	24	24⅜	+ ⅜
Pillsbry 1.36	30	57½	56⅜	56⅝	— ⅛
Polaroid .32	545	135¼	129½	129¾	—4⅝
PPGInd 1.40	64	34⅞	34¼	34⅞	+ ⅛
Proc&G 2.60	152	105¼	104	104	— ¾
PuSvC 1.06	55	19⅞	19⅜	19½	— ¼
PSE&G 1.64	286	25⅜	25	25	— ¼
Pullmn 2.80	10	43⅞	43⅜	43⅜	— ⅛
Puroiat 1.60	3	64	63¾	63¾	...
Ralston .60	80	27⅛	26¾	27⅛	...
Raython .60	74	34¾	34⅜	34⅜	— ⅛
RCA Corp 1	263	37⅜	36¼	36⅝	— ⅜
Reading Co	11	13½	13⅛	13⅛	— ¼
Rep Stl 2½	96	35⅝	34¾	34⅞	...
ReyMet 1.10	127	31⅜	30⅜	30¾	— ⅜
ReyTob 2.40	250	46	44⅞	45⅛	+ ⅜
RiegelPap 1	75	18¼	18⅛	18⅛	+ ¼
Roan Sl .47b	208	6	5⅞	5⅞	...
Robshaw .70	16	38⅞	38¼	38¼	+ ¼
RochGs 1.20	19	24⅞	24⅝	24⅝	+ ⅛
RomH 1.60g	13	85¼	84¾	85	...
RoTr Cp .80	75	26	25⅜	25⅜	— ⅛
Royl D 1.70e	179	40⅝	40	40⅛	— ⅜
Safeway 1.10	48	27	26⅝	26¾	...
StJosLd 1.80	88	3 6	35⅛	35⅞	+ ¾
Saregis 1.60	60	36¼	35¾	36	— ⅛
Sanders .30	510	26	24⅞	25	...
Sang Ele .40	93	25¾	23¾	23¾	—1⅝
SaF Ind 1.60	194	24⅞	24¼	24¾	— ⅛
Schnley 1.40	12	23	22½	22¾	+ ⅛
Schering .80	138	57⅛	55	57	+1
Schum 1.40	46	99¼	97½	98	+ ⅝
SCMCp .60g	169	24⅝	24	24⅛	+ ¼
Scott Papr 1	181	34⅛	33½	34⅛	+ ½
Sears 1.20a	265	66¼	65½	66⅛	+ ⅝
ShellOil 2.40	109	47⅝	46	46	—1⅞
SierrPw .72	96	16½	16½	16½	...
SignalC 1.20	220	24	23	23⅝	+ ⅝
Simns 1.40a	19	49½	49¼	49¼	...
SingerC 2.40	65	82⅞	81	81½	...
SmithK&F 2	101	47⅛	47	47¼	...
S CalEd 1.40	150	30¾	30½	30⅝	...
SouthCo 1.20	118	26	25¼	25⅝	+ ⅝
SoNatG 1.40	61	43	41⅝	42	— ½
SoRwy 2.80a	213	45½	44¾	45¼	...
SowstPS .70	116	11⅜	11	11¼	+ ¼
Sparlan Ind	28	21½	20⅝	21⅛	+ ¼
SpRand .47b	1206	44⅛	43	43⅞	— ¾
SquareD .80	31	22½	22⅛	22¼	— ⅛
SquibbB 1½	71	64¼	62¼	62½	—1½
StBrand 1½	134	50⅜	49⅛	49⅛	—1⅛
Std Kollsmn	38	11¼	10⅜	10⅞	— ⅜
StOlCl 2.80g	512	50⅛	49½	49¾	+ ⅜
StdOInd 2.30	293	46½	46	46¼	+ ¼

Cinéma PUBLI REPORTAGE Spectacles

Tony Rome de retour, cette fois-ci à Miami Beach

Frank Sinatra et Raquel Welch... quel couple ! 20th Century-Fox via les cinémas Château, Français, Granada et Versailles, nous offre, à compter d'aujourd'hui ce formidable duo dans "La femme en ciment".

Nageant au fond des eaux, près de son yacht, le détective privé Tony Rome (Frank Sinatra) découvre le corps nu d'une jeune femme morte et les pieds scellés dans un bloc de ciment...

Un ancien gangster, Gronsky, engage Rome pour retrouver son amie disparue, Sandra, qui semble être la femme "dans le ciment". Dans un night-club, Rome interroge le travesti Maria, "copine" de Sandra, qui s'était rendue avec elle à un party organisé par Kit Forrest (Raquel Welch). Au bord de sa piscine, Rome rencontre Kit. La jeune femme avertit un ancien membre de la Mafia, Al Mungar, qu'un détective trop curieux se trouve chez elle. Le gangster arrive et ordonne à Rome de cesser d'importuner Kit. Plus tard, Maria est trouvée assassinée.

Gronsky et Rome sont surpris par deux tueurs de Mungar. Une violente bagarre s'ensuit. Sur son lit d'hôpital, Gronsky offre un diamant à Rome pour qu'il prouve qu'il n'a pas tué Maria, meurtre dont on l'accuse. A bord du yacht du détective, Kit lui avoue que Sandra était à cette fameuse party, et en possession d'une photo très compromettante d'elle-même en compagnie d'un homme marié. Sandra réclamait de l'argent pour restituer le négatif. Lorsque Kit demande à Tony de l'aider, il l'informe que Sandra a été assassinée. Rome rend visite à un peintre, présent lui aussi à la party. Selon lui, Kit était saoule et se disputa très violemment avec Sandra.

Le cadavre du patron du club où Maria travaillait est découvert à bord du bateau de Rome et toute la police de Miami recherche le détective en fuite. Une fantastique chasse à l'homme s'engage à Miami Beach. Tony trouve refuge chez Kit qui reconnait s'être réveillée, le lendemain de la party, le cadavre de Sandra allongé près d'elle. Gronsky avoue à Tony qu'il s'était associé avec le fils d'Al Mungar pour voler à ce dernier les fruits de son racket. Paul Mungar a tué Sandra pour mettre Gronsky dans une sale position et mettre la main sur sa part.

Kit prévient Mungar qu'elle se rend à la police. Le gangster décide qu'il doit se débarrasser de la jeune femme au plus vite. Tony et Gronsky arrivent à temps pour sauver Kit...

Tina Louise semble très surprise de se retrouver dans une chambre qui n'est pas la sienne dans cette scène de "The Good Guys and the Bad Guys" à l'affiche du Capitol. Robert Mitchum et George Kennedy sont les principaux interprètes de cette "histoire" de shérif.

Un cas de conscience original

"Change of mind", un film étrangé, qui tient de la science-fiction sociale prend l'affiche du cinéma Loews. Il traite du cas très particulier d'un homme blanc dont le cerveau a été transplanté dans le corps d'un noir. Pour lui, David Rowe, pour sa femme Margaret, pour tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à l'opération, la grande inconnue est de savoir si Rowe est un homme blanc dans le corps d'un noir, ou un noir avec le cerveau d'un blanc. Cependant, David demeure un être humain avant tout, et aux yeux de la loi, est toujours David Rowe, blanc.

District Attorney de la petite ville de Dorene, Rowe reçoit un peu plus tard sa première enquête; le shérif fanatique de l'endroit est accusé, d'avoir sauvagement assassiné une jeune noire. Rowe, mal accepté par sa propre femme qui ne peut se faire à l'idée de ce noir qui est son mari, rejeté par sa mère qui ne le reconnait pas, décide d'aller voir la veuve de celui dans le corps duquel son cerveau a été transplanté. Elle, qui est chanteuse dans une boite de nuit, se sent attirée par cet homme qui autrefois a été son mari, mais cependant refuse lorsqu'il tente de coucher avec elle.

A un moment où le problème noir pèse lourdement sur la conscience américaine, ce film extrêmement intéressant pose un cas de conscience original, dont la résolution demeure une entreprise individuelle. On peut se demander ce qui arriverait si cela était votre cas à vous ?

HORAIRES

ATWATER I — "The Undefeated": 12.30, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

ATWATER II — "Butch Cassidy and the Sundance Kid": 12.55, 3.10, 5.15, 7.20, 9.30.

BERRI (dès demain) — "Les années fantastiques": 2.50, 6.20, 9.50. "Made in Paris": 1.00, 4.30, 8.00.

BIJOU — "Le diable aime les bijoux": 12.00, 2.55, 5.55 8.55. "Sept contre la mort": 1.20, 4.20, 7.20, 10.20.

BONAVENTURE — "Oliver": 2.00, 8.30. Sam. et dim.: 2.00, 5.00, 8.30.

CANADIEN — "Miracle de l'amour" no 3: 12.15, 3.30, 6.35, 10.00. "Alerte à la drogue": 1.45, 5.00, 815.

CHAMPLAIN — "Les souliers de Saint-Pierre": 2.15, 5.15, 8.15.

CINE WEEK-END (sam. et dim. seul.) "Merlin l'enchanteur": sam.: 1.30, 3.45, 6.00. "La belle et le clochard": dim.: 1.30, 3.45, 6.00. "Kwaidan": sam. et dim.: 8.30.

CINEMA CINQ — "I am Curious": 7.30, 9.30.

CINERAMA-THEATRE IMPERIAL — "Mediterranean Holiday": 8.30, mercredi et samedi: 2.00, 8.30, dimanche: 2.00, 7.30.

CINEMA DE PARIS — "Marry Me, Marry Me": 1.30 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

COTE-DES-NEIGES (Cinéma No 1) — "The Touchables": 7.30, Sam. et dim.: 2.55, 7.30; "Zorba the Greek": 9.10, Sam. et dim.: 1.20, 5.15, 9.10.

(Cinéma No 2) — "Oliver": 8.30. Merc., sam. et dim.: 2.00, 8.30.

DAUPHIN (Salle Renoir) — "La Chamade": 7.30, 9.30. Sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

(Salle McLaren) — "Erotissimo": 7.30, 9.30. Sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

ELECTRA — "La vallée de Gwangi": 12.30, 4.20, 8.10. "Les hommes de Las Vegas": 2.10, 6.00, 9.45.

ELYSEE (Salle Resnais) — "Le Gai savoir": 7.30, 9.30. Sam.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

(Salle Eisenstein) — "Dr Glas": 7.30, 9.30. Sam.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS — "Hibernatus": 12.00, 3.30, 6.50, 10.35 — "L'Ecume des jours": 1.20, 4.50, 8.25

FESTIVAL — "Je suis curieuse": semaine: 7.30, 10.00; samedi: 5.00, 7.30, 10.00, 11.45.

JEAN-TALON — "Hibernatus": 12.00, 3.29, 6.48, 10.25 — "Les jeunes loups": 1.20 4.50, 8.20

LA SCALA — "Bien joué Matt Helm": 4.40, 9.30. "Les girafes du diable": 6.25. "Le rossignol de Castille": 8.05. Sam. et dim.: dès 12.15.

LONGUEUIL — "Les liens, les miens, les nôtres" et "Sel, poivre et dynamite": dès 7.30. Sam. et dim.: dès 1.00.

MAISONNEUVE — "Hibernatus": 12.00, 3.29, 6.48, 10.25 — "Les jeunes loups": 1.20, 8.20, 4.50.

MERCIER — "Mariage parfait": 6.50, 10.08. Sam. et dim.: 12.35, 3.40, 6.50, 10.08. "Duel à la vodka": 8.20. Sam et dim.: 2.00, 5.10, 8.20

PLACE DU CANADA — "Battle of Britain": 4.00, 6.30, 8.40, Sam. et dim.: 1.30, 3.55, 6.30, 8.45.

PLAZA — "Miracle de l'amour" no 3: 1215, 3.30, 6.35, 10.00. "Alerte à la drogue": 1.45, 5.00, 8.15.

RITZ — "L'éveil de la puberté" et "La tour de Nesle": dès 6.00. Sam. et dim.: dès 1.00

SALLE HERMES — "Marry Me, Marry Me": 8.00, 10.00; dim.: 2.00, 4.00, 6.00, 10.00.

SAINT-DENIS — "Sept contre la mort": 12.00, 2.55, 5.55, 8.55. "Le diable aime les bijoux": 1.10, 410, 7.10, 10.10.

VENDOME — "Z": 12.45, 3.00, 5.15, 730, 9.45

VIAU — "Le petit baigneur", "Ho" et "Surcouf, tigre des sept mers": 8.30; sam. et dim.: 2.10, 5.20, 8.30.

VERDUN — "Duel à la vodka": 6.55, 10.05; sam. et dim.: 12.35, 3.45, 6.55, 10.05. "Mariage parfait":

LES CINEMAS FAMOUS PLAYERS

DESTINATION ZEBRA STATION POLAIRE — Rock Hudson, Ernest Borgnine — POUR TOUS — Soir 8 h. 30. Sam., dim., mer. 2 h. 30 et 8 h. 30 — RIVOLI 277-4129

LE LAURÉAT — "The Graduate," TECHNICOLOR — 18 ANS — Casanova '70 — MASTROIANNI — COULEUR — PAPINEAU 521-6853 — LES GALERIES D'ANJOU — STATIONNEMENT ZONE 19-20. 353-5960

Papineau: 1.10, 5.10, 7.05 Anjou: le soir — 7.15; sam. et dim. dès 1.15

LA FEMME EN CIMENT — FRANK SINATRA, RAQUEL WELCH — La Vallée des Poupées — 18 Ans — SHARON TATE — Dernier programme: Chât. et Fran.: 7.30. Gra. et Vers.: 7.20 — CHATEAU FRANÇAIS 271-4400 288-5513 — GRANADA VERSAILLES 255-2428 352-4020

3e sem: ARLEQUIN — Auj. au LAVAL — Demain au G. PARK

Thérèse et Isabelle — ESSY PERSSON, Anna Gael — 18 ANS — 2e FILM A CHAQUE CINE — Arlequin: 12.30, 4.15, 8.00 — Laval: le soir 5.55, 7.45; dim. dès 12.45 — G. Park: soir 7.30; dim. dès 1.45. — ARLEQUIN LAVAL 288-2943 688-8200 — GREENFIELD PARK 671-6129

IL S'APPELLE PASCAL... IL A 10 ANS... IL VA MOURIR... vous vivrez ses 3 mois de grâce et de bonheur! — un film très triste ou les miracles n'existent pas — POUR TOUS — l'arbre de Noël — eastmancolor — WILLIAM HOLDEN, VIRNA LISI, BOURVIL et MIOU-MIOU — 10.00, 12.10, 2.20, 4.30, 6.45, 9.05 p.m. — LE CINEMA PARISIEN — Tel: 861-2697 — 480 Ouest Ste CATHERINE

MERCIER + SARLI = SUPERCHAUD! — Les Mémoires Intimes d'une Femme qui a connu beaucoup d'Hommes mais Un Seul Amour — désir, violence, haine! — 18 ANS — MICHÈLE MERCIER — ISABEL SARLI la mulata comme jamais vue avant! — LES AMOURS DE LADY HAMILTON — un film de CHRISTIAN JAQUE avec RICHARD JOHNSON, JOHN MILLS — femme et tentation — COULEURS — Midi-Minuit — Pigalle — DERNIER PROGRAMME: SEMAINE, 8:00; SAMEDI, 9:40 P.M.

Commençant vendredi — 3 FILMS - COULEUR — ELVIS PRESLEY — 14 ans — CHANTE DANSE DANS "MIC MAC AU MONTANA" — "LA GUERRE DES CERVEAUX" — 3e film — GLENN FORD DANS "LE JOUR DES APACHES" — MONTREAL 1584 rue Mont-Royal Est 521-7870

DERNIER JOUR: Plus féroces que les mâles. Tous les héros sont morts. Les complices.

MIDNIGHT SHOW SAM. à MINUIT — 5 HORRIBLES FILMS DE MINUIT A L'AUBE SAMEDI SOIR — LE CHEVALIER D'OR — AVEC $1500. de TIRAGE — RIO et ETOILE — 321-4442 — 727-1752 — H.-Bourassa Coin St-Michel et St-Vital et Jarry

EN DEUXIEME GRANDE SEMAINE

SI VOUS ALLEZ AU CINÉMA POUR LE PLAISIR...

2 FILMS QUI OUVRENT LES YEUX À UNE DIMENSION NOUVELLE!

Prog. complet 1.20, 2.35, 5.30, 8.30 — VAMP — 2 FILMS DE RUSS MEYER — 18 ANS — LORNA — Motor Psycho — TROP POUR UN SEUL HOMME? — le pussycat — 4015 ST-LAURENT ANGLE DULUTH — 849 9469

CINQUIEME SEMAINE

SAINT-DENIS — Métro-St-Denis-Demontigny — 1594 ST-DENIS, 849-4211 — Bijou — Métro-Boul. St-Joseph-Ambers 27 — 5000 PAPINEAU, 527-9131

DONALD LAUTREC SON PREMIER FILM — POUR TOUS — LE DIABLE AIME LES BIJOUX — EN COULEURS — aussi: JOHN SAXON — SEPT CONTRE LA MORT — STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU ST-DENIS

MATINEE — ENFANTS aux 2 CINEMAS matinée 1 hre — 3 GRANDS FILMS aux CINEMA ETOILE et RIO — SAM. 50¢ DIM. 75¢ — Films de monstres — 1- LE MONSTRE AUX YEUX VERTS — 2- KING KONG ET LA FILLE — 3- FRANKEINSTEIN A LA CONQUETE DE L'ESPACE — TIRAGE POUR TOUS

SOIRS — ADULTES 6.30 P.M. — RIO et ETOILE — 321-4442 — 727-1752 — H.-Bourassa Coin St-Michel et St-Vital et Jarry — ADULTES Soir 6.30 — 1- LA NUIT LA PLUS CHAUDE — 2- ITS HOT IN PARADISE — Version française — 3- AQUA SEXE

MIDNIGHT SHOW SAM. à MINUIT — 5 HORRIBLES FILMS DE MINUIT A L'AUBE SAMEDI SOIR — LE CHEVALIER D'OR — AVEC $1500. de TIRAGE — 727-1752 — 321-4442

"Doctor Glas"

Il s'agit de tuer quelqu'un

Un vieillard, le Doctor Glas (Per Oscarsson), faisant appel à sa mémoire, revit son enfance puis ses relations tragiques avec le Révérend Gregorius (Ulf Palme) et sa jeune et ravissante femme, Helga (Lone Hertz).

Cela se passe à Stockholm, à la fin du siècle dernier. Toute cette affaire commença le jour où Helga Gregorius demanda une consultation au Doctor Glas, un homme par ailleurs profondément perturbé par ses propres angoisses sexuelles. En effet, le mari d'Helga, un pasteur bien plus âgé qu'elle, mettait en danger son équilibre mental et physique en exigeant d'elle de véritables débordements d'activité sexuelle. Pour la première fois de sa vie, le Doctor Glas fait une entorse aux règles morales de sa profession, dans son désir de la secourir, en usant d'une méthode particulièrement peu orthodoxe. Mais lorsque Helga prend un amant et que le docteur en devient de plus en plus amoureux, la situation devient intolérable et, ravagé par ses obsessions érotiques, son amour pour Helga et sa haine pour son époux, Glas tue Gregorius en l'empoisonnant.

Après le meurtre, et succédant aux angoisses qui le précédèrent, le docteur se trouve étrangement en paix avec lui-même. Il est persuadé d'avoir agi dans le bien. Son crime fut un crime moral. Glas n'est pas suspecté et poursuit sa sombre existence traversée de cauchemars, et toujours ignoré par la jeune Helga.

Le Doctor Glas revit sa tragique histoire, axée sur sa propre inquiétude concernant l'incompatibilité sexuelle, l'avortement et l'euthanasie, tout cela vécu dans le cadre du Stockholm moderne. Puis, solitaire et oublié de tous, le Doctor Glas meurt.

A l'affiche du cinéma Elysée.

Divertissement de bon aloi et c'est l'Office des Communications sociales qui le dit. Il est question ici de "Hibernatus" toujours à l'affiche des cinémas Jean-Talon, Maisonneuve et Fleur de Lys. Une septième semaine de rires à profusion avec, vous l'avez sans doute reconnu, le seul et unique Louis de Funès.

Festival d'horreur

Cinq films d'horreur mettant en vedette Frankenstein, Dracula et qui encore pour le prix d'un programme double qui peut demander mieux. Les adeptes des films "qui ont le don de faire frémir" en auront pour leur argent dans la nuit de samedi à dimanche en se rendant au cinéma Etoile de Ville St-Michel ou encore au Rio de Montréal-Nord. Le spectacle débutera à minuit.

Un "super-show" Lautrec à la Comédie

C'est confirmé ! Donald Lautrec, l'une des plus populaires têtes d'affiche au Québec, sera la vedette du "superspectacle" qu'il présentera à la **Comédie-Canadienne, du 30 mars au 5 avril.** Ce spectacle est une production Michel Gélinas, en collaboration avec CJMS Radio-Mutuel.

La formule de ce "superspectacle" est encore imprécise, mais Donald Lautrec et son gérant Yvan Dufresne s'envolaient en fin de semaine pour New York afin de voir le plus de spectacles possible et d'en rapporter les éléments les plus spectaculaires pour le bénéfice des spectateurs de la Comédie.

L'année 1970 s'annonce déjà comme étant celle de Donald Lautrec. On sait que son nom figure au générique d'une des émissions les plus populaires de Radio-Canada : Le "DONALD LAUTREC CHAUD"; par ailleurs, un important cinéma montréalais présente avec beaucoup de succès depuis quelques semaines : "Le diable aime les bijoux", film que tournait Donald Lautrec, en Espagne, l'été dernier.

Télévision, cinéma, disque, cabaret, un seul domaine demeurait inexploré : la scène. Donald Lautrec s'y attaque aujourd'hui et c'est la scène de la Comédie-Canadienne qui sera témoin de ce premier "superspectacle" de Donald Lautrec.

Les Productions JEAN CLAVEAU présentent

★ SERGE LAPRADE
★ GILLEAU
Comédien
RINO & ROY
acrobates
★ SHIRLEY THEROUX
★ GINETTE RIVEST
ORCHESTRE ★ GUY LEVESQUE
CE SOIR 8 h. 40
MUSIC-HALL '69
Réservations : $2.50
524-1179
de 11 h. à 6 h. p.m. TOUS LES JOURS
SEMAINE PROCHAINE : CLAUDE BLANCHARD, LEG RIVET
Théâtre Place Laurier
1371, LAURIER (angle Garnier)
Anciennement Théâtre St-Stanislas

GC CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT
TA FEMME, CETTE INCONNUE
18 ANS Adultes
EN COULEURS
3ème partie
Alerte à la DROGUE
CANADIEN 523-5180 -1204 EST STE CATHERINE
PLAZA 274-6155 -6505 ST-HUBERT

BIENTOT !

Astérix et Cléopatre

LE PATRIOTE
1474 est, STE-CATHERINE
PRESENTE
LES JÉROLAS

A VENIR
TEX

22e semaine
18 ANS Adultes
Je Suis Curieuse (jaune)
un film de VILGOT SJOMAN
sem. 7.30-10 dim. 12-2.30-5-7.30-10
FESTIVAL 1206 E. STE-CATHERINE 525-8600

SEPTIEME SEMAINE
HIBERNATUS
14 ans
EN COULEURS
LOUIS DE FUNÈS
2ème GRAND FILM
JEAN-TALON 725-7000
MAISONNEUVE 525-2174
FLEUR DE LYS 288-3303

7e sem.
14 ans
LE MARIAGE
avec CLAUDE BERRI
EN COULEURS
SALLE HERMÈS: En semaine : 8.00-10.00 Dimanche : 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
CINÉMA DE PARIS 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
CINEMA de PARIS 900 OUEST STE-CATHERINE 861-2096
SALLE HERMÈS 5550 OUEST Sherbrooke 489-5559

PROMOTIONS
Trans-Canada
• Chanteurs (ses)
• Instrumentistes
• Groupe de tous genres
pour
MONTREAL
TORONTO
OTTAWA
TEL :
237-7111
OU
237-7115
Présentement avec
TRANS-CANADA
plusieurs groupes de MONTREAL
dont:
WEST COAST AVENUE
KANSA WHEAT
APPLE PIE
L'ARMISTICE
LES SOULMATE
Cette agence est en collaboration avec l'Association des Orchestres de Montréal.

LE PLATEAU...
Dunn's FAMOUS
POUR UN FAMEUX "SMOKED MEAT" ET STEAK CHARBON DE BOIS
Réservez dès maintenant pour la saison des "Fêtes"
UN. 6-4377

APRES LE HOCKEY THEATRE ET SPECTACLE
OUVERT 24 HEURES PAR JOUR POUR MIEUX VOUS SERVIR
Que votre fête soit pour 20 ou 200 personnes... vous pouvez avoir confiance en DUNN pour en faire une réussite. Nous vous procurerons des plateaux agréablement présentés et regorgeant de choses délicieuses. Faites que personne n'oublie cette fête. Vous n'avez rien d'autre à faire que de téléphoner à DUNN et de vous détendre.
892 ouest, rue STE-CATHERINE (voisin du théâtre Capitol)
Le tout est disponible au "ROI DU SMOKED MEAT"
6705 ST-HUBERT (près St-Zotique) — Tél. CR. 3-7566

CARREFOUR par TEK — tout le monde y passe

■ **Un lecteur de QUEBEC a récemment perdu un foulard de laine grise au vestiaire du CLUB DE LA GARNISON et voudrait le ravoir par l'entremise de cette chronique-ci... Un garagiste donne un arbre de NOEL avec chaque nouvelle automobile achetée d'ici le 25 décembre. Une agréable manière de se faire passer un sapin!... La PLACE BONAVENTRE appartient maintenant à la compagnie d'assurance GREAT WEST. Réponse à R.: Ce vendeur de plantes n'est pas plus docteur que mon chien; c'est un titre qu'il s'accorde pour épater ses naïfs clients... ERNEST HEMINGWAY: "La sagesse des vieillards, c'est une grande erreur. Ce n'est pas plus sages qu'ils deviennent, mais plus prudents".**

■ Parce qu'un marchand de disques indiquait dans ses listes de microsillons à prix réduits des prix faussement réguliers, un confrère de la SAINTE-CATHERINE s'est empressé de moucharder, de rapporter à la police les prix réels. D'où la plainte, le procès, l'amende. Mais le mouchardeur ferait mieux de se surveiller, maintenant. Car il utilise depuis longtemps des méthodes de vente bien plus malhonnêtes... Ce qu'il y a de plus étrange dans cette guerre sale dans le monde de la chanson contre tout ce qui est français, c'est que ses ténébreux promoteurs sont eux mêmes Français et qu'ils veulent être les seuls à représenter leur pays ici.

■ **La nouvelle direction du club de football des ALOUETTES songe déjà à populariser ce sport chez nos jeunes afin d'y découvrir avec le temps des vedettes canadiennes-françaises... C'est déjà arrivé à la télévision: un animateur recevait un cachet secret parce qu'il montrait comme par hasard le paquet de cigarettes de telle marque devant les caméras durant ses entrevues... Un lecteur demande comment il se fait que des récidivistes aux dossiers judiciaires épais peuvent travailler dans les cabarets... GUERLAIN: "La vraie élégance, c'est ce qui ne se remarque pas".**

■ Une lectrice écrit: "Pourquoi donc les chroniqueurs judiciaires de nos journaux parlaient-ils récemment de deux présumés voleurs de nationalité italienne? C'est de la discrémination raciale, de la littérature haineuse. On ne parle pas, par exemple, de tel accusé canadien-français, anglais, écossais, juif, irlandais, hongrois, grec, etc. Deux poids, deux mesures. Mon mari est de descendance italienne et je n'en ai pas honte. Il n'y a pas plus de bandits dans mon quartier qu'ailleurs. Signé: CARMEN... ANDRE GIDE: "Que l'importance soit dans ton regard, non dans la chose regardée".

■ **FIDES publie un dossier abondamment illustré sur la vie et l'oeuvre de GERMAINE GUEVREMONT, auteur du téléroman LE SURVENANT. Un dossier préparé par RENEE CIMON. Déjà parus dans la même collection: GABRIELLE ROY, FELIX LECLERC, EMILE NELLIGAN, FELIX-ANTOINE SAVARD. En préparation: RINGUET, SAINT-DENIS GARNEAU, ROBERT CHOQUETTE, ALAIN GRANDBOIS, LOUIS HEMON. Nos voleurs se civilisent: on vient de voler pour près de $7,000 de tableaux à la galerie L'ART VIVANT de la rue CRESCENT. J. CONRAD: "Etre une femme n'est pas métier facile, on a toujours affaire aux hommes".**

■ Un lecteur écrit: "Souhaitons qu'une école de maintien donne des cours de maintien aux jeunes filles qui portent le maxi-manteau mais ne savent pas comment marcher gracieusement, habituées qu'elles sont à se promener en jeans ou mini-jupes"... Vous voulez des suggestions de cadeaux? Allez au salon des artisans québécois au PALAIS DU COMMERCE... La populaire ANDREE CHAMPAGNE ne se contentera pas d'être présidente honoraire de la prochaine souscription publique en faveur de la Société canadienne du cancer. Quand elle s'occupe d'une oeuvre, elle y va rondement. La preuve: il y a deux ans, elle présidait la campagne cadeau au malade mental et ce fut un grand succès.

■ **Une histoire sale: comme une délégation de députés vietnamiens allait enquêter sur des massacres perpétrés par des soldats de l'armée américaine, elle fut forcée de rebrousser chemin par un barrage d'artillerie qui s'appliquait à effacer toute trace. Les postes d'essence de SHELL en FRANCE distribuent des timbres en guise de primes à la clientèle. Il parait que les visiteurs, lors de la coupe GREY à MONTREAL, ont dépensé près de $10 millions. CHEN YU: "La beauté est souvent une illusion donnée avec intelligence".**

■ Le nom à suggérer pour un hospice de vieillards: AU REPOS ETERNEL... JACQUES BLANCHET, qui revient d'une tournée en RUSSIE, ne songe qu'à y retourner. Il reçut là-bas un accueuil chaleureux... HACHETTE publie, dans sa collection du livre de poche, "LA FRANCE ET LE MANAGEMENT" de ROGER PROUET, collaborateur au magazine L'EXPRESS. HELENA RUBINSTEIN: "Il n'y a pas de femmes laides, il n'y a que des femmes paresseuses".

■ **M. et Mme Camille Lacroix, de Québec, fêtaient hier soir leur 25e anniversaire de mariage. Une réception intime leur était offerte à l'Auberge des Gouverneurs de Québec. M. Lacroix est président ex-officio du club Renaissance de Québec et trésorier du parti de l'Union Nationale.**

■ **ET LE MOT POUR RIRE. Mademoiselle est furieuse. Elle explique à une amie de bureau:**

— Hier soir, après avoir mangé trois portions du repas, il a passé la soirée à m'expliquer pourquoi il était célibataire endurci".

Le film du jour

"LA FEMME APRES TRENTE ANS"

Mme Nicole Germain vient de publier aux Editions de l'Homme un ouvrage intitulé "La femme après trente ans". Assistaient au lancement, ses filles Liette Desjardins et Danielle Bourassa, M. Jean-Louis Morgan, des Editions de l'Homme, et sa soeur, Mlle Micheline Landreau.

(Photo MM — Lauzé)

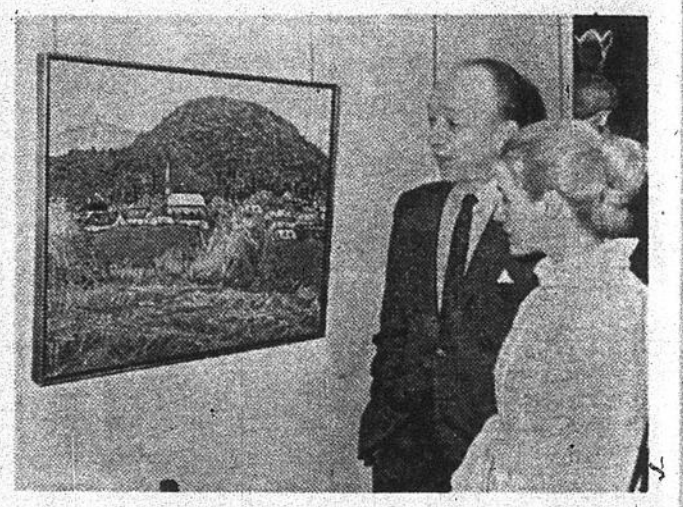

EXPO ANDRE MORENCY

L'artiste-peintre André Morency expose actuellement quarante toiles à la Galerie des peintres canadiens, à la Place des Arts. Lors du vernissage, jeudi soir, le peintre a présenté ses oeuvres à la directrice de la galerie, Claire Tremblay.

(Photo MM — Lauzé)

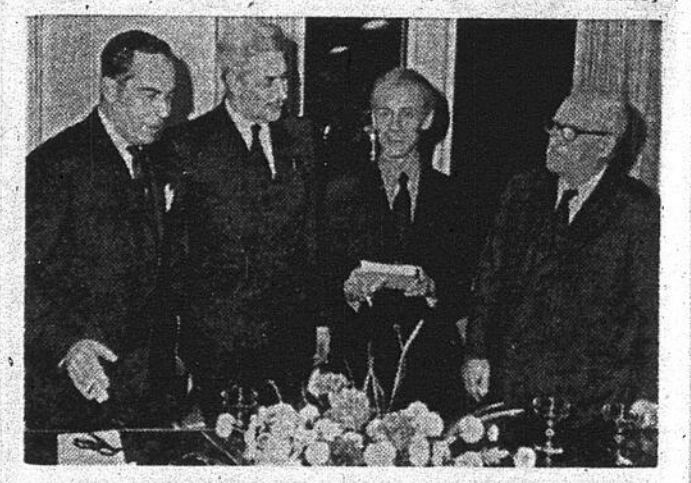

LANCEMENT SIMULTANE

Les Editions Fides lançaient jeudi, dans la collection du "Nénuphar", des oeuvres de trois auteurs canadiens: Mgr Félix-Antoine Savard, MM. Guy Frégault et Alain Grandbois. Lors du lancement simultané, on remarquait la présence de MM. Frégault, Luc Lacoursière, directeur de la collection du "Nénuphar", Jean-Noël Tremblay, ministre québécois des Affaires culturelles, et Mgr Savard.

(Photo MM — Lauzé)

INAUGURATION OFFICIELLE

C'est hier qu'a au lieu l'inauguration officielle du troisième établissement libre-service de la Régie des alcools du Québec dans la province, à la Place Bonaventure. C'est le maire Jean Drapeau qui a coupé le ruban symbolique en présence de MM. J.-J. Croteau, député provincial de Saint-Jacques et représentant du ministre Mario Beaulieu, et Roger Laverdure, directeur général et président du conseil d'administration de la RAQ.

(Photo MM — Lauzé)

Des arts et des hommes

Denis Tremblay

Le tournage d'"Après ski" débute en janvier

Confirmé: le tournage d'*Après-Ski* d'après le roman du même nom débutera à la mi-janvier. Tony Roman a pu s'assurer jeudi soir pour la somme de $15,000, les "droits exclusifs" du livre. Jusqu'à maintenant, ces droits étaient détenus par le distributeur montréalais Jean Zaloum. C'est ce qui, croit-on, retardait jusqu'à maintenant la mise en place de la production.

On commencera donc à tourner *Après-Ski* en janvier. En 35mm couleurs. La mise en scène du film a été confiée à Ernest Reed, considéré comme un spécialiste de ce qu'on nomme les "films suédois". Le scénario est du jeune chanteur et comédien Normand Gélinas.

Michel Longtin, porte-parole de Canusa et, conséquemment de Tony Roman, nous a confié qu'on (les producteurs) ne voulaient pas faire un film composé exclusivement de scènes osées: "Aucune scène ne sera gratuite. Chacune d'entre elles s'inscrira dans l'histoire racontée."

En termes de temps, cela veut dire, nous a-t-il affirmé, que, sur les 90 minutes que dure le film, la moitié se déroulera sur des pentes de skis, l'autre ...là où se déroulent habituellement les scènes dites osées.

Le tournage se fait presque entièrement dans les Laurentides. Au mont Olympia, pour être précis.

Quant à la distribution, elle n'est pas encore entièrement complétée. Seule Marie Fay, ce ravissant mannequin chinois que l'on peut voir sur la pochette du microsillon de Jacques Boulanger, et le "karatéman" Roger Lesourd, ont signé leur contrat. Car, il y aura une bagarre "mémorable" (nous promet-on) dans *Après-Ski*. Yves Corbeil et Céline Lomez, que l'on verra bientôt dans l'*Initiation*, ont été approchés... Les jeunes filles (entre 18 et 24 ans) intéressées à obtenir, ne fut-ce qu'un petit rôle dans le film, peuvent envoyer photos et curriculum vitae à Après-Ski, a/s Michel Longtin, 3213 est, Sainte-Catherine.

Jusqu'à maintenant, le budget d'*Après-Ski* est fixé à $125,000. Mais il semble bien que l'on soit prêt, chez Canusa, à débourser des sommes supplémentaires si le besoin s'en fait sentir.

Après-Ski devrait sortir sur les écrans montréalais en octobre 1970.

Une anthologie Aznavour

• **CHARLES AZNAVOUR, accompagné par les musiciens de Lee Gagnon sous la direction de Henry Byrs. A la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Première: le jeudi 4 décembre 1969.**

Le petit homme noir a fait place au petit homme blanc. Affaire de costume, sans doutes, mais aussi, plus profondément, de personnage. Charles Aznavour chante encore l'amour et la jeunesse. Cette fois-ci, sans regrets ni amertume, comme en témoignent les chansons récentes. D'une certaine façon, et comme il le déclarait ces jours-ci à un confrère, il ne vieillira plus, il prendra de l'âge. Avec l'assurance d'un homme qui connait son métier et l'exploite avec un art consommé.

Le spectacle qu'Aznavour donne présentement à la salle Wilfrid-Pelletier est à cet égard exemplaire. Pendant plus d'une heure et demie, le chanteur et le compositeur qu'il est donne l'essentiel de sa production (depuis les débuts, presque) avec une aisance vocale et scénique dont on ne s'étonne plus après la deuxième chanson. A partir de ce moment-là, on sait que tout sera impeccable. Impeccable comme seul peut l'être le cabotin qu'il se dit être, un cabotin de génie faut-il ajouter. Il en faut (du génie) pour se permettre de terminer un récital non par le traditionnel succès mais par des mots de remerciements et des saluts. Comme le ferait un animateur à la télévision.

En somme, un récital qui constitue une sorte d'anthologie tant au point de vue du répertoire qu'à celui du "métier", dans le sens d'"avoir du métier".

Le centre québécois de recherche industrielle

Subventions de $20 millions en 5 ans

Québec (DNC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, s'est dit d'avis, hier, que le Centre de recherches industrielles était l'un des éléments indispensables à notre progrès industriel et qu'il allait constituer un point de rencontre des chercheurs de l'université, du gouvernement et du monde des affaires.

Le ministre parrainait hier l'étude du projet de loi qui définit la charte du Centre de recherches industrielles du Québec et qui a été adopté par l'Assemblée nationale.

$20 millions

M. Beaudry a insisté sur le fait que le Centre comblera les besoins des petites et moyennes entreprises qui ne possèdent pas de laboratoires de recherches et qui ont besoin de se renouveler pour devenir plus efficaces et pour créer de nouveaux produits ou de nouveaux appareils industriels ou scientifiques.

Le Centre, a-t-il rappelé, disposera de subventions importantes du ministère des Finances: $4 millions par an pendant cinq ans, soit au total $20 millions. Il aura également les pouvoirs nécessaires pour emprunter.

Cinquante doctorats par année

Le chef de l'Opposition, pour sa part, a fait remarquer que le Québec, en 1962, ne consacrait que 94.5 millions à la recherche, soit environ 0.9 pour cent du produit national brut québécois alors qu'au même moment les régions industrialisées y consacraient entre 2.5 et 3 pour cent de leur p.n.b.

M. Lesage a de plus déclaré que, d'après les recherches, une société doit produire 100 doctorats par année par million de population pour assurer son développement. Le Canada français devrait donc produire de 500 à 600 doctorats alors que la réalité est toute autre: 50 doctorats en tout et pour tous venant de Laval et de l'Université de Montréal. A elle seule, McGill en produit 120 par année.

M. Lesage s'est cependant dit heureux de voter en faveur du bill, même s'il venait après quatre ans de retard.

La sécurité de l'Europe

Le Canada préconisait une conférence Est-Ouest

Bruxelles (UPI) — Les cercles officiels du gouvernement canadien ont exprimé leur désappointement de la réponse de l'OTAN à l'invitation des membres du pacte de Varsovie qui préconisait une conférence prochaine sur la sécurité de l'Europe.

Le Canada aurait "préféré une réponse favorable et concrète aux avances des pays communistes "plutôt que les propos contenus dans le document de 2,000 mots qui fut communiqué à l'issue de la conférence de trois jours des pays membres de l'OTAN, ont déclaré les ministres canadiens de la Défense nationale et du Développement économique.

Dans le communiqué, l'on fait état des longs préparatifs qui devront précéder une telle conférence et on insiste sur la participation du Canada et des Etats-Unis.

La délégation canadienne avait reçu l'appui de celles des pays scandinaves afin que l'OTAN donne une réponse précise et favorable à l'invitation des membres du pacte de Varsovie. M. Mitchel Sharp, le ministre canadien aux Affaires extérieures, a déclaré que l'OTAN devrait adopter une attitude réaliste et positive à ce sujet.

Le plus important depuis la guerre

Hold-up de $150,000 en Allemagne fédérale

DARMSTADT (AFP) — Le plus important hold-up jamais enregistré en République Fédérale d'Allemagne depuis la guerre, a été commis vendredi dans la région de Darmstadt. Quatre bandits masqués, armés de fusils munis de silencieux, ont attaqué dans la matinée une camionnette de la Banque Centrale de Darmstadt et se sont enfuis avec $150,000. Cette attaque à main armée sur une route départementale entre Wembach-Hahn et s'est produite en pleine forêt Gross-Bieberau dans la circonscription de Darmstadt.

Les quatre convoyeurs qui transportaient de l'argent liquide destiné à des filiales de la Banque Centrale, à bord d'un véhicule non-blindé, en ont été quittes pour la peur. Le coup de main a été réalisé en quelques secondes. Arrêtés sur la route par les bandits, les quatre employés ont donné sans résistance le sac de cuir contenant $150,000, en argent allemand. Les assaillants ont pris la fuite à bord d'une voiture volée qui a été retrouvée une heure plus tard, à quelques kilomètres, dans un endroit isolé où les attendaient sans doute des comparses à bord d'un ou de deux autres véhicules.

Assurance-salaire en cas de maladie

Ottawa (DNC) — Des porte-parole du gouvernement fédéral ont déclaré que l'une des raisons qui portent le régime Trudeau à réclamer de nouveaux pouvoirs constitutionnels dans le domaine de l'assurance-revenu est que ce dernier aimerait proposer une assurance-salaire en cas de maladie. On sait que les pouvoirs du fédéral, dans le domaine de l'assurance-revenu, se limitent présentement à l'assurance-chômage. Une assurance-salaire permettrait aux travailleurs de s'assurer le maintien en totalité ou en partie de leur salaire pendant des absences dues à la maladie.

Vingt-quatre "cobayes" pour une étude fédérale

La marijuana tant qu'ils en voudront!

Toronto (UPI) — Au cours des prochains douze mois, si le gouvernement du Canada y consent, 24 "volontaires" pourront fumer de la marijuana autant qu'il leur plaira... Ils feront le sujet d'une étude sur les effets de cette drogue sur les individus qui en font un usage régulier. C'est un projet de l'Institut de recherche sur l'alcoolisme et les stupéfiants de la province d'Ontario.

Le docteur Robert J. Gibbons, l'initiateur du projet, a souligné qu'il avait déjà le nombre suffisant de candidats et que ces derniers devront se soumettre à la consommation en quantité de la drogue durant la durée du test et à certaines règles qui rend l'expérience plus ou moins agréable.

Les "volontaires" devront tout d'abord séjourner dans un hôpital durant au moins six semaines; ils devront dormir avec des électrodes sur la tête, à plusieurs reprises.

Avant de procéder à l'expérience, toutefois, le centre de recherches doit obtenir l'approbation du département de Contrôle de la nourriture et des médicaments du fédéral et le docteur Gibbins prévoit avoir à répondre à de nombreuses questions avant d'obtenir l'approbation à la poursuite de son projet.

Grève de 24 heures

Paris (AFP)—Le syndicat du personnel naviguant commercial (SNPNC) qui groupe les hôtesses et stewards des compagnies aériennes Air France, UTA et Air Inter, a décidé une nouvelle grève de 24 heures le jeudi 11 décembre, faisant suite à celle du mardi 2 décembre. Le syndicat a l'intention de lancer un ordre de grève chaque semaine.

Le SNPNC a entrepris ce mouvement pour protester contre une décision du ministère des Transports qui laisse aux compagnies, et non plus aux pouvoirs publics, le soin de délivrer les certificats de sécurité aux hôtesses et stewards.

Communications spatiales

Kierans à Paris

Paris (AFP) — M. Eric Kierans, ministre des Communications du Canada, président de la réunion internationale d'experts des communications spatiales qui se tient actuellement à Paris sous l'égide de l'Unesco, a eu un entretien vendredi après-midi avec M. Galley, ministre des Postes et Télécommunications français.

C'était la première rencontre entre ministres français et canadien à Paris après que les relations franco-canadiennes se fussent détériorée depuis quelques mois.

Des hommes d'affaires saouls

Favorisés par la police torontoise?

Toronto (UPI) — Le public pourra assister à l'audience lorsqu'aura lieu l'enquête de certains policiers de la région métropolitaine de Toronto qui auront à répondre à l'accusation d'avoir retiré des plaintes de conduite avec "facultés affaiblies" contre certains hommes d'affaires de la ville-reine.

C'est à la suite d'une déclaration du chef de la police métropolitaine, M. James Mackey, que le juge C. O. Bick, président de la Commission métropolitaine de Toronto, a annoncé la tenue d'une enquête publique qui doit s'ouvrir le 5 janvier prochain.

Les accusations avaient été portées par le constable Peter Lott, un vétéran de 13 ans dans la force policière métropolitaine, qui a résigné de son poste le mois dernier.

Mieux vaut un Noël blanc qu'un Noël "mouillé"...

Noël approchant, les gens "mouillent" leur joie — et se font condamner pour facultés affaiblies.

Hier, en cour municipale, deux hommes ont subi des sentences pour le moins exemplaires.

M. Jean-Guy Masson, âgé de 34 ans, domicilié au 5447 rue Cartier, a été arrêté vers minuit angle Iberville et Masson. Il venait de commettre un délit de fuite. Pour cela, il passera trois jours en prison, il paiera une amende de $150., en plus des frais, et son permis sera nul pendant six mois. En outre, pour avoir été au volant en état d'ébriété, il écope d'une amende de $50., en plus des frais ou bien de 30 jours de prison. Enfin, son permis est suspendu durant trois mois supplémentaires.

M. Viateur Prévost, âgé de 25 ans, domicilié au 9992 de la 87e rue à Rivière-des-Prairies, a été condamné à trois jours de prison, à une amende de $150., aux frais ou bien à deux mois derrière les barreaux. Enfin, son permis est suspendu durant trois mois.

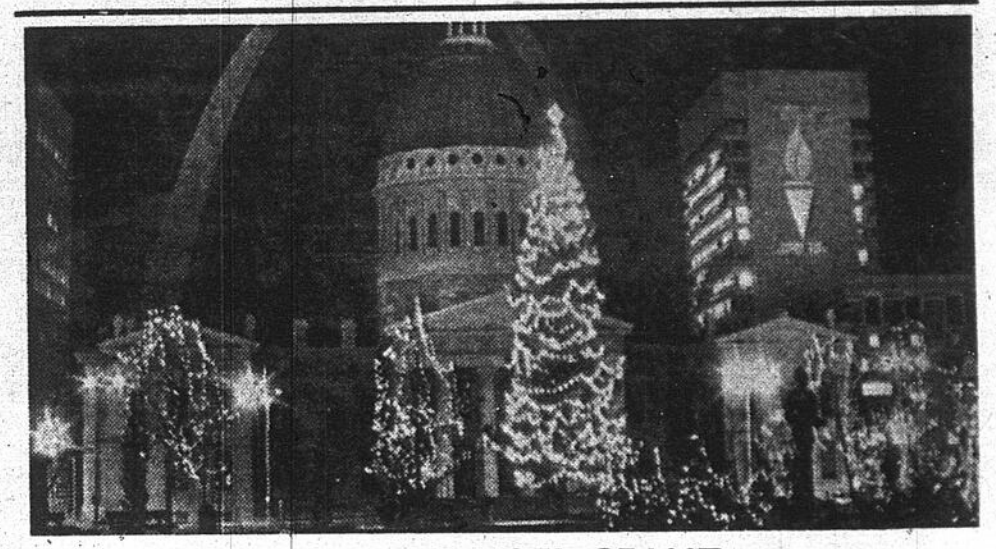

ARBRE DE NOEL GEANT

Le maire de St. Louis, A. J. Cervantes, prétend que son arbre de Noël, érigé dans le parc Kiener Memorial et d'une hauteur de 85 pieds, est le plus haut d'Amérique. A Tacoma, dans l'Etat de Washington, on affirme toutefois que leur arbre de Noël est d'une hauteur de 100 pieds. Le Père Noël a été désigné pour trancher le litige...

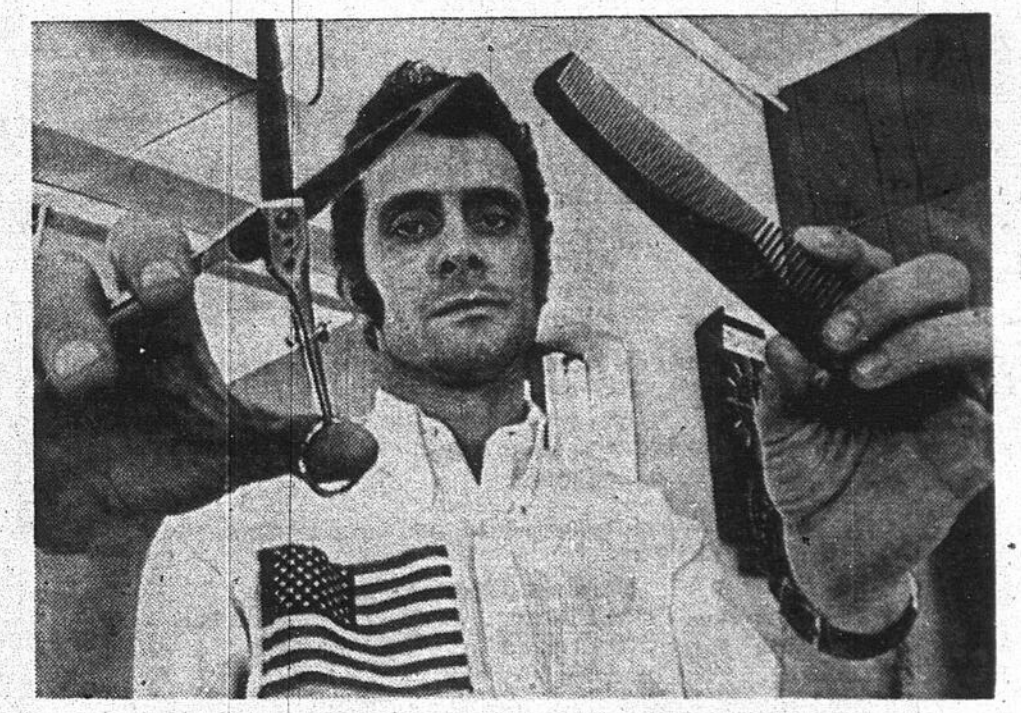

MARATHON DE COUPES DE CHEVEUX

Guy Mudd, un ancien Marine de l'armée américaine, se prépare à accueillir son prochain client en vue de reconquérir son titre de champion barbier mondial. Budd a établi un record d'endurance de 46 heures et 30 minutes consécutives à raser des têtes en mars dernier mais un Japonais et un Ecossais ont par la suite surpassé sa performance. Mudd c'est fixé un objectif de 72 heures, cette fois.

SIMPSONS

EN VILLE • FAIRVIEW-POINTE CLAIRE • LES GALERIES D'ANJOU.

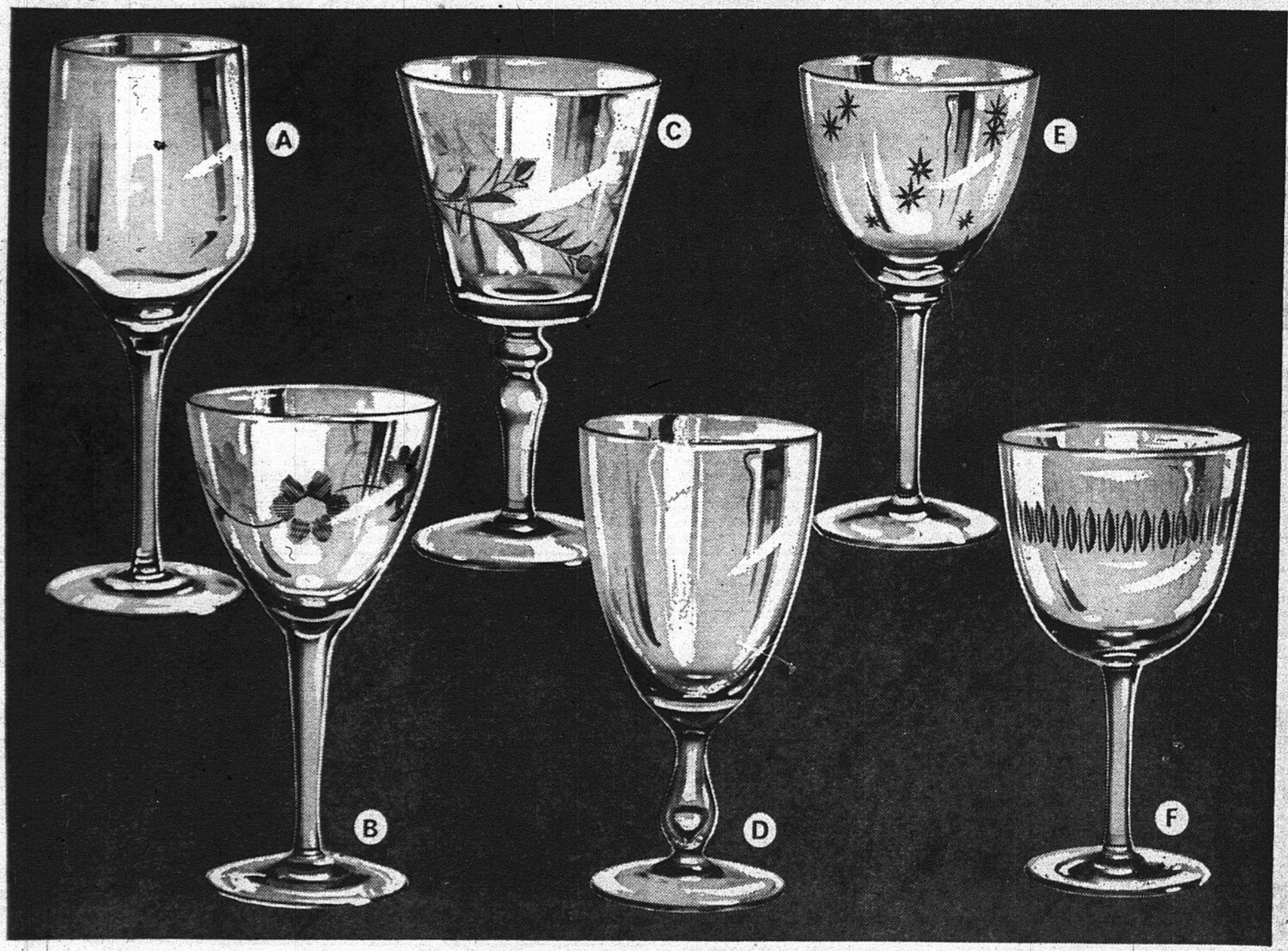

Rabais 21% à 38%! Verrerie sur pied exclusive taillée à la main, importée d'Europe

Rég. $1 à 1.29
Ch. **79¢**

A) "Cintra" verre incolore ou fumé — forme moderne avec longue tige. Rég. 1.29 Ch. **79¢**

Formats disponibles :
- Cocktail
- Verre à eau
- Liqueur
- Brandy/cognac
- Porto
- Vin
- Champagne/sorbet
- Sherry

B) "Roslyn", modèle traditionnel en verre incolore avec motif de fleur. Rég. 1.25 Ch. **79¢**

Formats disponibles :
- Champagne/sorbet
- Vin
- Verre à eau
- Liqueur
- Claret

C) "Sylvan" — motif traditionnel sur verre incolore. Rég. $1 Ch. **79¢**

Formats disponibles :
- Verres 10 et 12 onces
- Assiette
- Vin
- Pilsner
- Cocktail
- Old Fashioned
- Jus sur pied
- Verre à eau
- Sorbet

D) "Sparton" — verre incolore; tige décorative. Rég. $1 Ch. **79¢**

Formats disponibles :
- Sherry
- Vin
- Verre à eau
- Liqueur
- Cocktail
- Assiette
- Champagne/sorbet

E) "Stardust" — verre incolore avec motif. Rég. $1 Ch. **79¢**

Formats disponibles :
- Sherry
- Cocktail
- Assiette
- Champagne/sorbet
- Verre à eau
- Vin

F) "Christina" — Forme moderne, verre incolore, avec motif. Rég. $1 Ch. **79¢**

Formats disponibles :
- Champagne
- Liqueur
- Vin
- Assiette
- Sherry
- Verre à eau

Commandes postales et téléphoniques exécutées sauf sur A) fumé — 842-7221
SIMPSONS — Verrerie (757) au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou

OUVERT CHAQUE SOIR (excepté le samedi)

EN VILLE: DE 9 H. A 21.30;
FAIRVIEW ET ANJOU: DE 9 H. 30 A 22 H.